

اصول الحِكمة في نظامِ الآلة

TRAITÉ
DE LA
TACTIQUE
OU
MÉTHODE ARTIFICIELLE
POUR
L'ORDONNANCE DES TROUPES.

Ouvrage publié & imprimé à Constantinople, par Ibrahim Effendi, Officier Mutteferrika de la porte Ottomane. l'an de l'Hégire 1144. Qui est la première année après la dernière rébellion & la déposition du Sultan Achmet, arrivée l'an 1730. de l'Ere chrétienne. Traduit du turc.

Ἰππῆας μὲν πρῶτα σὺν ἵπποισι καὶ ὄχεσφι,
Πεζοὺς δ' ἐξόπιθεν ἤσεν πολέας τε καὶ ἐδολοὺς
Ἐρκος ἔμει πολέμοιο, κακὸς δ' ἐς μέσσοις ἔλασσεν,
Ὅφρα καὶ ἐκ ἐθέλων τις ἀναγκάη πολεμίζῃ. Il. d. 297.

A VIENNE,
CHEZ JEAN-THOM. DE TRATTNERN,
IMPRIMEUR ET LIBRAIRE DE LA COUR.

MDCCLXIX.

Ibrahim MÜTEFERRIKA

*Traité de la tactique
ou méthode artificielle
pour l'ordonnance des troupes
(1769)*

Édition établie par Ferenc Tóth

Préface de Martin Motte



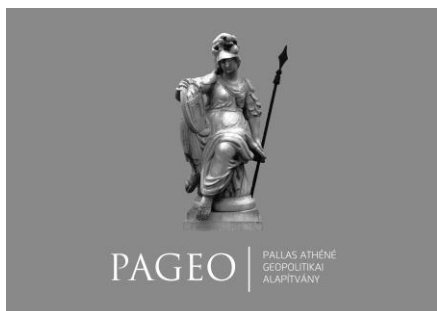
HAS
Research Centre for
the Humanities



Hautes Études Militaires
Collection publiée par l'Institut de Stratégie Comparée

1. Jean-Claude Allain (dir.), *Des étoiles et des croix*. Mélanges offerts à Guy Pedroncini, 1995.
2. Claude Carlier et Guy Pedroncini (dir.), *La Bataille de Verdun*, 1997.
3. Claude Carlier, *Chronologie aérospatiale, politique, militaire 1945-1995*, 1997.
4. Claude Carlier et Guy Pedroncini (dir.), *L'Émergence des armes nouvelles – 1916*, 1997.
5. Claude Carlier et Guy Pedroncini (dir.), *Les Troupes coloniales dans la Grande Guerre*, 1997.
6. Jean Bérenger (dir.), *La Révolution militaire en Europe XV^e-XVIII^e siècles*, 1998.
7. Philippe Richardot, *La Fin de l'armée romaine* 2^e éd. 2001.
8. Maurice Faivre, *Le Général Paul Ély et la politique de défense 1956-1961*, 1998.
9. Nuno Severiano Teixeira, *L'Entrée du Portugal dans la Grande Guerre*, 1998.
10. Sabine Marie Decup, *France-Angleterre. Les relations militaires 1945-1962*, 1998.
11. Geneviève Salkin, *Général Diego Brosset. De Buenos-Aires à Champagny via l'Afrique et la France libre*, 1999.
12. Yves Salkin, *Collet au galop des Tcherkesses*, 1999.
13. Edme des Vollerons, *Le Général Monclar, un condottiere du XX^e siècle*, 2000.
14. Philippe Boulanger, *La France devant la conscription 1914-1922*, 2001.
15. Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux, Olivier Forcade (dir.), *L'Exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis des années 1930 aux années 1960*, 2001.
16. Jean Delmas, *Officier et historien*, 2001.
17. Thomas Lindemann, *Les Doctrines darwiniennes et la guerre de 1914*, 2001.
18. Michel Grintchenko, *Atlante-Aréthuse. Une campagne de pacification en Indochine*, 2001.
19. Georges-Henri Soutou et Claude Carlier (dir.), *1918-1925 : Comment faire la paix ?*, 2001.
20. Jean-Charles Jauffret (dir.), *Le Devoir de défense en Europe XIX^e et XX^e siècles*, 2002.
21. Frédéric Naulet, *L'Évolution de l'artillerie française 1665-1765*, 2002.
22. Jacques Frémeaux, *La France et l'Algérie en guerre 1830-1870*, 2003.
23. Bernard Pujo, *Le Général Marshall*, 2003.
24. Gérard Fassy, *Le Commandement français en Orient*, 2003.
25. *Combattre, gouverner, écrire. Etudes réunies en l'honneur de Jean Chagniot*, 2003.
26. Philippe Richardot (dir.), *Le Service de santé des armées entre guerre et paix*, 2003.
27. Michel Bodin, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine 1945-1954*, 2004.
28. Philippe Nivet, *Les Réfugiés français de la Grande Guerre*, 2004.
29. Claude Carlier, "Sera maître du monde qui sera maître de l'air", 2004.
30. Musée de l'armée, *Austerlitz. Napoléon au cœur de l'Europe*, 2007.
31. Bruno Colson et Hervé Coutau-Bégarie (dir.), *Armées et marines au temps d'Austerlitz et de Trafalgar*, 2007.
32. Corinne Micelli et Bernard Palmieri, *René Fonck, L'as des as, l'homme*, 2007.
33. Claude Carlier, *Les Frères Wright et la France*, 2009.
34. Claude Carlier, *Chronologie aérospatiale civile et militaire 1939-2009*, 2009.
35. Jacques Villain, *La Force nucléaire française. L'aide des États-Unis*, 2014.
36. Montecuccoli, *Mémoires ou Principes de l'art militaire en général (1712)*, 2017.
37. Ibrahim Müteferrika, *Traité de la tactique ou méthode artificielle pour l'ordonnance des troupes (1769)*, 2018.

*Ouvrage publié avec le concours
de la Fondation géopolitique Pallas Athéné PAGEO
de Budapest*



HAS
Research Centre for
the Humanities

Centre de recherches en sciences humaines de l'Académie hongroise des sciences



Page de titre de l'ouvrage *Usul el-Hikem fi Nizam el-Umem*
 (Bibliothèque de l'Académie des Sciences, Budapest)

PRÉFACE

Martin MOTTE

Publié à Constantinople en 1732 puis traduit en français en 1769, le *Traité de la tactique* d'Ibrahim Müteferrika est à la fois un ouvrage emblématique de l'« ère des tulipes »¹, une butte-témoin du reflux ottoman et un document de premier intérêt sur les rapports entre l'Islam et la civilisation européenne au XVIII^e siècle. Nulle surprise donc à ce qu'Hervé Coutau-Bégarie ait tant souhaité sa réédition. C'est chose faite et bien faite grâce à Ferenc Tóth, dont les savants commentaires éclairent une période et des personnages fascinants – Ibrahim Müteferrika bien sûr, mais aussi son traducteur Charles Émeric de Reviczky et quelques autres encore, au carrefour d'intrigues ottomanes, magyares, autrichiennes, françaises, russes et polonaises.

Pour tirer la substantifique moëlle du *Traité*, il faut, nous semble-t-il, le confronter aux *Mémoires* de Montecuccoli, dont Ferenc Tóth a récemment donné une excellente édition.² On voit alors se dessiner deux cultures stratégiques différentes.³ Sur ce chapitre, Ibrahim Müteferrika n'hésite pas à égratigner ses coreligionnaires, car selon lui, leurs revers tiennent largement à leur sclérose intellectuelle. Plus surprenant, il incrimine aussi leurs œillères esthétiques. Toutefois, les solutions qu'il propose ne sont pas à la hauteur de son diagnostic...

¹ Cette période réformatrice de l'histoire ottomane court de 1718 à 1730 et s'achève donc peu avant la parution du *Traité*, mais c'est bien dans sa perspective qu'il s'inscrit.

² Raimondo Montecuccoli, *Mémoires ou Principes de l'art militaire*, Paris, Centre de recherches en sciences humaines de l'Académie hongroise des sciences - Institut de stratégie comparée, 2017.

³ Pour une première approche de cette notion, voir Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7^e édition, Paris, Institut de stratégie comparée-Economica, 2011, chap. VI, et Martin Motte (dir.), *La Mesure de la force*, Paris, Tallandier, 2018, chap. VIII.

DEUX ACTEURS DES GUERRES AUSTRO-TURQUES

Les *Mémoires* de Montecuccoli et le *Traité* d'Ibrahim Mütefferika ont pour toile de fond les guerres austro-turques, mais leurs perspectives, à première vue du moins, sont différentes : alors que le général italien traite presque exclusivement de questions militaires, le diplomate d'origine transylvaine se place dans le cadre beaucoup plus vaste de la science politique et de ce qu'on n'appelait pas encore la géopolitique.⁴ Le véritable titre de son livre, modifié par le traducteur du XVIII^e siècle pour des raisons éditoriales qu'explique Ferenc Tóth, était d'ailleurs *Pensées sages sur le système des peuples*.

Le contexte, d'autre part, a changé dans les six ou sept décennies qui séparent la rédaction des deux œuvres, car si l'empire ottoman en imposait encore lorsque Montecuccoli prit la plume, son étoile avait nettement pâli à l'époque d'Ibrahim Mütefferika. D'où la perspective inversée des auteurs : le chrétien préconise l'adaptation des armées européennes au défi ottoman, le musulman celle des forces ottomanes au défi européen.

À cet égard toutefois, l'un et l'autre illustrent ce que le général Poirier appelait le complexe de Polybe, c'est-à-dire la propension du vaincu à se mettre à l'école du vainqueur.⁵ Cette tendance découle du caractère dialectique de la guerre, où « *chacun des adversaires fait la loi de l'autre* », comme l'écrivait Clausewitz⁶, et plus profondément peut-être de la rivalité mimétique en laquelle René Girard voyait la matrice de toute violence.⁷

L'Italien et le renégat transylvain sont donc plus proches qu'il n'y paraît, non seulement parce qu'ils affrontent le même problème, mais encore parce qu'ils y apportent une réponse similaire : ils ont parfaitement compris que le succès ou l'échec sur le champ de bataille sanctionnent les caractéristiques politiques, sociales, économiques, culturelles et spirituelles des entités en lutte. Dès lors, une puissance qui veut conjurer la défaite ne peut se dispenser de réformes profondes. Montecuccoli ne détaille pas ces réformes, contrairement à Ibrahim Mütefferika, mais son plaidoyer en faveur des armées permanentes

⁴ Le mot était apparu une première fois en 1676 sous la plume de Leibniz, mais il resta inusité jusqu'au début du XX^e siècle. Sur l'histoire de la géopolitique, voir Hervé Coutau-Bégarie et Martin Motte (dir.), *Approches de la géopolitique, de l'Antiquité au XX^e siècle*, 2^e éd. augmentée, Paris, Economica, 2015.

⁵ Lucien Poirier, *Les Voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 1985.

⁶ Carl von Clausewitz, *Vom Kriege* [1832], trad. fr. *De la Guerre*, Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 53.

⁷ René Girard, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007.

suppose de toute évidence le passage de la bigarrure féodale à l'ordre absolutiste.

LE CHOC DES CULTURES STRATÉGIQUES

Tout en admirant l'armée permanente de l'empire ottoman, Montecuccoli se montre réservé sur ses soldats. Il leur reconnaît certes une impétuosité qu'il corrèle explicitement à la doctrine du *jihad* et que démultiplie leur masse ; mais ces atouts ne les rendent pas invincibles, pense-t-il, car si « *les peuples barbares mettent leur principal avantage dans le grand nombre et dans la fureur* », des « *milices bien disciplinées* » peuvent les battre par leur « *valeur* » et leur « *bon ordre* ». ⁸

Masse orientale contre discipline occidentale : on reconnaît un stéréotype remontant aux guerres médiévales et que Montecuccoli, fin lettré, a dû capter à la source, c'est-à-dire chez Hérodote. Mais en l'occurrence, son analyse est corroborée par Ibrahim Müteferrika, qui attribue la supériorité militaire des chrétiens à « *une disposition régulière et bien entendue de leurs troupes, un arrangement admirable de leur ordre de bataille et un resserrement ferme et impénétrable de leurs rangs* ». ⁹ Ce dispositif rigoureux a rendu inopérante la tactique ottomane du *hugium*, ou choc à l'arme blanche, dans le même temps qu'il maximisait les performances des fusils occidentaux. Ibrahim Müteferrika suggère en somme que les Ottomans n'ont pas su s'adapter à la révolution des armes à feu portatives.

Tout aussi éclairante est la façon dont nos deux penseurs articulent leur réflexion militaire et leurs convictions religieuses. « *Après avoir employé tout son courage, suivi en tout les règles de l'art, et s'être convaincu soi-même qu'on n'a rien oublié de ce qui pouvait contribuer à l'heureux succès d'une entreprise, il en faut recommander l'issue à la Providence : car ce serait la tenter que de s'y fier en sorte qu'on négligeât les règles de la prudence humaine, qui n'est autre qu'un rayon de cette Providence* », écrit Montecuccoli. ¹⁰ « *Quoiqu'en toute occasion [...] les succès et les victoires dépendent absolument de la volonté de l'Être suprême* », professe pour sa part Ibrahim Müteferrika, « *la Divine Providence opère en conséquence des moyens et mesures employés par les hommes dans leurs affaires ; il est conséquemment dans l'ordre même des choses qu'une armée dirigeant ses*

⁸ Montecuccoli, *op. cit.*, p. 167.

⁹ Voir ci-après, chap. III.

¹⁰ Montecuccoli, *op. cit.*, p. 103.

opérations suivant les principes de l'art [...] ait les succès et les victoires de son côté ». ¹¹

L'un et l'autre auteur s'accordent donc à condamner ce que l'on pourrait nommer le « quiétisme militaire », ou tentation d'abandonner le sort des armes à la seule volonté divine. Mais cette parenté intellectuelle laisse subsister entre eux une différence culturelle : le chrétien mentionne en premier ce qui dépend des hommes, puis rappelle la raison à ses devoirs envers Dieu ; le musulman part au contraire de l'omnipotence divine, puis recommande à ses coreligionnaires de ne pas céder à leurs penchants fatalistes. S'il s'agit dans les deux cas de concilier la foi et la raison, l'humanisme chrétien de Montecuccoli semble nettement plus adapté à cette entreprise que le système théocratique auquel se réfère Ibrahim Mütefferika.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE OTTOMAN

L'influence du facteur religieux sur les questions stratégiques est confirmée par l'analyse qu'Ibrahim Mütefferika donne des défaites ottomanes. Il les impute à « *l'extrême indolence des musulmans* », que leur aversion pour le christianisme a porté à mépriser les sciences et les techniques européennes. ¹² Le résultat d'une telle attitude était prévisible : l'empire ottoman importe d'Europe ses horloges et ses montres ; son système bancaire est contrôlé par des Juifs venus d'Anvers ou de Venise ; sa monnaie inspire si peu confiance qu'il recourt à des pièces d'or européennes pour les transactions de quelque importance. ¹³ Autant de handicaps dont on saisit immédiatement les conséquences militaires...

Plus déterminant encore est le retard de l'empire dans le domaine de l'imprimerie. En ce début du XVIII^e siècle, le seul imprimeur ottoman *stricto sensu* n'est autre qu'Ibrahim Mütefferika, et encore est-il en butte à l'hostilité des autorités islamiques. Or, l'imprimerie a puissamment contribué à l'avance militaire prise par les nations chrétiennes : en effet, elle a facilité la redécouverte des stratégestes antiques, nourri les débats entre tacticiens et permis la diffusion de manuels d'instruction présentant de façon très pédagogique le nouvel art de la guerre. ¹⁴ Elle a

¹¹ Voir ci-après, chap. III.

¹² Voir ci-après, chap. I.

¹³ Alessandro Barbero, *Il divano di Istanbul* [2011], trad. fr. *Le divan d'Istanbul – Brève histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Payot, 2014, p. 197-199.

¹⁴ Bruno Colson, *L'Art de la guerre de Machiavel à Clausewitz, dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Presses universitaires de Namur, 1999 ; Bruno Colson et Hervé Coutau-Bégarie, *Pensée stratégique et humanisme – De*

aussi joué un rôle capital dans les progrès de la géographie, discipline dont le renégat transylvain rappelle qu'elle est indispensable aux chefs d'État comme aux chefs d'armées. Corrélativement, la circulation des livres et des cartes a facilité les grandes explorations maritimes, qui ont permis aux Occidentaux de découvrir le Nouveau Monde et de jeter leurs filets autour de l'Ancien.

Ibrahim Müteferrika n'est pas le premier lettré ottoman à s'inquiéter de ces percées occidentales. Dès 1655, Kâtip Çelebi avait écrit un *Guide de l'histoire des Grecs, des Romains et des chrétiens pour les gens perplexes* dans lequel il notait les progrès des puissances chrétiennes et exhortait les musulmans à étudier l'histoire et la géographie, seule façon selon lui de relever le défi.¹⁵ Mais il avait prêché dans le désert. Ibrahim Müteferrika ne semble pas avoir eu plus de succès : en 1800 encore, le grand vizir ignorait que la mer Rouge débouche dans l'océan Indien...¹⁶

BEAUX-ARTS ET STRATÉGIE

Pareil oubli de la géographie est stupéfiant pour qui se remémore les fastes de cette science dans l'Islam médiéval. Pourquoi les géographes chrétiens des temps modernes ont-ils pris l'ascendant sur leurs homologues musulmans ? La question appelle toute une série de réponses d'ordre à la fois technologique, économique, sociologique, politique et culturel.¹⁷ Celle d'Ibrahim Müteferrika est fort originale : « *On ne peut pas contester aux nations chrétiennes le mérite d'avoir beaucoup contribué à la perfection de la géographie par leur adresse et habileté en fait de dessin et de peinture* », écrit-il.¹⁸ Reviczky, le traducteur du *Traité*, rappelle à ce propos que « *les mahométans [...] ne sauraient cultiver la peinture et la sculpture, à cause que [leur] loi leur défend [...] toute sorte de représentation* ». ¹⁹

Il est vrai que l'interdit en question porte sur les représentations du vivant, non sur la cartographie ; mais il existe un rapport de celles-ci à celle-là. Dès lors en effet que les artistes occidentaux recherchaient la représentation la plus fidèle possible de l'homme, ils devaient l'insérer

la tactique des Anciens à l'éthique de la stratégie, Paris, Institut de stratégie comparée-Economica, 2000.

¹⁵ Bernard Lewis, *The Muslim Discovery of Europe* [1982], trad. fr. *Comment l'islam a découvert l'Europe*, [1984], Paris, Gallimard, 1990, p. 131-132.

¹⁶ *Ibid.*, p. 152.

¹⁷ Paul Claval, *Histoire de la géographie* (3^e éd.), Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 22-29.

¹⁸ Voir ci-après, chap. II.

¹⁹ Voir ci-après, Préface du traducteur.

dans un paysage crédible, ce qui leur fit adopter les ressources de la perspective. Cette discipline n'était certes pas inconnue du monde musulman, puisque Ibn al-Haitham, dit Alhazen, l'avait considérablement développés aux X^e-XI^e siècles. Mais la culture aniconique de l'islam fit que la perspective y resta une théorie de la vision, pas une pratique picturale.²⁰

On comprend sans peine l'avance qu'une telle pratique donna aux cartographes et par conséquent aux stratèges occidentaux ; Carl Schmitt a proposé le concept de « *révolution spatiale* » pour rendre compte de cette interdépendance entre l'esthétique, les sciences, la stratégie et la géopolitique.²¹ Rappelons d'autre part que nombre d'artistes de la Renaissance furent aussi des ingénieurs militaires : il y a évidemment plus qu'un hasard dans le fait que Brunelleschi ait été à la fois l'un des pères de la perspective picturale et le premier architecte connu à avoir réalisé le plan en relief d'une citadelle.²² Enfin, le dessin perspectif devint un outil de renseignement et de planification enseigné dans les académies militaires ; même l'apparition de la photographie ne lui fit pas immédiatement perdre ce statut, comme en témoignent les talentueux croquis tactiques réalisés par Rommel au cours des deux guerres mondiales.

En tant qu'école de perception et de maîtrise de l'espace, les arts figuratifs ont donc eu partie liée avec l'art de la guerre. Ils ont constitué un atout de l'Occident face à l'Islam, point que n'a pas relevé Victor Davis Hanson dans ses célèbres analyses du modèle militaire occidental.²³ Ce n'est pas le moindre mérite d'Ibrahim Müteferrika que de l'avoir mis à jour.

²⁰ Hans Belting, *La Double perspective – La science arabe et l'art de la Renaissance*, Dijon, Les presses du réel, 2010.

²¹ Carl Schmitt, *Land und Meer – Eine weltgeschichtliche Betrachtung* [1942], trad.fr. *Terre et Mer – Un point de vue sur l'histoire mondiale* [1985], Paris, Éditions Pierre-Guillaume de Roux, 2017 (avec une introduction passionnante d'Alain de Benoist). Pour une appréciation critique du concept de « *révolution spatiale* », nous nous permettons de renvoyer à notre article « Genèse et significations de la géopolitique », dans H. Coutau-Bégarie et M. Motte (dir.), *Approches de la géopolitique*, op. cit., p. 35-41.

²² Ce plan, aujourd'hui disparu, fut construit en 1435. Voir Giovanni Ranieri Fascetti, *Le Fortificazioni di Vico Pisano*, Pisa, Edizioni ETS, 1998.

²³ Victor Davis Hanson, *The Western Way of War* [1989], trad. fr. *Le Modèle occidental de la guerre*, Paris, Les Belles-Lettres, 1990 ; *Carnage and culture* [2001], trad. fr. *Carnage et culture*, Paris, Flammarion, 2002 et 2010.

DE LA LUCIDITÉ À L'AVEUGLEMENT

Très perspicace lorsqu'il analyse les facteurs du déclin ottoman, Ibrahim Müteferrika l'est beaucoup moins quand il cherche les moyens de l'enrayer. Il formule bien quelques idées intéressantes, dont celle de combiner la tactique européenne des feux de salve et la tactique ottomane du choc à l'arme blanche : de fait, c'est une combinaison de ce type qui, théorisée par Guibert dans les années 1770, assurera la supériorité tactique des armées napoléoniennes. Plus près de nous, on peut se demander si la « guerre hybride » des jihadistes ne procède pas d'une intuition analogue.²⁴

Reste que sur le fond, le diplomate ottoman ne voit de salut qu'en l'islam : pour faire jeu égal avec les troupes chrétiennes, soupire-t-il par trois fois, il faudrait que les musulmans se présentent au combat comme ils le font à la mosquée, c'est-à-dire « *en bel ordre et en bonne contenance, [...] suivant les règles de la géométrie* ». ²⁵ Mais pourquoi n'est-ce pas le cas ? À cette question, Ibrahim Müteferrika apporte des réponses bien vagues : il incrimine les défaillances de l'administration, les fautes du commandement, les désobéissances des soldats, etc.

Or, il existe une autre explication. Pour la saisir, écoutons notre réformateur épingleur ce qui, à l'en croire, constitue l'infériorité rédhibitoire de l'Occident : « *Les nations chrétiennes, n'ayant guère de lois divines touchant la direction de leurs affaires, [...] s'en rapportent uniquement à des lois et constitutions humaines et arbitraires, faites à plaisir, et accommodées à la simple lumière de la raison* ». En islam au contraire, « *toutes les actions et toutes les démarches de l'administration sont déterminées par les lois infaillibles de la religion* », qui fournissent « *les décisions convenables et suffisantes [pour régler] tous les cas et occurrences possibles* ». ²⁶

On a bien lu : la supériorité de l'islam, tel du moins que le conçoit Ibrahim Müteferrika, tiendrait à ce que la loi divine y a réponse à tout – y compris, par hypothèse, à des questions tactiques qui ne se posaient pas à l'époque de Mahomet ; et la tare du christianisme serait d'envisager quantité de problèmes temporels « *à la simple lumière de la raison* ». Il suffit d'inverser ces propositions pour comprendre quels furent, sur les champs de bataille du XVIII^e siècle, le principal handicap des armées ottomanes et le principal atout des armées chrétiennes.

²⁴ Sur le concept d'hybridité, voir Joseph Henrotin, *Techno-guérilla et guerres hybrides : le pire des deux mondes*, Paris, Nuvis, 2014.

²⁵ Voir ci-après, chap. III.

²⁶ *Ibid.*

INTRODUCTION

UN OUVRAGE POLITICO-MILITAIRE OTTOMAN AU XVIII^e SIÈCLE

Ferenc TÓTH

En 1769, le *Traité de la tactique ou méthode artificielle pour l'ordonnance des troupes* fut publié à Vienne chez l'éditeur impérial Jean Thomas Trattnern.¹ La parution d'un pareil ouvrage ne fut pas anodine à une époque où tout le monde regardait avec attention le déroulement d'un conflit militaire qui allait avoir des conséquences évidentes sur l'équilibre européen. Cette nouvelle guerre russo-turque (1768-1774) suscita de l'intérêt aussi bien en Europe centrale qu'en Europe occidentale, car elle concernait par le jeu des alliances toutes les puissances du continent. La France inquiète de l'avenir de la Pologne, passée de plus en plus sous la tutelle de la tsarine Catherine II, voulait engager l'Empire ottoman à arrêter l'expansion russe en lui permettant de renforcer ses anciennes alliances dans la région. La Prusse et l'Angleterre appuyaient la Russie, tandis que l'Autriche essayait de rester dans une neutralité armée en attendant le moment favorable pour profiter des nouvelles circonstances. Malgré son alliance avec la France depuis 1756, la Monarchie autrichienne de Marie-Thérèse redoutait encore la puissance de l'Empire ottoman sur ses frontières méridionales et cette inquiétude était confirmée par les

¹ Jean Thomas Trattnern (1717-1798), imprimeur et libraire à Vienne. Il naquit près de la ville de Kőszeg en Hongrie et fit carrière dans la capitale impériale. Dès 1750, il obtint la faveur de Marie-Thérèse d'Autriche et devint libraire et imprimeur de la Cour. Plus tard il posséda plusieurs imprimeries, une fonderie de caractères, des papeteries et des ateliers de gravure et reliure. Il fut anobli chevalier du Saint Empire en 1764 et en Hongrie en 1790.

débâcles de la dernière guerre turque (1736-1739).² Telle était la situation qui vit paraître cet ouvrage rédigé en turc ottoman (*osmanli*) par un renégat hongrois, Ibrahim Müteferrika, et traduit en français par un autre Hongrois versé dans les études orientales, Charles Émeric Reviczky, afin d'instruire le public européen de la pensée militaire ottomane.

L'AUTEUR

Nous ne connaissons pas précisément les origines d'Ibrahim Müteferrika,³ puisqu'il ne donne pratiquement aucune information sur sa famille et son enfance. Grâce à son manuscrit intitulé *Traité sur l'Islam (Risale-i Islamiye)*, composé probablement vers 1710, nous savons néanmoins qu'il naquit en Transylvanie, probablement vers 1674-1675, et fut élevé dans la ville de Kolozsvár.⁴ Il existe plusieurs explications concernant sa religion et son voyage en Turquie. Selon une version très répandue et souvent citée par ses biographes, il était élève du collège unitarien de Kolozsvár lorsqu'il fut fait prisonnier par les Turcs en 1692 ou 1693. Ensuite, le jeune captif fut vendu au marché des esclaves à Constantinople. Afin de se libérer de cet état, il apprit le turc et se convertit à l'Islam, ce qui lui permit une ascension sociale remarquable.

Une autre source importante sur la vie d'Ibrahim est l'ouvrage de César de Saussure intitulé *Lettres de Turquie*. César de Saussure (1705-1783) était le fils d'un pasteur protestant suisse qui se rendit en Angleterre en 1725 et y passa cinq ans. Il y fit la connaissance de Lord Kinnoult qui, nommé en 1729 ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, l'emmena en Turquie comme secrétaire. Le jeune homme y rencontra le chambellan du prince Rákóczi exilé à Rodosto, le baron Sigismond Zay, qui l'invita dans la colonie hongroise située dans cette ville de la mer de Marmara. Saussure se familiarisa avec le prince Rákóczi, qui le prit dans son service en 1733. Il fut témoin des deux

² Voir sur cette guerre : Ferenc Tóth, *La Guerre des Russes et des Autrichiens contre l'Empire ottoman 1736-1739*, Paris, Economica, 2011.

³ Voir récemment : Zsuzsa Barbarics-Hermanik, « Ibrahim Müteferrika als transkultureller Vermittler im Osmanischen Reich », in : Arno Strohmeier – Norbert Spannberger (dir.), *Frieden und Konfliktmanagement in interkulturellen Räumen*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2013, p. 283-308 ; Orlin Sabev, « Portrait and Self-Portrait : Ibrahim Müteferrika's Mind Games », *Osmanlı Araştırmaları/The Journal of Ottoman Studies*, XLIV (2014), p. 99-121 ; Ferenc Tóth, « Ibrahim Müteferrika, un diplomate ottoman », *Revue d'histoire diplomatique* 2012/3, p. 283-295.

⁴ Klausenburg en allemand, aujourd'hui Cluj en Roumanie.

dernières années du prince et fréquenta son drogman Ibrahim Müteferrika.⁵

Selon une lettre écrite en 1732 par César de Saussure, Ibrahim Müteferrika fut capturé par les Turcs vers 1692, date à laquelle il avait environ 18-20 ans. Il serait donc né vers 1674. L'historien turc Niyazi Berkes place la naissance d'Ibrahim efendi⁶ en 1670 ou 1671, supposant qu'il fut pris durant la campagne de 1691 en Transylvanie, lorsque les Turcs attaquèrent la ville de Kolozsvár. Berkes n'exclut pas la probabilité qu'Ibrahim efendi, entré au service du prince Émeric Thököly, allié du Grand Seigneur en 1691, choisit volontairement l'exil en Turquie comme beaucoup d'autres Hongrois à cette époque.

Une incertitude voile la question de la religion d'origine de notre auteur converti à l'Islam.⁷ Certains, comme César de Saussure, le considèrent comme calviniste, d'autres le supposent unitarien, tandis que des philologues avertis prétendent d'après des passages de son *Risale-i Islamiye* qu'il devait suivre la confession de Michel Servet ou le sabbatisme répandu en Transylvanie, voire même qu'il était israélite. La confusion règne encore sur ses origines religieuses.⁸

D'après d'autres sources, dès 1715, Ibrahim efendi porta une lettre du sultan au prince Eugène de Savoie à Vienne.⁹ Sa carrière commença à monter à partir de cette même année 1715, date à laquelle il fut nommé *müteferrika*. Le mot, signifiant au sens propre « multiple » ou « universel », désignait les agents de la cour ayant des talents politiques et chargés de missions diplomatiques. D'après les archives de l'ancien palais des sultans du Topkapi Sarayi, Ibrahim efendi fut employé comme interprète de hongrois à Belgrade pendant la guerre austro-turque de 1716-1718. Ensuite, il fut attaché à la personne du prince François II Rákóczi arrivé de France en Turquie en 1717. Ce prince mena une longue guerre d'indépendance contre les Habsbourg en Hongrie (1703-1711), en coopération avec Louis XIV. En tant que bon connaisseur des affaires hongroises, Ibrahim efendi fut chargé à l'office

⁵ Cf. *Lettres de Turquie et notices de César de Saussure*, éd. K. Thaly, Budapest, MTA, 1909.

⁶ Titre ottoman désignant les lettrés et les fonctionnaires. Il s'orthographie également « effend ».

⁷ Cf. N. Berkes, « Ibrāhīm Müteferrika », *The Encyclopaedia of Islam* III, London-Leiden, 1971, p. 996-998.

⁸ Zs. Barbarics-Hermanik, Ibrahim Müteferrika..., *op. cit.*, p. 285-288.

⁹ Joseph de Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à nos jours*, tome XIII (1699-1718), Paris, 1839, p. 291-292.

vizirial d'assister les représentants de Rákóczi et servit occasionnellement de drogman auprès du prince exilé.¹⁰

Ce diplomate cultivé, alors quinquagénaire, gagna rapidement la sympathie du grand vizir Damad Ibrahim pacha qui lui accorda des moyens pour l'installation d'une imprimerie capable de produire des ouvrages en caractères orientaux de l'*osmanli*. L'impression de tels ouvrages avait jusqu'alors été prohibée dans l'Empire ottoman pour des raisons religieuses, car on attachait beaucoup d'importance aux manuscrits calligraphiés. Mais le métier n'était pas complètement inconnu à Constantinople, car il existait déjà des imprimeries tenues par des imprimeurs juifs, arméniens et grecs.¹¹ La nouveauté de l'imprimerie d'Ibrahim Müteferrika résidait dans le fait qu'elle était la première imprimerie dans le monde de l'Islam fondée avec l'autorisation d'un souverain musulman.

Néanmoins, mener à bien cette entreprise n'était pas une affaire facile. Malgré la protection du grand vizir, le mufti, c'est-à-dire l'instance suprême religieuse turque, refusa dans un premier temps de donner une autorisation d'ouverture d'une imprimerie publique. L'argument du mufti était que les musulmans n'avaient pas besoin d'imprimerie et que cette invention était même fort dangereuse. D'autre part, il fallut recourir au savoir-faire de spécialistes étrangers. Ibrahim Müteferrika fit venir en Turquie des fondeurs, des graveurs de lettres, des burineurs de Vienne. L'ambassadeur de France à Constantinople, le marquis de Villeneuve, contribua également à la réussite de son activité. Dans sa lettre du 30 septembre 1729, il rendit compte au Garde des Sceaux des fruits de l'imprimerie ottomane : « *Vous verrez par les deux livres turcs que j'ai l'honneur de vous envoyer, que le Grand Vizir ne perd point de vue l'établissement de l'imprimerie dans les états du Grand Seigneur ; l'édition d'un dictionnaire arabe, persan, et turc qui a commencé à faire rouler la presse à Constantinople, a été suivie de celle de deux autres ouvrages, de chacun desquels Ibrahim-Effendi, chargé de la direction de cette imprimerie, m'a fait présenter trois exemplaires : l'un de ces ouvrages est une histoire des révolutions de Perse, dont le Grand Vizir a fourni les matériaux, l'autre est une Géographie historique des états du Grand Seigneur enrichie de cartes : les Turcs avoient jusqu'ici négligé cette science, qu'ils cultiveront peut-être*

¹⁰ Ferenc Tóth, « Ibrahim Müteferrika, egy oszmán diplomata a magyar függetlenség szolgálatában (Ibrahim Müteferrika, un diplomate ottoman au service de l'indépendance hongroise) », *Magyar Tudomány* 2011/1, p. 38-47.

¹¹ Soulignons ici que les premières imprimeries à Constantinople avant l'activité d'Ibrahim Müteferrika étaient tenues par des non musulmans. Cf. Yasemin Gençer, « Ibrahim Müteferrika and the Age of the Printed Manuscript », Christiane Gruber (éd.), *The Islamic Manuscript Tradition. Ten Centuries of Book Arts on Indiana University Collections*, Indiana University Press, Bloomington, 2010, p. 155.

à l'avenir, si ce premier essai leur en fait connaître l'utilité. Je ne pouvais pas faire un meilleur usage des marques de politesse qu'Ibrahim-Effendi m'a données en cette occasion que de vous en faire part. »¹²

Le marquis de Villeneuve avait d'ailleurs une mission culturelle en Turquie qui comprenait la recherche des manuscrits et livres rares pour les collections orientales et antiques de la Bibliothèque du Roi, la future Bibliothèque Nationale de France. L'érudit abbé François Sevin fut envoyé exprès en Orient pour contribuer à cette mission.¹³ Villeneuve saisit l'occasion de seconder les efforts d'Ibrahim Müteferrika et envoya d'autres spécimens en France. En juillet 1730, il fit parvenir à Versailles une géographie historique de l'Amérique nouvellement imprimée. La véritable coopération commença avec la publication d'une grammaire turque en langue française. Cet ouvrage était indispensable aux étudiants français de Péra, quartier européen de Constantinople, les célèbres « *enfants de langue* » ou « *jeunes de langue* » qui apprenaient les langues orientales chez les capucins près du Palais de France. Le livre était le travail d'un jésuite de Constantinople, le père Holderman, qui présenta son projet à l'ambassadeur dès 1729. Le 2 mars 1730, le marquis de Villeneuve informa le comte de Maurepas de l'avancement de ce projet de publication franco-turc : « *J'ai informé le père Holderman des dispositions favorables dans lesquelles vous étiez au sujet de la proposition que m'avait fait faire Ibrahim-Effendi d'imprimer une grammaire et un dictionnaire en langue turque et française, mais je lui ai dit en même tems que vous souhaitiez de savoir à quelle somme la dépense en pourrait être portée, il m'a répondu qu'Ibrahim-Effendi ne demandait autre chose de la libéralité du Roi que les caractères français qui lui étaient nécessaires pour cette impression, et qu'il me remettrait quelques caractères turcs pour que la gravure des uns et des autres fut proportionnée et que l'impression en fut plus belle.* »¹⁴

Villeneuve fit parvenir à Versailles, en janvier 1731, cent exemplaires de la *Grammaire ou méthode pour apprendre les principes de la langue turque*, mais la qualité de cette première impression laissait encore beaucoup à désirer. L'autre problème était que le père Holderman, l'auteur de l'ouvrage, était mort avant d'achever ses corrections, tâche dont se chargea un autre religieux. Dans les courriers diplomatiques suivants, Villeneuve envoya d'autres exemplaires de l'ouvrage, certainement corrigés, dont nous trouvons de très beaux exemplaires dans plusieurs bibliothèques européennes.

12 Bibliothèque Nationale de France (BNF), Ms. Fr. 7178 fol. 83.

13 Voir sur ce sujet : H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles* (2 vol.), Paris, Imprimerie Nationale, 1902.

14 BNF, Ms. Fr. 7183 p. 641.

Les subventions de l'ambassade de France à Constantinople et de la Chambre de commerce de Marseille permirent à l'imprimerie de vendre les exemplaires de la grammaire turque et d'envisager d'autres projets de publications comme des grammaires et dictionnaires nécessaires pour le développement des relations entre Européens et Ottomans. On songeait notamment à un dictionnaire franco-turc, selon la lettre du premier octobre 1731 de l'ambassadeur français : « *Ibrahim Effendy n'a point expliqué précisément ses prétentions sur la proposition qui lui a été faite d'imprimer un dictionnaire turc et français dont il lui a été parlé, il a seulement dit qu'il fallait lui faire fournir les caractères français, et lui donner quelque argent pour l'indemniser de certaines dépenses auxquelles cet ouvrage l'engagerait, je n'ay pas trouvé à propos de le faire presser davantage à cet égard, jusqu'à ce que vous m'eussiez fait savoir vos intentions sur le projet du dictionnaire dont je vous ay envoyé un cahier le 6 du mois dernier.* »¹⁵

Cependant, il y eut de grands changements au sommet de la hiérarchie politique ottomane. La période de réformes qui avait caractérisé le règne du sultan Ahmed III et du grand vizir Damad Ibrahim pacha fut balayée par la révolte des janissaires de 1730. Afin de sauver sa vie et son pouvoir, le sultan fit exécuter son grand vizir, mais cela n'empêcha pas les révoltés de le renverser : il dut abdiquer en faveur de son neveu, le futur sultan Mahmud I^{er}. Ibrahim efendi perdit son principal protecteur. Le déclin de l'imprimerie commença alors. Les habitudes turques, l'analphabétisme, des frais trop élevés en furent également les causes, écrit César de Saussure : « *Cependant, cette imprimerie ne travaille pas beaucoup, et ne fait pas de grands progrès, parce que Ibrahim Pacha le Vizir qui la protégeait périt peu de temps après son établissement. Et surtout parce que Ibrahim effendi a peu de débit de ses ouvrages. Il ne faut pas s'étonner : les Turcs qui savent lire, ne se forment pas beaucoup à la lecture et ne s'amuse guère à lire des livres. Ce qui fait que Ibrahim est obligé de vendre fort cher les siens. J'ai acheté un exemplaire de sa Grammaire française et turque, elle m'a coûté un sequin fondoukly ou un ducat, et elle n'aurait pas coûté vingt sols, si elle avait été imprimée en France ou en Hollande.* »¹⁶ Un autre témoignage, celui du baron de Tott dont le père avait été un ami proche d'Ibrahim effendi, explique l'échec de l'imprimerie par la résistance des calligraphes religieux : « *Il fit même imprimer plusieurs ouvrages ; mais qui n'eurent qu'un faible débit, quoiqu'il eût choisi ceux qui devaient en promettre le plus : quel succès pouvait avoir en effet un art qui, dès le premier coup d'œil, réduisait à rien le talent de ceux que l'on considérait comme des savants ? Ils devinrent juges & parties ; la*

¹⁵ BNF, Ms. Fr. 7184, p. 338-339.

¹⁶ *Lettres de Turquie... op. cit.*

typographie ne pouvait atteindre à la perfection des liaisons ; on la méprisa, Ibrahim ferma boutique. »¹⁷

Pendant la période d'activité de son imprimerie (1729-1742), Ibrahim Müteferrika publia 17 ouvrages en 22 volumes. Parmi ces travaux, nous trouvons surtout des livres d'histoire, de géographie et des dictionnaires. Il y eut entre 500 et 12 000 exemplaires de chaque ouvrage, ce qui fait au total entre 12 200 et 13 700 livres pour la période complète. Cet ensemble constitue en quelque sorte les incunables de l'imprimerie ottomane. Après la mort d'Ibrahim efendi, son atelier fut repris par ses successeurs, Ibrahim efendi et Ahmed efendi, puis il fut abandonné. En 1783-84, l'imprimerie fut achetée par des secrétaires de la Porte pour réaliser l'impression de six autres ouvrages.¹⁸

Dans le même temps, Ibrahim effendi remplissait toujours sa fonction de *müteferrika* auprès du prince Rákóczi à Rodosto. Probablement ne séjournait-il pas dans cette ville, mais il représentait les intérêts du prince exilé à Constantinople et il appuyait les démarches des généraux hongrois auprès de la Porte. Après la mort du prince Rákóczi (1735), il poursuivit sa carrière de diplomate spécialisé dans les « affaires hongroises » et continua d'entretenir des relations étroites avec les agents hongrois au service de la France et de la Russie. La nouvelle guerre éclatée en 1736 entre la Russie et l'Empire ottoman présentait l'occasion d'exploiter son don des missions spéciales. Vers la fin de 1736 et au début de 1737, Ibrahim efendi fut envoyé en Pologne afin d'y établir des contacts avec les forces antirusses pour renforcer l'influence ottomane dans ce pays. Il ne revint qu'au printemps 1737.¹⁹

Entretiens, les négociations préliminaires avaient commencé en janvier 1737 sous la médiation de Léopold Talman, envoyé impérial. Le lieu du congrès de paix divisa d'abord les parties. Les Russes proposèrent la ville de Kiev ; elle fut refusée par les Turcs qui proposèrent la ville de Soroka située sur la frontière polonaise. Finalement, le lieu fut transféré dans la ville de Nemirov, sur le territoire polonais neutre, à la demande de la tsarine. Par ailleurs, le congrès ne commença à se réunir que vers la fin mars 1737. Pendant l'absence du drogman de la Porte envoyé à Nemirov, Ibrahim efendi le remplaça dans le camp du grand vizir, lieu d'importantes négociations secrètes. L'ambassadeur de France à Constantinople envoya alors un agent d'origine hongroise,

17 *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*, Maestricht 1785. (Bibliothèque des correspondances, Mémoires et journaux, n° 7), éd. F. Tóth, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 2004, p. 111.

18 Yasemin Gençer, « Ibrahim Müteferrika and the Age of the Printed Manuscript », Christiane Gruber (éd.), *The Islamic Manuscript Tradition. Ten Centuries of Book Arts on Indiana University Collections*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, p. 155.

19 Ferenc Tóth, « Ibrahim Müteferrika, un diplomate ottoman », *Revue d'histoire diplomatique* 2012/3, p. 283-295.

André de Tott, qui maîtrisait parfaitement la langue turque. Le cardinal de Fleury le chargea d'une mission délicate : représenter les intérêts de la France durant les négociations secrètes, essentiellement pour assurer la survie de l'Empire ottoman, allié traditionnel de la France en Europe orientale. Dans cette perspective, il devait convaincre les ministres de la Porte de signer un traité de paix le plus rapidement possible. André de Tott connaissait depuis longtemps Ibrahim Mütefferika qui était son ami, à tel point qu'il lui confiait la traduction de lettres, comme le relate sa lettre du 6 avril 1737 : « *Je crois ne pouvoir mieux faire quand à présent que de cultiver l'amitié de Ibrahim effendy, car il m'a prié de le soulager dans les traductions dont il est souvent occupée, c'est ce que je Luy ay offert avec grand plaisir, cela me donnera peut etre quelque moment favorable pour pouvoir suivre mon zele pour le service du Roy.* »²⁰

Les deux agents d'origine hongroise collaboraient de plus en plus étroitement dans les négociations secrètes. Ibrahim efendi facilita l'accès des agents français aux ministres de la Porte et les informations circulèrent remarquablement bien entre le camp du grand vizir et l'ambassade de France à Constantinople. La diplomatie française bénéficia ainsi d'informations à jour et précises qui lui permirent de prendre des initiatives efficaces pour le rapprochement des parties belligérantes. Un des secrets de cette réussite résidait dans le fait que les deux hommes étaient issus des guerres d'indépendance hongroise, comme le remarque l'interprète français Delaria dans sa lettre du 22 juin 1737 : « *Ibrahim effendy nous est d'un grand secours. L'amour de sa patrie qui est commune avec celle de Mr. Totte fait qu'il a une entiere confiance pour luy. Il luy dit un jour fort plaisamment et avec un epenchement du cœur : Vous vous êtes fait françois pour la liberté de la patrie et moy Turc.* »²¹

L'échec de la médiation du résident impérial Talman ternit beaucoup la réputation internationale de l'Autriche ; le seul avantage diplomatique fut le maintien de l'alliance russe, un des piliers les plus importants de sa politique extérieure. Les conférences continuèrent jusqu'à la nouvelle de la déclaration de la guerre de l'Autriche à la Porte. Elle fut proclamée le 14 juillet 1737 par une procession solennelle marchant du *Hofburg* à la cathédrale Saint-Étienne à Vienne.²² La situa-

²⁰ Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), Constantinople série A fonds Saint-Priest 135 fol. 116.

²¹ *Idem.* fol. 200. Les recherches récentes d'Orlin Sabev à partir des sources différentes ont abouti aussi à considérer qu'Ibrahim Mütefferika avait un fort attachement à son passé hongrois. Orlin Sabev, « Portrait and Self-Portrait of Ibrahim Mütefferika's Mind Games », *Osmanlı Araştırmaları/The Journal of Ottoman Studies*, XLIV (2014), p. 107-108. Cf.

²² F. Tóth, *La Guerre des Russes...*, *op. cit.*, p. 72.

tion changea considérablement avec l'arrivée de Joseph Rákóczi, fils du prince François II Rákóczi, mort depuis 1735 dans son exil à Rodosto. Sous l'influence de l'aventurier Alexandre de Bonneval, le jeune Rákóczi revendiqua à partir de 1736 ses droits sur la principauté de Transylvanie.²³ La diplomatie française observa très prudemment ses projets car elle ne voulait pas compromettre ses bonnes relations avec l'Empire des Habsbourg. Ces projets furent appuyés par Bonneval et Ibrahim Mütefferika, comme les correspondances diplomatiques nous le confirment. Le marquis de Villeneuve en rendit compte dans son rapport du 2 août 1737 : « *Dans la situation ou se trouvent les Turcs, ils ont cru que le seul parti qu'ils avoient à prendre étoit de faire une diversion en Hongrie ; Ibrahim effendy qui fait actuellement la fonction de drogman de la Porte a été chargé de traduire en hongrois et en latin un manifeste turc que les ministres de la Porte ont dressé pour exciter la nation hongroise à se soustraire de l'obéissance de l'empereur et se mettre sous la protection du Grand Seigneur, dans ce manifeste on offre aux Hongrois de les rétablir dans leurs anciens privilèges et de ne les soumettre à aucun tribut : pour l'exécution de ce projet on a proposé d'envoyer le Prince Ragotzy en Transilvanie avec de l'argent et des troupes capables d'y faire une révolution...* »²⁴

Même après le départ d'André de Tott en France, Ibrahim Mütefferika continua de fournir des informations à l'ambassadeur de France à Constantinople qui rappela dans sa lettre du 29 août 1737 qu'il avait eu la nouvelle du projet d'alliance suédo-ottomane contre la Russie par l'intermédiaire de ce drogman.²⁵ L'importance d'Ibrahim Mütefferika résidait dans la position qu'il occupait au sein de la hiérarchie ottomane en tant que drogman du grand vizir, qui détenait alors le principal moyen de communication entre le marquis de Villeneuve et les autorités ottomanes. L'attachement évident d'Ibrahim Mütefferika à la cause de Joseph Rákóczi posa de temps à autre des problèmes avec ses interlocuteurs.²⁶ Toutefois, Ibrahim efendi demanda l'avis de l'ambassadeur français sur certaines questions. Par exemple, il informa le marquis de Villeneuve, par l'intermédiaire du drogman de l'ambassade

²³ Sur les projets de Joseph Rákóczi voir : A. Vandal, *Le Pacha Bonneval*, Paris, 1885, p. 66-68., S. Gorceix, *Bonneval-Pacha et le jeune Rákóczi, Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga par ses amis de France et des pays de langue française*, Genève, 1978, p. 341-363.

²⁴ BNF, Ms. Fr. 7181 fol. 270.

²⁵ *Idem.* fol. 284-285.

²⁶ Extrait du rapport du 18 avril 1738 du marquis de Villeneuve : « *Mais le Grand vizir deffendit expressément qu'il en fut parlé, ni à Saïd-effendy, ni à Ibraïm-effendy ; cette deffence expresse doit avoir eu pour motif sur tout à l'égard de ce dernier, l'intérest qu'il prend pour le Prince Ragotzy, dont il est icy comme l'agent.* » BNF, Ms. Fr. 7190 fol. 99-100.

de France, des projets hongrois et transylvains de Rákóczi et Bonneval. L'ambassadeur français répondit poliment en confirmant qu'il n'avait pas reçu d'instructions à ce sujet et que la France voulait la paix et la stabilité dans la région. Une éventuelle diversion hongroise était contraire aux intérêts de la politique extérieure française qui jouait un rôle de médiateur dans les négociations de paix.²⁷

Au début de l'année suivante, l'agent hongrois du marquis de Villeneuve, André de Tott, revint de sa mission en France et arriva à la fin du mois de février 1738 à Constantinople. Il reprit immédiatement contact avec Ibrahim Müteferrika qui l'informa de l'état des négociations.²⁸ Leur enjeu résidait dans la coordination des projets de diversion de Joseph Rákóczi en Hongrie et de la médiation française pour la paix. L'ambassadeur de France veillait également à ce que la présence de son agent d'origine hongroise dans l'entourage de Joseph Rákóczi ne puisse nuire à cette médiation. Dans cette perspective, il le chargea d'une mission auprès du feld-maréchal Münich, le chef de l'armée russe en Ukraine. De même, le grand vizir écarta Ibrahim Müteferrika du terrain des négociations et l'envoya auprès de son armée principale qui opérait sur le Danube.²⁹

Le théâtre des opérations se réduisit *grosso modo* à la région d'Orsova, ville située non loin de la célèbre Porte de Fer. Les belligérants s'affrontèrent autour de l'île d'Adakalé (Neuf-Orsova) dont la possession signifiait le contrôle du Danube, principal axe des transports de troupes et de munitions. Le 13 juillet 1738, le siège de l'île commença et les troupes turques envahirent les alentours d'Orsova d'une manière furieusement résolue. Presque tout l'arsenal de l'armée ottomane fut mis en ligne : onze batteries de 120 canons et quatorze mortiers crachèrent le feu sur la forteresse. Profitant du niveau bas du Danube, les sapeurs ottomans réussirent à miner les fortifications et les troupes d'assaut débarquèrent en force sur le bord asséché du fleuve. Ces événements scellèrent le sort de la forteresse, qui se rendit le 15 août. Les conditions de la capitulation furent négociées par Ibrahim Müteferrika, qui réussit à convaincre le commandant de la place de se rendre malgré

27 BNF, MS Fr. 7181 fol. 300.

28 BNF, Ms. Fr. 7190 fol. 64-65.

29 Un autre agent français, Charles de Peyssonnel, attaché au grand vizir fit une note intéressante sur Ibrahim Müteferrika en 1738 : « *J'ai d'un autre côté pour voisin İbraîm effendi, vous le connaissez sans doute, c'est le fondateur de l'imprimerie turque, Hongrois de nation, jadis ministre [unitarien], aujourd'hui Turc. C'est un fort bon homme et je ne sais à propos de quoi il a changé de religion. C'est un esprit à projet, plus laborieux que savant. Il a conservé quelque teinture de la langue latine, ce qui me met à portée de converser avec lui sans interprète.* » Cité par Gérard Duverdier, « Savary de Brèves et Ibrahim Müteferrika : deux drogmans culturels à l'origine de l'imprimerie turque », *Bulletin du Bibliophile* 3 (1987) p. 353-354.

les forces considérables qui y stationnaient. La prise d'Orsova décida la suite de la campagne : les troupes impériales se retirèrent vers Belgrade, tandis que l'armée ottomane se préparait à poursuivre son offensive jusqu'à cette place considérée comme le but ultime de la guerre. Ainsi, la campagne de 1738 signifiait un véritable tournant dans la guerre austro-turque de 1737-1739.³⁰

Au cours des années 1740, Ibrahim efendi fut encore actif dans les négociations secrètes. En 1743, il négocia une alliance entre la Suède et la Sublime Porte et dut ensuite partir pour le Daghestan, à moins que cette mission n'ait été confiée à un autre diplomate ottoman du même nom. Dans ses dernières années, il était probablement disgracié et écarté du pouvoir. Selon le témoignage de l'ambassadeur français, il s'occupa alors de ses moulins à papier : *« Vous avez vû, Monsieur, par mes precedentes relations la part qu'on donnoit à Ibraïm effendi dans les deliberations relatives aux affaires d'etat ; il a pris envie au Grand Seigneur de voir du papier des nouveaux moulins que cet effendi a fait construire à quelques lieues d'icy. On l'a expédié avec tout l'empressement possible, pour donner au plustost cette satisfaction au sultan ; de sorte que cet homme, qui decidoit il y a 2 mois des titres de l'empereur, qui en négocioit une nouvelle formule, et qui dernièrement regloit les plans de la Porte, sur la destinée de l'Allemagne, est occupé de la fabrication d'une râme de papier qui est pour luy à present une affaire plus importante qu'aucune autre dont il ait été chargé de sa vie. »*³¹

Le même ambassadeur nous laissa en 1745 une description pertinente de ce personnage mystérieux qui montre fort bien sa place dans la hiérarchie politique ottomane, ses caractéristiques personnelles et ses méthodes douteuses : *« Peut-etre convient-il de faire encor mention icy d'Ibraïm effendi ancien apostat hongrois qui est directeur de l'imprimerie turque et jouë en même temps le rôle d'une espece de drogman de la Porte comme c'est par son canal qu'on demande ordinairement des avis au comte de Bonneval, sur les divers evenements de l'Europe, on s'est accoutume à avoir en luy une certaine confiance qui luy donne presque le relief d'un conseiller d'Etat. Il a un fils adoptif qui est secretaire du drogman de la Porte, depuis longues années dont j'ay fait mention cy-dessus ; en sorte qu'il n'y a point d'affaires politiques, où il ne se trouve initié directement ou indirectement, son credit augmente dailleurs par le caractere du drogman de la Porte, qui intimidé par la mort funeste de son predecesseur, évite autant qu'il peut de se trop immiscer dans les affaires et n'est pas fâché de rejeter sur Ibraïm*

³⁰ V. H. Aksan, *Ottoman Wars 1700-1870. An Empire besieged*, London, Longman, 2007, p. 112-116.

³¹ BNF, NAF 5104 *Correspondance 1745-1747* fol. 58.

effendi, le risque des plus délicats. Quant à leur caractère et leurs dispositions, Ibraïm effendi né hongrois et nourri dans la haine de cette nation pour la cour de Vienne a toujours été regardé comme un sujet naturellement porté pour la France ; il a servi avec zèle les Suédois, depuis leur alliance avec la Porte ; ainsi que le comte de Bonneval ; cependant ils ont donné lieu à de violents soupçons l'un et l'autre, sur leur intelligence avec le resident d'Hongrie dans l'affaire qui a été détaillé par le dépêche du 19 février dernier. »³²

La date et les circonstances de sa mort nous ne sont pas exactement connues. D'après l'épithaphe de son tombeau, il dut décéder en l'an 1160 de l'hégire (1747) à Constantinople. L'historien Orlin Sabev a récemment publié des documents sur la mort et l'héritage d'Ibrahim Mütferrika.³³

LE TRADUCTEUR

Charles Émeric de Reviczky naquit le 4 novembre 1737 à Revisnye, l'ancien fief de la famille.³⁴ Son père, Jean-François Reviczky, fut un député du comitat de Zemplén, fonction politique qui lui permit d'avoir des relations politiques étendues. Très probablement destinait-il son fils à une carrière diplomatique car, après les études du jeune Charles à Vienne, il l'envoya dans les principales cours d'Europe, conformément à la tradition du Grand Tour, et même en Asie où il devait apprendre le turc et le persan.³⁵

Notons qu'à cette époque il n'y avait pas d'établissement de formation diplomatique à Vienne. La profession s'apprenait alors à l'étranger à la suite d'un diplomate accrédité ou bien par l'intermédiaire des auteurs classiques, comme Abraham de Wicquefort ou François de

³² *Idem.* fol. 63.

³³ Voir sur ce sujet : Orlin Sabev, « En attendant Godot : la formation d'une culture imprimée ottomane », *Études Balkaniques-Cahiers Pierre Belon* 2009/1 (n° 16), p. 222 n. 8.

³⁴ Les Reviczky de Revisnye appartenaient aux anciennes familles de la Haute Hongrie (aujourd'hui Slovaquie) dont les ancêtres connus remontaient jusqu'au XIII^e siècle. L'ascension de la famille commença au XVII^e et XVIII^e siècles où plusieurs de ses membres se distinguèrent au service des Habsbourg.

³⁵ Michaud, *Biographie universelle ancien et moderne*, tome 35, Paris, s. d., p. 500-501. Voir sur la carrière de Reviczky récemment : Michael O'Sullivan, « A Hungarian Josephinist, Orientalist, and Bibliophile : Count Karl Reviczky, 1737–1793 », *Austrian History Yearbook* 45 (2014) : 61–88. ; Ferenc Tóth, « Charles Emeric de Reviczky : diplomate, penseur militaire et bibliophile de l'époque des Lumières ». Guy Saupin – Éric Schnakenbourg (dir.) : *Expériences de la guerre et pratiques de la paix. De l'Antiquité au XX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 169-180.

Callière.³⁶ Marie-Thérèse d'Autriche et son chancelier Kaunitz avaient un certain intérêt pour le développement des relations internationales, y compris même les aventures coloniales. En 1753, Marie-Thérèse donna son accord pour la fondation d'une Académie orientale qui ouvrit ses portes à Vienne le 1^{er} janvier 1754. Cet établissement spécialisé dans l'enseignement des langues orientales deviendra plus tard une des institutions les plus célèbres de la formation diplomatique : le fameux *Konsularakademie* de Vienne.³⁷

Reviczky avait d'ailleurs une facilité extraordinaire pour apprendre les langues étrangères. Outre le turc, le persan, le grec et le latin, il parlait et écrivait bien le français, l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol et la plupart des autres langues européennes. C'est à cette époque qu'il se fit connaître par la traduction de l'ouvrage militaire d'Ibrahim Mütefferika, le célèbre *Usul el-Hikem fi Nizâm el-Ümem* (*Pensées sages sur le système des peuples*), qui fut publié sous le titre de *Traité de la tactique ou méthode artificielle pour l'ordonnance des troupes* en 1769 à Vienne et la même année à Paris. Sa parution s'explique par la situation internationale de l'époque, puisqu'une nouvelle guerre russo-turque venait de commencer l'année précédente. Ensuite, il entreprit la traduction d'un poème persan en vers latins.³⁸ Il s'agit des extraits du *Divan* de Hafez avec des explications, des commentaires et d'abondantes notes philologiques. La traduction latine parut en 1771, suivie la même année par une traduction anglaise³⁹ tandis que la traduction allemande ne parut qu'en 1782.⁴⁰

Frappée par ses capacités linguistiques et ses talents, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma en 1772 envoyé extraordinaire plénipoten-

³⁶ Cf. Lucien Bély, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI^e – XVIII^e siècle*. Paris (PUF), 2007.

³⁷ Voir sur l'histoire de l'Académie Orientale de Vienne : Marie de Testa et Antoine Gautier, « L'Académie Orientale de Vienne (1754–2002), une création de l'impératrice Marie-Thérèse », In : Marie de Testa et Antoine Gautier, *Drogmans et diplomates européens auprès de la Porte ottomane*, Istanbul (Isis), 2003, pp. 53-75. Cf. David do Paço, *L'Orient à Vienne au dix-huitième siècle*, Voltaire Foundation, Oxford, 2015.

³⁸ Denina, l'abbé Carlo, *La Prusse littéraire sous Frédéric II, tome III*, Berlin, 1791, p. 223.

³⁹ Voir à ce sujet : Richardson, John, *A Specimen of Persian Poetry or Odes of Hafez : with an English Translation and Paraphrase chiefly from the Specimen Poeseos Persicae of Baron Revizky, Envoy from the Emperor of Germany to the Court of Poland with Historical and Grammatical Illustrations, and a Complete Analysis, for the Assistance of those who wish to study the Persian Language*, Piccadilly, 1802.

⁴⁰ *Fragmente über die Litteraturgeschichte des Perser, nach dem Lateinischen des Baron Rewitzki von Rewissnie Kais. Kön. Gesandten in Berlin. Mit Anmerkungen und dem Leben des persischen Dichters Gaadi von Johann Friedel*, Wien (chez Joseph Edlen von Kurzbeck), 1783.

taire en Pologne.⁴¹ Cette mission était particulièrement délicate. La Pologne se trouvait dans une crise profonde depuis l'élection de Stanislas-Auguste Poniatowski en 1764. Cette République présentait un vaste territoire ingouvernable et scindé entre les différentes factions nobiliaires. L'intervention des troupes de Catherine II transforma la partie orientale du pays en une zone d'influence de la Russie. Frédéric II avait également des visées sur la Prusse royale, partie de la République de Pologne, et lança l'idée d'un système de surveillance commune de la Pologne par les trois grandes puissances. L'enjeu de l'envoi de Reviczky en 1772 concernait le partage de la Pologne.⁴² Il devait argumenter au nom de Marie-Thérèse d'Autriche pour légitimer ses droits sur la Galicie polonaise. L'envoyé impérial présenta les droits historiques de la Hongrie sur ce territoire en vertu des anciennes conquêtes des rois hongrois et tchèques au Moyen Âge.⁴³ La diplomatie impériale utilisa ainsi d'une manière efficace les résultats de l'historiographie hongroise naissante.⁴⁴

41 Voir sur les circonstances de sa nomination : Wilhelm Rausch, « Österreichs erster Geschäftsträger in Warschau nach der 1772 erfolgten ersten Teilung Polens », *Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs*, 14. Band (Gebhard Rath-Festschrift), Wien (Berger), 1961, p. 288-299.

42 Au début de l'année 1771, Catherine II proposa déjà au roi de Prusse le partage de la Pologne. L'atteinte à l'intégrité de la Pologne survint rapidement du fait de l'Autriche, qui occupa de manière préventive le territoire de Zips, enclave polonaise en Haute Hongrie, concédée naguère par les rois de Hongrie à ceux de la Pologne. Ce fait accompli fondé sur un droit ancien fournit un prétexte d'annexion aux deux autres puissances, malgré les réticences du chancelier Kaunitz. Les négociations se poursuivirent rapidement entre la Prusse et la Russie, tandis que l'Autriche résista longtemps aux tentatives d'agrandissements territoriaux. L'idée du partage ne fut acceptée par Marie-Thérèse qu'à la fin août 1771.

43 Les documents historiques attestent ainsi les droits de Marie-Thérèse : « *La Pologne a encore fait plusieurs pactes et traités avec la Hongrie, mais on a toujours négligé d'arranger finalement cette prétention sur Halicz et Vlodimir, et comme après la mort de Louis, roi de Hongrie, qui périt malheureusement en 1526 près de Mohacz, la sœur de ce roi Anne se maria avec Ferdinand de la maison d'Autriche et lui apporte ce royaume en dote (...)* Que les rois de Hongrie n'ont jamais renoncé à de leur droit, est assez clair, qu'ils ont porté le titre de Halicz et de Vlodimir plus des trois siècles consécutifs et même en traitant avec les rois de Pologne, comme par exemple cela arriva à Vienne en 1515 avec Sigismond I rois de Pologne et Wladislas roi de Hongrie depuis Coloman et même depuis André son père et Béla IV son frère qui ont pris le titre de Halicz et Vlodimir. » Österreichisches Staatsarchiv, Haus-, Hof-, und Staatsarchiv (ÖStA, HHStA), Polen II 35 1773 I-III. « *Recit historique du droit que les Rois de Hongrie peuvent avoir sur la Russie meridionale, ou l'ancien Royaume de Halicz et de Vlodimir* » (le 31 janvier 1773) fol. 75.

44 Voir à ce sujet : Ferenc Tóth, « La naissance de l'historiographie moderne en Hongrie à l'époque des Lumières », Chantal Grell (dir.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 2006, p. 187-201.

Le grand dilemme du partage de la Pologne préoccupait toute l'Europe. De longs marchandages se poursuivirent pendant lesquels les puissances essayèrent d'équilibrer leurs gains au détriment de la République de Pologne. La solution finale se dessina vers la fin de l'été 1772. Selon les accords tripartites, la Prusse annexa le territoire compris entre la Poméranie et la Prusse orientale. De cette manière, la Prusse et le Brandebourg se réunirent en un seul ensemble politique. L'Autriche retrancha du sud de la Pologne une large bande composée d'une bonne partie de la Galicie et de la Ruthénie. La Russie obtint le territoire à l'est de la Dvina, du Druc et du Dniepr. Probablement Reviczky, dont la famille était originaire de la région limitrophe avec la Pologne, n'accepta-t-il pas cette solution injuste sans remords.⁴⁵

Pourtant les tensions entre les trois puissances existaient bien. Les débats et pourparlers secrets se poursuivirent parallèlement aux négociations officielles. L'opposition entre l'Autriche et la Russie était particulièrement virulente, en raison de l'intervention de l'envoyé impérial. Ses rapports et lettres nous renseignent admirablement sur les revendications exagérées des diplomates russes.⁴⁶ Les conséquences du partage de la Pologne étaient néfastes. Cet accord entre trois souverains peut être perçu comme un signe avant-coureur d'autres partages, ceux de l'Empire ottoman avec l'ouverture de la question d'Orient au XIX^e siècle

45 En témoigne un traité politique sur le partage de la Pologne où la formule suivante résume bien les rapports entre la justice et les faits de la *Realpolitik* : « *Personne ne doute, que les titres, que la Pologne cite pour défendre sa cause, sont de la nature de ceux, que tout autre souverain aurait allégués, pour prouver ses droits sur les possessions les moins contestées. S'il ne s'agissait que de plaider d'après les maximes du droit des gens, et les traités solennels : la cause des Polonais serait bonne, les prétentions des cours insoutenables, et le système injuste. Mais les trois Puissances unies ensemble, ont sur pied sept à huit cent mille hommes de troupes, bien choisies et disciplinées : la Pologne, quand même elle aurait pour elle tout le reste de l'Europe, ne saurait leur en opposer ni autant, ni de si bonnes. C'est un argument redoutable, auquel il n'y a point de réplique : et c'est, en suppléant par cet argument au défaut d'autres, que les trois cours, sans entendre la partie adverse, ont porté la sentence définitive : que, leurs prétentions étaient bonnes.* » ÖStA, HHStA, Polen II 36 1773 V-VI « Examen du système des cours de Vienne, de Petersbourg et de Berlin concernant le démembrement de la Pologne 1773 » fol. 286.

46 Dans un rapport un peu surréaliste, Reviczky rend ainsi les reproches de l'ambassadeur russe aux Polonais : « *Mais quel a été le résultat d'une amitié soutenue pendant si longtemps et achetée par d'aussi grands sacrifices en hommes et en argent, auxquels la Russie ne s'est jamais refusée, dès qu'il s'est agi du repos et de la conservation de la Pologne ? C'est avec douleur que je suis obligé de ramener les regards de l'illustre Délégation sur l'effrayant tableau des troubles et dévastations de sa patrie. Victime de la cupidité, de l'intérêt particulier et de l'ambition, couverts du fantôme de la liberté, qu'on supposait en danger par la garantie, dont la Russie s'était chargée pour sa conservation, que serait-elle devenue cette Patrie, si la Russie par un juste ressentiment l'avait abandonnée aux convulsions, qui l'agitaient, et qui auraient infailliblement entraîné sa ruine totale ?* » ÖStA, HHStA, Polen II 37 1773 IX-XII fol. 35.

et de la Monarchie austro-hongroise au début du XX^e siècle. En tout cas, la France et l'Angleterre ne s'opposèrent pas au partage de la Pologne.

Durant sa mission à Varsovie, Reviczky mit tout en œuvre pour recevoir des informations exactes sur les opérations militaires de la guerre russo-turque (1768-1774) et, plus tard, de la guerre de Succession de Bavière (1778-1779). Par l'intermédiaire du prince Czartoryski,⁴⁷ il reçut régulièrement les commentaires stratégiques d'un des experts les plus célèbres de son temps : l'écrivain militaire suisse Charles-Emmanuel de Warnery.⁴⁸ Joseph II, en souverain éclairé, montrait aussi un grand intérêt pour les relations internationales, même si sa vision était beaucoup moins ambitieuse que celle de Marie-Thérèse et de Kaunitz. Au lieu de développer une marine militaire, il préféra augmenter la capacité de ses forces terrestres contre les puissances européennes, et surtout contre la Prusse de Frédéric II. Peu après son avènement, Joseph II rappela Reviczky de Pologne en 1781 pour l'envoyer comme ambassadeur à Berlin à un moment où les relations entre les deux cours étaient assez tendues. Ses correspondances diplomatiques nous renseignent sur les divers événements survenus à la cour de Frédéric II. Outre les longs rapports qui décrivent les grandes lignes de la politique européenne après la guerre de Sept Ans, notre diplomate réussit toujours à trouver des histoires culturelles ou bien des récits à portée scientifique, car Reviczky était ouvert à tout ce qui pouvait intéresser son empereur. Ces documents présentent ainsi des informations pertinentes sur les enjeux de la politique, comme l'annexion de la Crimée par Catherine II en 1783, la fin de la guerre d'Indépendance américaine et la grande politique française du comte de Vergennes. La franchise de ses manières et sa politesse lui avaient très rapidement gagné la confiance des ministres prussiens, en particulier celle du comte de Herzberg qui était le plus influent ministre de Frédéric le Grand et en même temps un ennemi implacable de l'Autriche.⁴⁹

Par sa culture universelle, Reviczky réussit à établir une relation très fine et amicale avec ce ministre éclairé et rusé. En discutant librement sur divers sujets culturels, il reçut souvent des informations et des impressions sur les affaires politiques secrètes de la Prusse. Il accueillait avec empressement les savants, les artistes et les philosophes, avec qui il avait des conversations souvent très utiles pour son service. Il suivait

⁴⁷ Voir aussi à ce sujet : J. Reychman, « Une correspondance « turque » entre Charles Reviczky et Adam Casimir Czartoryski », *Acta Orientalia* 1-2/XIII (1961) p. 85-87.

⁴⁸ Sur la vie de Warnery : Edgar Schumacher, « Ein schweizerischer Militärschriftsteller des achtzehnten Jahrhunderts », *Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*, n° 7/82 (Juli 1936) pp. 432-440. ; S. Stelling-Michaud, « Un maître oublié : Le général-major Warnery », *Revue Militaire Suisse*, n° 7/81 (juillet 1936) p. 348-358.

⁴⁹ Laveaux, Jean Charles Thibault, *Vie de Frédéric II roi de Prusse*, tome VII, Strasbourg, 1789, p. 380.

attentivement les recherches scientifiques et les projets d'innovations militaires. Les progrès de l'artillerie française, surtout l'introduction du système Gribeauval après la guerre de Sept Ans, représentaient un véritable défi à la machine de guerre de Frédéric II. Par ses informateurs et espions, il se procura des copies de documents sur les améliorations militaires et dressa des rapports détaillés sur l'armée prussienne, regardée comme la plus redoutable en Europe.⁵⁰

Le siècle des Lumières fut une période d'épanouissement de la bibliophilie et celle de la création des grandes bibliothèques.⁵¹ Le comte de Reviczky avait un talent indiscutable pour réunir une extraordinaire collection de livres anciens particulièrement rares. Les intellectuels berlinois fréquentaient sa maison, les gens de lettres y trouvaient un salon ouvert aux discussions agréables et surtout une bibliothèque qui avait une très bonne réputation. Le savant abbé Denina nous décrit ainsi le rayonnement spirituel de ce foyer de culture : « *Cette superbe collection d'auteurs classiques qu'a Mr. le comte de Rewitzky, contribua beaucoup à ramener le goût dans la typographie berlinoise. On n'avoit encore vu aucun auteur classique imprimé avec goût, avec élégance, avant que Mr. de Rewitzky revoyant les épreuves lui-même et par son digne aumônier Mr. l'abbé Gruber, eût donné l'édition de Pétrone.* »⁵² Après avoir publié ladite édition⁵³ (1784, in 8°) il prépara un catalogue raisonné de sa propre bibliothèque. Cet ouvrage imprimé sous le pseudonyme de « *Periergus Deltophilus* » devint rapidement une référence pour les bibliophiles européens.⁵⁴ Sa première édition ne fut tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires. Elle semble avoir été motivée par un besoin urgent d'argent, car l'aristocrate hongrois qui avait du mal à financer les fastes de l'ambassade impériale. Plus tard, durant son séjour de Londres, Reviczky fit réimprimer le catalogue de sa bibliothèque avec une introduction plus explicite quant à son dessein.⁵⁵

En 1785, le comte de Reviczky fut rappelé de Berlin. L'année suivante, il fut nommé ambassadeur à Londres, où il continua son service diplomatique périlleux dans la situation extrêmement difficile de l'époque révolutionnaire. Dans un premier temps, le chancelier impérial

50 ÖStA, HHStA, Preussen 62 Korrespondenz 1782 n° 154.

51 Voir à ce sujet : Michel Marion, *Les Bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle*, Paris (Bibliothèque nationale), 1978.

52 Denina, l'abbé C., *La Prusse littéraire... op. cit., tome III*, p. 223.

53 *Titii Petronii arbitri Satyricon et fragmenta*, Berlin (chez Johann Friedrich Ungar), 1785.

54 *Catalogue de mes livres – Bibliotheca graeca et latina* (de Periergus Deltophilus), Berlin (chez Johann Friedrich Ungar), 1784.

55 *Catalogue de la bibliothèque du comte de Rewiczky contenant les auteurs classiques grecs et latins – Bibliotheca graeca et latina* (de Periergus Deltophilus), Berlin (chez Johann Friedrich Ungar), 1794, p. XVI.

Kaunitz le chargea de négocier une alliance austro-britannique à laquelle la Russie devait se rallier.⁵⁶ Les troubles en France eurent rapidement des répercussions en Angleterre qui concernaient directement la réputation de la diplomatie impériale. Cette période occasionna par ailleurs à Reviczky des difficultés financières de plus en plus lourdes. En raison de ses problèmes de santé, il renonça, en 1790, à toutes fonctions publiques et refusa une nouvelle promotion diplomatique : l'ambassade de Naples.⁵⁷ Afin de résoudre ses problèmes financiers, il vendit sa célèbre bibliothèque à Lord Spencer. Son prix consistait en une somme de 1 000 livres perçues lors de la vente et en une rente viagère de 500 livres par an. Comme le comte de Reviczky mourut en août 1793 à Vienne, la bibliothèque tomba dans les mains de Lord Spencer pour la somme modique de 2 500 livres... Elle fait aujourd'hui partie des fonds les plus précieux de la John Rylands Library à Manchester.⁵⁸

LE TEXTE

L'ouvrage intitulé *Usul el-Hikem fi Nizâm el-Ümem* (littéralement : *Pensées sages sur le système des peuples*) fut traduit et publié par le comte Charles Emeric de Reviczky sous le titre de *Traité de la tactique ou méthode artificielle pour l'ordonnance des troupes* en 1769 à Vienne et la même année à Paris. Le choix d'un titre différent de l'original fut remarqué par les lecteurs de l'époque : l'orientaliste William Jones écrivit à Reviczky à la fin de l'année 1770 que les savants britanniques le désapprouvaient. Sans doute les événements de la guerre de 1768-1774 contribuèrent-ils à la mise en valeur du caractère militaire de cet ouvrage.⁵⁹ Le choix de la langue française n'était pas fortuit non plus, car la plupart des ouvrages scientifiques et militaires de l'époque des Lumières furent rédigés ou traduits dans la langue de Voltaire et Rousseau. D'après la correspondance de Reviczky avec l'orientaliste William Jones, cet ouvrage eut un certain succès en Allemagne après sa parution.⁶⁰

⁵⁶ ÖStA, HHStA, England 129 Korrespondenz, Weisungen 1789 fol. 31-36.

⁵⁷ Michaud, *Biographie universelle... op. cit.*, p. 501.

⁵⁸ *The John Rylands Library Manchester : Catalogue of an Exhibition of the Earliest Printed Editions of the Principal Greek and Latin Classics and of a few Manuscripts*, Manchester, 1926, p. 12-14.

⁵⁹ Dans une note de la préface, le traducteur explique ce choix par la nécessité de mieux souligner la nature de l'ouvrage.

⁶⁰ Lord Teignmouth, *Memoirs of the Life, Writings and Correspondence of Sir William Jones*, London, John Hatchard Bookseller, 1806, p. 70.

Le genre de l'ouvrage mérite à bien des égards notre attention. Il s'agit d'un ancien genre de la littérature ottomane des XVI^e et XVII^e siècles, celui des recueils de conseils adressés aux souverains (*nasihatü'l-mülûk* ou *nasihatname*). Hormis le célèbre imprimé d'Ibrahim Mütefferika, nous en connaissons des dizaines d'autres avec des centaines de copies manuscrites. Les origines de ce genre littéraire remontent aux écrits persans et turcs rédigés entre les XI^e et XV^e siècles dans le vaste espace eurasiatique occupé par différents peuples musulmans. Le développement et l'expansion des *nasihatname* à l'époque moderne montre bien la volonté de l'élite ottomane, et en particulier la dynastie des sultans, de produire des ouvrages politiques inspirés par les littératures arabe et persane.⁶¹ Sur la page de titre de l'ouvrage original, nous trouvons un ornement d'en-tête (*serlevha*) qui apparut pour la première fois dans l'œuvre du célèbre imprimeur ottoman puis sur tous ses autres ouvrages. De même, on y trouve l'indispensable *besmele* (citation : « *Au nom de Dieu, le généreux et miséricordieux* ») au commencement du texte.⁶²

La préface du traducteur fournit une explication utile pour la compréhension de l'ouvrage. Dans un premier temps, Reviczky évoque la guerre russo-turque, dont les opérations attiraient alors l'attention du public européen. Le traducteur y souligne la franchise et l'esprit critique d'Ibrahim Mütefferika dans la présentation des affaires militaires, qui met en évidence la brûlante nécessité des réformes militaires dans l'armée ottomane. En évoquant la série de guerres turques de la période comprise entre 1663 et 1739⁶³, qui jalonnèrent la reconquête de la Hongrie, il insiste particulièrement sur le changement des rapports de forces entre les armées. On y trouve une belle description du phénomène que les historiens anglo-saxons (Michael Roberts, Geoffrey Parker, Jeremy Black etc.) appellent avec beaucoup de raisons une « *révolution militaire* ». ⁶⁴ Le phénomène concerne l'accélération des innovations techniques concurremment avec la transformation organisationnelle des armées. L'apparition et le perfectionnement de l'artillerie

⁶¹ Douglas A. Howard, « Genre and myth in the Ottoman advice for kings literature », Virginia H. Aksan – Daniel Goffman (dir.), *The Early Modern Ottomans. Remapping the Empire*, Cambridge (Cambridge University Press), 2007, p. 137-139.

⁶² Yasemin Gençer, « Ibrahim Mütefferika and the Age of the Printed Manuscript », Christiane Gruber (éd.), *The Islamic Manuscript Tradition. Ten Centuries of Book Arts on Indiana University Collections*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, p. 168.

⁶³ Cette période est d'ailleurs souvent traitée par les historiens autrichiens comme un ensemble nommé la « longue guerre turque » (« *der lange Türkenkrieg* »). Ces guerres se terminèrent par des traités austro-turcs remarquables (Vasvár, Carlowitz, Passarowitz, Belgrade).

⁶⁴ Voir à ce sujet : Geoffrey Parker, *The Military Revolution, Military Innovation and the Rise of the West 1500-1800*, Cambridge, 1989.

dans les armées européennes provoquèrent notamment des changements dans les systèmes défensifs et la tactique. Avec les réformes militaires modernes, Reviczky prétend même que les concepts chers aux auteurs militaires humanistes de la renaissance tardive, comme le hasard et la providence, pouvaient se réduire à des effets fort limités. Parmi les avantages des guerriers musulmans, il souligne l'importance du courage fanatique qui les animait. Il attribue une grande importance à cette dernière caractéristique, d'autant plus qu'il cite l'exemple des troupes romaines disciplinées qui furent « *battues à la première rencontre de presque tous les barbares, sans doute parce que l'ordonnance et la tactique ne sont utiles qu'en tant qu'on sait les opposer au désordre* ». Il en résulte la nécessité de connaître la complexité du « *génie des nations* » afin de les vaincre, ce qui est la principale raison de la publication du texte d'Ibrahim Müteferrika. Se méfiant des relations de voyage peu fiables, il propose la traduction des ouvrages turcs, ce qui implique la bonne connaissance des langues orientales et en particulier de l'*osmanli* qui était un mélange du turc, de l'arabe et du persan. Reviczky s'oppose à l'image simplifiée des Turcs ignorants et rend un hommage à l'activité de l'imprimeur Ibrahim efendi, qui marqua un changement dans les relations entre les Turcs et les Européens. En ce qui concerne ses méthodes de traduction, il se borne à rendre l'essentiel du texte aux lecteurs francophones intéressés par le sujet.

Le texte proprement dit d'Ibrahim Müteferrika commence par une préface contenant les indispensables formules d'introduction (*bes-mele, hamdelé et salvelé*). Ensuite, l'auteur présente humblement sa personne et le sujet de son livre. Dans son introduction, Ibrahim Müteferrika souhaite démontrer les causes de la révolte de Patrona Halîl à Constantinople en 1730 et suggère aux autorités ottomanes des réformes militaires à l'européenne afin de renforcer l'ordre dans l'État et la discipline dans les armées. Bien conscient des grands changements militaires survenus en Europe occidentale au cours du XVII^e siècle, l'auteur argumente ainsi sur la nécessité des réformes : « *Mais, dans les tems passés lorsque les nations faisoient la guerre à peu-près de la même manière, lorsque les chrétiens faisoient moins d'usage des canons & des armes à feu, & que les armes principales étoient les épées & les sabres, les Musulmans supérieurs à toutes les autres nations dans le maniement de ces armes firent sans doute de rapides progrès, mais présentement que la manière des batailles est tout-à-fait différente, & qu'on combat plus de loin que de près, l'expérience a prouvé clairement que l'ancienne méthode n'est plus bonne, ou qu'il faut du moins la perfectionner, en l'accommodant au tems & aux circonstances présentes.* »⁶⁵ Ibrahim

⁶⁵ Ibrahim Müteferrika, *Traité de la tactique ou méthode artificielle pour l'ordonnance des troupes*, Vienne (chez Jean Thom. de Trattarn), 1769. Préface.

Müteferrika mentionne des ouvrages qu'il a utilisés, en particulier des livres d'histoire en latin, mais il ne nous donne pas de références bibliographiques exactes. Toutefois, il put certainement bénéficier des éditions modernes des grands auteurs de l'Antiquité (Polybe, César, Végèce, etc.), peut-être aussi de quelques grands classiques humanistes de la Renaissance. Par ailleurs, nous pouvons présumer qu'il connaissait assez profondément les travaux en latin de Raimondo Montecucoli⁶⁶ dont il dut même traduire quelques textes en turc (*osmanli*).⁶⁷ Outre ses lectures, Ibrahim efendi avoue avoir eu recours à des experts militaires de différentes nations. D'après les correspondances diplomatiques françaises, nous savons qu'il travaillait très étroitement avec plusieurs officiers chevronnés, comme le prince François II Rákóczi et ses généraux en exil à Rodosto, le comte Alexandre de Bonneval ou bien les officiers français qui firent des séjours en Turquie dans les années 1720.⁶⁸ À la fin de sa préface, l'auteur présente le plan de son ouvrage. Le corps du traité est divisé en trois parties. Dans la première, il présente la nécessité de l'ordre et de la discipline dans les affaires militaires. La deuxième partie est consacrée aux différentes connaissances, notamment la géographie, indispensables aux sciences militaires modernes. Dans sa troisième partie, il présente les progrès des armées chrétiennes dans le domaine de l'organisation militaire.

Ce traité écrit dans le genre *nasihatname* préconise avant tout des réformes tirées des observations géographiques et politiques. Il ne s'agit pas de restaurer un passé glorieux, comme celui du sultan Soliman le Magnifique (1520-1566), mais de s'inspirer des pays européens développés dans les domaines politique et militaire. Dans la première partie, l'auteur présente ses idées concernant les principes généraux des États et le fonctionnement des armées. Le propos s'ouvre sur une description sommaire du globe terrestre, ensuite il insiste sur le besoin qu'ont les hommes de constituer des sociétés. Ses idées à ce sujet peuvent être rapprochées de celles de Hobbes et de Locke, dont il pouvait probablement lire les principaux ouvrages en latin. On y retrouve l'idée du droit

⁶⁶ *Commentarium generales artis bellicae aphorismos continens a. R. principe Montecucoli*, édité par F. M. Lehner. Vienne, 1716. et surtout *Commentarii bellici Raimundi principis Montecucoli etc.* édité par P. M. Bonbardi, Vienne, 1718.

⁶⁷ Il existe un exemplaire manuscrit richement décoré à la Bibliothèque Nationale de France (Département des mss orientaux, Suppl. Turc 226), dont on avait attribué la traduction à Ibrahim Müteferrika, copié en 1202/1787 par un certain Seyyid Mehmed, fils de Cheykh Mustafa. Il existe également une copie à la bibliothèque de la Nuruosmaniye d'Istanbul (inv. n° 3237, non daté). L'historien Zeki Veli Togan signale un autre exemplaire à la bibliothèque Rachid Pacha de Kayseri, (inv. n° 1220, fol. 42b-85a). Voir à ce sujet : « Kayseri ve Bursa'daki bazı Yazmalar Hakkında (À propos de quelques manuscrits conservés à Bursa et Kayseri) », in *Tarih Dergisi*, I/1, 1949, p. 69. Informations aimablement fournies par M. Frédéric Hitzel.

⁶⁸ Voir sur ce sujet : F. Tóth, Ibrahim Müteferrika... *op. cit.*, p. 283-295.

naturel, celles de l'opposition innée des hommes entre eux, d'un contrat social et d'un État muni d'une juridiction et d'une armée. Il s'agit là d'un amalgame intéressant de l'Islam et de la théorie du contrat social basé sur le droit naturel. Il en résulte l'émergence des lois et des souverains. L'auteur insiste sur le rôle des lois dans la constitution des sociétés et décrit trois formes d'État : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Il évoque les grands penseurs grecs de l'Antiquité : Platon, Aristote et Démocrate (*sic !*) dont le nom – par une fausse étymologie que le traducteur corrige en note infrapaginale – serait à l'origine de la démocratie. Les États sont toujours en conflits constants entre eux pour gagner de nouveaux territoires ou pour défendre les leurs, d'où l'importance de la force et de la discipline des armées.

Parmi les guerres, qui existent depuis les origines de l'humanité, l'auteur distingue la guerre sainte (*jihâd*) comme une guerre juste, mais qui ne dispense pas les chefs militaires de l'organisation de leurs armées. Il présente les anciens ordres de bataille, les différentes armes et leurs emplois dans des opérations de guerre classiques, c'est-à-dire avant l'invention de la poudre. Dans ces anciennes circonstances où l'affrontement des armées se réduisait à des duels, la bravoure et le courage avaient une importance primordiale. Depuis l'invention des armes à feu et des canons, en bref après la révolution militaire, la situation changea radicalement. L'usage des armes blanches connut alors un déclin incontestable à cause des progrès de la « *nouvelle manière de faire guerre* ». Dans ce domaine, Ibrahim Müteferrika critique ouvertement les autorités ottomanes qui ignorent les principes du fonctionnement de l'État et les acquis de la révolution militaire en Europe occidentale. Il considère l'ancienne tactique des armées ottomanes comme lente, mal adaptée à celle des armées occidentales et surtout indisciplinée. Il propose l'introduction d'un nouvel ordre (*nizam-ı cedid*) pour l'armée ottomane dans lequel figurent les principaux éléments des réformes des armées chrétiennes. Comme beaucoup d'auteurs militaires de l'époque moderne, Ibrahim Müteferrika emploie aussi, parfois sans les nommer, des notions bien connues de la pensée militaire et politique européenne, comme les idées de hasard, d'imprévu, autrement dit la fortune (*fortuna*), mais aussi celles de vertu (*virtù*) et de prudence (*prudencia*).⁶⁹ La recherche d'une bonne discipline et d'une bonne méthode militaire est un leitmotiv du texte qui montre beaucoup de ressemblances avec ceux des penseurs militaires du XVII^e siècle,

⁶⁹ Voir sur ce sujet la thèse récemment soutenue de Gábor Fököli : *Fortuna, lieux communs et exemples historiques dans la littérature politique du XVII^e siècle*, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 2016.

comme l'italien Raimondo Montecuccoli ou le hongrois Nicolas Zrínyi.⁷⁰

Dans la conclusion de la première partie, après un survol historique des grandeurs et misères des grands empires (Rome, Byzance), l'auteur fait un éloge répété de la révolution militaire en Europe occidentale. *In fine*, il développe une philosophie politique assez originale. Probablement inspiré par les penseurs de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle (Hobbes, Locke, Grotius), il insiste sur la nécessité des différentes couches sociales. Contrairement au modèle trifonctionnel des peuples indo-européens,⁷¹ il distingue quatre classes : les militaires (les gens de guerre), les clercs (les gens de plume), les agriculteurs, ainsi que les artisans et marchands. Tous les corps sociaux fonctionnels sont bien entendu soumis au pouvoir du souverain. Conformément aux principes de Montecuccoli, il attribue également une importance primordiale à l'économie et aux finances qui doivent couvrir les frais du fonctionnement de l'État. Afin de renforcer l'efficacité économique, Ibrahim efendi préconise une participation générale des membres de la société aux affaires publiques, idée particulièrement moderne dans une société traditionnelle comme celle des Ottomans. Au lieu d'une armée basée sur le système de *timars*, il envisage une armée moderne et régulière composée de différents corps distingués par des uniformes.

Dans la deuxième partie de son *Traité*, Ibrahim Müteferrika insiste sur l'importance des connaissances géographiques pour le développement des armées et la consolidation de l'ordre étatique. Ces savoirs comprennent d'abord la connaissance exacte de la situation intérieure de l'Empire ottoman, mais il est également convaincu que les musulmans doivent bien connaître la géographie des pays de leurs adversaires. Cela devrait être un élément scientifique substantiel de leur guerre sainte. Par ailleurs, il entend par géographie non seulement la géographie physique, mais également l'étude des « *mœurs et du génie des nations* ». Ibrahim Müteferrika y démontre aussi l'importance des grandes découvertes géographiques qui avaient contribué à l'essor économique des pays chrétiens. De même, les pays musulmans devraient se connaître mieux, ainsi leur coopération pourrait être plus efficace. La géographie et la cartographie pourraient contribuer à la meilleure compréhension de l'histoire et au renforcement de l'ordre étatique. Tout en étant conscient de l'insuffisance de ses connaissances, Ibrahim Müteferrika évoque la tradition des anciens géographes arabes

⁷⁰ Voir en français sur la pensée militaire de Zrínyi : Gábor Hausner, « Nicolas Zrínyi et la littérature militaire hongroise au XVII^e siècle », Hervé Coutau-Bégarie – Ferenc Tóth (dir.), *La Pensée militaire hongroise à travers les siècles*, Paris, ISC-Economica, 2011, p. 61-93.

⁷¹ Voir sur les ouvrages fondamentaux de Georges Dumézil : Hervé Coutau-Bégarie, *L'Œuvre de Georges Dumézil. Catalogue raisonné*, Paris, ISC-Economica, 1998.

et fait également références aux ouvrages imprimés dans son atelier. Le chapitre se termine par des réflexions sur la complémentarité des sciences historique et géographique.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux questions purement militaires. Dans son introduction, Ibrahim efendi décrit les changements des armées occidentales qui occasionnaient les revers des forces musulmanes : l'introduction des armes à feu et de l'artillerie et un nouvel ordre de bataille en lignes rangées. Ensuite, l'auteur donne un aperçu des principales caractéristiques des troupes ottomanes qui par leurs foi, lois, courage et ardeur dans les combats étaient supérieures aux troupes chrétiennes. Il fait également l'éloge de leur habillement léger et de leurs camps retranchés ainsi que de leurs troupes légères (Calmuques et Tatars) qui se distinguaient dans les opérations de petite guerre. La description pertinente de la petite guerre turque, des opérations de guerre asymétrique, est une des parties les plus originales de cet ouvrage.⁷²

En parlant des avantages des sociétés musulmanes, Ibrahim efendi souligne la place importante de la religion, qui n'existait pas ou plus dans les sociétés occidentales. La seule force des chrétiens, plus ou moins sécularisés dans les domaines juridiques et administratifs, réside dans l'organisation et la discipline de leurs actions. Les échecs des troupes musulmanes tiennent à leur désobéissance (indiscipline) aux lois divines. Il en résulte la nécessité de retourner aux principes comme « *les lois divines et politiques, la concorde, l'union, l'harmonie, l'obéissance, la soumission* ».

L'auteur propose ensuite l'introduction des réformes militaires dans l'armée ottomane. Hormis l'adoption des armes à feu, la plus importante nouveauté de l'époque précédente fut le changement de la tactique dans les armées chrétiennes. Ibrahim Mütefferrika propose la répartition des forces ottomanes en unités plus petites et plus opérationnelles dont le commandement et la coopération seraient plus faciles.⁷³ Il reconnaît également l'utilité des uniformes et de la standardisation des armes dans les unités régulières. Il souligne le rôle des officiers et insiste sur leur rémunération en fonction de leurs rangs et besoins. Ensuite, il réaffirme l'importance de la discipline dans le maintien de l'ordre de bataille. Il décrit alors les différentes sortes de troupes européennes : l'infanterie, la cavalerie et les dragons. En évoquant leur équipement, il remarque les avantages de l'emploi des baïonnettes, des grenades et d'autres armes modernes. Notons ici qu'il passe complè-

⁷² Notons ici l'émergence d'une grande littérature sur la petite guerre au XVIII^e siècle en Europe occidentale. Cf. Sandrine Picaud, *La Petite guerre au XVIII^e siècle*, Paris, ISC-Economica, 2010.

⁷³ Il s'agit de régiments d'environ 500 personnes.

tement sous silence les armes savantes, l'artillerie et le génie, dont les imperfections étaient souvent à l'origine des défaites ottomanes de cette époque. En traitant des subdivisions de l'armée (régiments, compagnies), il insiste de nouveau sur la proportion élevée des officiers dans ces unités. Après une brève définition du terme état-major, il développe davantage le service des sentinelles. Ensuite, il souligne l'utilité des exercices militaires en période de paix. *In fine*, il donne un exemple d'ordre de bataille des troupes chrétiennes. Il s'agit d'une organisation proposée pour une armée de douze mille hommes. Il suggère de diviser ces forces en deux lignes égales, de six mille hommes chacune, disposées à un intervalle considérable. Les lignes doivent avoir des ailes renforcées et commandées par les meilleurs officiers. Les mouvements doivent être exécutés dans un ordre impeccable et en silence. Toute tentative de rompre cette discipline doit être punie très sévèrement. Tout en encourageant les forces ottomanes à adopter la tactique moderne et la discipline des armées occidentales, Ibrahim Müteferrika laisse néanmoins une marge de manœuvre aux opérations de petite guerre et à la furie des Turcs (*hugium*) par l'emploi des troupes spéciales lors de l'affrontement de deux armées égales en forces. Dans un esprit optimiste, il croit que l'Empire ottoman serait en mesure de monter une armée d'environ quatre-vingt mille hommes armés et disciplinés. Son argumentation s'appuie sur des exemples historiques, comme celui des réformes de la Russie sous le règne du tsar Pierre le Grand.

Au terme de cette introduction, il convient de souligner l'importance d'Ibrahim Müteferrika : il illustre l'émergence d'une pensée géostratégique au sein de l'élite ottomane dès le début du XVIII^e siècle. Les défis représentés par l'essor de la cartographie occidentale et le développement technique et organisationnel des armées européennes y sont clairement posés, ainsi que les réponses à cette nouvelle réalité. Cet opuscule reflète bien les réformes de la période 1720-1730, nommée « *l'ère des Tulipes* » (*lâle devri*), où l'influence occidentale prit des dimensions extraordinaires. L'imprimerie en caractères arabes du renégat hongrois était un lieu symbolique des réformes à l'occidentale. Cet ouvrage militaire était fort avancé par rapport aux idées du gouvernement ottoman de son époque. En proposant des réformes militaires inspirées des idées italiennes, françaises ou hongroises, Ibrahim Müteferrika voulait introduire un nouvel esprit dans l'armée ottomane. Malgré son succès probable dans les milieux éclairés de la Sublime Porte, cet ouvrage fut complètement oublié après la disparition de son auteur, qui entraîna la fermeture de son atelier par les conservateurs. De même, sa traduction française n'eut pas plus d'influence en Europe qu'en Turquie. Néanmoins, à l'heure où l'on redécouvre la guerre sainte du terrorisme global basé sur l'islam fondamentaliste, il n'est pas indif-

fèrent de connaître les pensées militaires des Ottomans, qui restent le modèle le plus parfait de la stratégie impériale orientale.

NOTES DE L'ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

La présente édition repose sur le texte français publié en 1769 à Vienne. Les notes du traducteur (N.T.) sont généralement tirées de cette édition. Pour la bonne compréhension des choses, nous y avons ajouté quelques notes plus précises de l'édition parisienne de la même année et nos propres remarques (F.T.). Pour des raisons techniques, l'éditeur scientifique regrette de ne pouvoir faire figurer les caractères arabes ou persans de l'*osmanli* ainsi que les signes diacritiques du turc. L'orthographe du texte a été modernisée tout en respectant l'orthographe archaïque de quelques noms propres. Les fautes typographiques sont corrigées.



« Extrait de l'ouvrage *Usul el-Hikem fi Nizâm el-Ümem* (Bibliothèque de l'Académie des Sciences, Budapest) ».

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

Les mouvements et les préparatifs d'une puissance voisine et formidable réveillant aujourd'hui l'attention de toute l'Europe, et faisant le sujet principal des entretiens du temps, j'ai cru que le public me saurait bon gré du présent que je lui fais, comme d'un nouveau moyen pour augmenter ses connaissances relativement aux affaires et au caractère d'un peuple, dont les moindres particularités deviennent intéressantes dans les présentes circonstances.¹

Ce n'est pas à la vérité un ouvrage capable de satisfaire la curiosité du lecteur en lui donnant une idée juste et complète des constitutions militaires de l'Empire Ottoman, comme son titre paraît l'annoncer, cette partie n'y étant que très légèrement touchée ; mais ce qui est tout aussi curieux et intéressant, il contient un raisonnement fort détaillé sur l'art et la discipline militaire des armées chrétiennes, ce qui découvre en même temps la façon de penser des Turcs sur nos règles et principes de guerre, le cas qu'ils en font, le degré de connaissance qu'ils en ont, et les moyens et mesures qu'ils se sont proposé de prendre pour régler leurs troupes sur le même pied, ou bien d'y suppléer en cas de contradiction.

On sera peut-être surpris de voir dans le cours de cet ouvrage avec quelle franchise l'auteur turc entre en discussion de cette matière, et avec quelle liberté il s'explique sur tous ses points. D'un côté, il ravale, désapprouve, et condamne hautement la manière de faire la guerre de sa nation, qu'il dit être celle de tous les anciens peuples, mais qu'il traite de désordonnée, de défectueuse et de pernicieuse à suivre, lui attribuant toutes les disgrâces et les malheurs arrivés de son temps à la maison ottomane, la décadence même de l'Empire, et enfin les fréquents soulèvements et rébellions qui menacent sans cesse le trône et la vie de ses empereurs. D'un autre côté, il admire, loue, et exalte le nouvel art de la guerre des chrétiens qu'il qualifie de science merveilleuse, source de toute prospérité, et instrument infaillible des succès et des victoires, et dont la connaissance lui paraît de la dernière importance.

¹ Il s'agit du début de la guerre russo-turque de 1768-1774 dont l'auteur était le témoin. Voir récemment sur cette guerre : Virginia H. Aksan, *Ottoman Wars 1700-1870. An Empire besieged*, London (Longman), 2007 ; Ferenc Tóth, *La Guerre russo-turque (1768-1774) et la défense des Dardanelles. L'extraordinaire mission du baron de Tott*, Paris, Economica, 2008. F.T.

Il faut sans doute que l'ouvrage de la réforme de la milice soit bien avancé à Constantinople, puisque dans la capitale de l'Empire, dans une imprimerie naissante, et sous les yeux même de la Cour on a permis l'impression de cet écrit, qui parle si ouvertement et si avantageusement parce que la Cour ayant déjà pris son parti, il ne s'agissait plus que de disposer et de préparer les esprits de cette nation toujours révoltée contre les nouveautés, à recevoir sans murmure et sans opposition la nouvelle forme du gouvernement militaire. Les disgrâces suivies de près de cinquante ans, les défaites continuelles, et la perte de plusieurs grandes provinces reconquises par la Maison d'Autriche,² ont enfin ouvert les yeux aux Turcs sur leurs intérêts, et leur ont fait faire des réflexions sur leurs fautes, et sur les défauts de leurs principes de guerre ; et je ne doute nullement qu'ils n'eussent déjà adopté et introduit dans leurs armées le pied militaire des troupes des Chrétiens, s'ils avaient encore continué d'être malheureux. Les succès qu'ils ont eu dans la dernière guerre³ semblent les avoir un peu rassurés, du moins n'y a-t-il eu depuis ce temps-là aucun changement notable dans leur milice ; et suivant toute apparence ils sont encore résolus de s'en tenir à l'ancien usage, où il est à souhaiter pour toute la Chrétienté qu'ils persistent longtemps.

L'auteur de cet écrit n'oublie rien de tout ce qui peut contribuer à rendre son plan plausible, et à le faire accepter à sa nation ; il s'épuise en preuves et arguments pour lui faire sentir l'indispensable nécessité de régler et de discipliner ses troupes suivant la méthode des Chrétiens. D'abord, il démontre l'insuffisance et l'imperfection de l'ancienne forme du gouvernement militaire, et remarque les funestes suites attachées inséparablement à la pratique désordonnée des Turcs d'assembler les troupes, et de les ranger en bataille ; ensuite il fait un détail précis et circonstancié des nouvelles ordonnances de guerre reçues parmi les Chrétiens, et des avantages principaux de l'art militaire, et de la tactique moderne qu'il appelle le grand chemin pour aller à la victoire, et dont il fait consister la finesse principale dans ce que par un arrangement ingénieux, et une liaison admirable des lignes et des rangs, les lâches et les poltrons sont forcés de combattre avec les braves et les courageux.⁴

² Il s'agit ici de deux guerres de reconquête de la Hongrie particulièrement néfastes pour les Ottomans : celle de 1683-1699 et celle de 1716-1718. F.T.

³ La guerre austro-russo-turque de 1736-1739 terminée par le traité de paix de Belgrade. Cf. Ferenc Tóth, *La Guerre des Russes et des Autrichiens contre l'Empire ottoman 1736-1739*, Paris, Economica, 2011. F.T.

⁴ Voilà précisément à quoi se rapporte l'épigramme des quatre vers d'Homère au frontispice de ce livre, qui non seulement nous donnent quelque idée de la tactique du monde la plus ancienne dont il soit parlé, mais qui de plus renferment ce même principe de contraindre les troupes à combattre de gré ou de force. En voici la traduction bonne ou mauvaise de la Mothe Houdart.

Après bien des raisons que l'auteur apporte pour prouver le vice des anciennes, et l'excellence des nouvelles lois militaires, il tâche aussi de lever tous les obstacles qui pourraient en empêcher l'admission. « *Est-il bien possible, dit-il, que la Cour ottomane en considération de ces fines et artificieuses règles employées par les Chrétiens pour éluder, et pour rendre inefficaces les vigoureuses attaques des Musulmans, ne prennent pas aussi la résolution de former un corps d'armée sur le même pied, réglé suivant les mêmes principes de la nouvelle tactique, pour l'opposer aux troupes réglées des Chrétiens et pour rendre par ce moyen vains et inutiles tous leurs efforts?* » On me dira, ajoute-t-il, que nos Empereurs précédents ont sans cette nouvelle tactique remporté des victoires suivies et signalées sur leurs ennemis, et que leurs statuts et constitutions militaires sages et judicieuses comme elles étaient, étant de plus conformes aux lois de la religion, seraient encore aujourd'hui supérieures aux nouvelles ordonnances de guerre des Chrétiens si on les remettait dans leur première vigueur. « *Mais, dit-il, dans les temps passés lorsque toutes les nations faisaient la guerre à-peu-près de la même manière, lorsque les Chrétiens faisaient moins d'usages des canons et des armes à feu, et que les armes principales étaient les épées et les sabres, les Musulmans supérieurs à toutes les autres nations dans le maniement de ces armes firent sans doute de rapides progrès, mais présentement que la manière des batailles est tout à fait différente, et qu'on combat plus de loin que de près, l'expérience a prouvé clairement que l'ancienne méthode n'est plus bonne, ou qu'il faut moins la perfectionner, en l'accommodant au temps et aux circonstances présentes.* »

Il combat même le préjugé, et la superstition ; car dit-il : « *dans une armée indisciplinée et donnée au désordre les bons et les mauvais succès n'étant point attachés à la force, à la puissance, au conseil, ni aux soins et à la direction du commandant, et les victoires aussi bien que les défaites étant purement casuelles et fortuites, il est impossible à l'homme de la plus grande sagacité de prévoir l'issue d'une action. En pareil cas la vraie cause des prospérités et des disgrâces n'étant point considérée, nous sommes toujours obligés de recourir aux décrets de la Providence et à la Prédestination.* »

Il est vrai, continue-t-il, que tout vient du ciel, que c'est la Providence qui dispense les trônes et les royaumes, les victoires et les

À leur tête rangés ceux qui montent les chars,
 Servent aux bataillons de mobiles remparts.
 De fermes légions se placent les dernières
 Il enferme au milieu les troupes moins guerrières
 Rend la suite impossible à leur timidité
 Et leur fait du courage une nécessité.

défaites, la gloire et l'humiliation, mais l'auteur de la nature a subordonné les effets à leurs causes et ne donne ses faveurs qu'en conséquence des moyens employés par les hommes pour les obtenir. Or qu'y a-t-il de surprenant ajoute-t-il, dans ce qu'une armée se conduisant dans toutes ses opérations suivant les principes de l'ordre et de l'harmonie, remporte des avantages sur une armée donnée entièrement au désordre et à la confusion?

Si l'auteur paraît bien sentir les vices et les défauts de sa nation par rapport à la guerre, il n'en sent pas moins les avantages. « *Tout le monde, dit-il, convient unanimement, et souscrit avec impartialité à cette opinion générale, que Dieu éternel a doué la Maison ottomane de grâces et de bienfaits, qu'il n'a accordé à aucun roi de la terre, et que quant aux moyens, ressources, et commodités pour des armements par terre et par mer, pour avoir des trésors et des richesses, pour lever des armées innombrables, et égales en nombre aux étoiles, enfin pour former et fournir des magasins, et pour entretenir l'abondance en tout lieu, il n'y a point de puissance qui lui soit comparable. De plus, continue-t-il, le courage, la valeur et cette magnanimité héroïque si commune à tous les individus de la nation ottomane sont des qualités inconnues de fait et de nom à tous les Chrétiens, et cependant on a vu ces faibles chrétiens non seulement résister à l'invincible armée ottomane, mais qui plus est on les a vu depuis quelque temps consécutivement victorieux et triomphants.* » Il n'oublie pas même l'avantage du fanatisme des Musulmans, et l'illusion de la couronne du martyr qu'il croit un moyen très propre à rendre les soldats valeureux et déterminés, et dont la privation lui paraît très désavantageuse aux troupes chrétiennes.

Ce qu'il y a de plus instructif dans cet ouvrage c'est lorsque l'auteur en relevant les fautes et les irrégularités du gouvernement militaire des Turcs nous fait un tableau aussi curieux qu'intéressant du désordre extrême qui règne dans toutes les démarches de l'armée ottomane, et des funestes conséquences qu'il entraîne après soi. Pareillement en proposant un plan de se servir avec avantage de la manière reçue des combats, et de la perfectionner (en cas qu'on rejette celle des Chrétiens) pour rendre vaine et inefficace l'ordonnance et la tactique artificielle de nos armées, il découvre les principes et les expédients qu'il croit les plus propres à produire cet effet, et qu'on ne sera peut-être pas fâché de connaître.

S'il y a dans ce livre quelques bévues touchant les choses qui regardent la Chrétienté, si l'auteur turc est peu exact et quelquefois dans l'erreur, s'il a des notions imparfaites et en partie fausses des lois et de la discipline militaire des Chrétiens, je ne puis pas dissimuler non plus que le peu de vérités contenues dans cet ouvrage surpassent encore de

beaucoup ce que nous savons de leurs affaires civiles et militaires par le moyen de nos meilleurs livres. Peut-être croit-on que ce n'est pas la peine de s'appliquer trop à connaître les affaires de ces êtres que nous excluons même du nombre des hommes, et dont surtout la manière de faire la guerre n'offre rien de remarquable qu'un excès de confusion. Mais n'y a-t-il point d'exemple que ces troupes indisciplinées aient défait des armées bien disciplinées ? Et ne savons-nous pas que les troupes les mieux disciplinées de la nation du monde la plus guerrière, je veux dire celles des anciens Romains, ont été battues à la première rencontre de presque tous les barbares, sans doute parce que l'ordonnance et la tactique ne sont utiles qu'en tant qu'on sait les opposer au désordre, qui a aussi ses genres, et qu'il fait connaître ?⁵ D'ailleurs qui peut ignorer qu'indépendamment de la pratique des attaques, des défenses, et la manière de combattre, il y a plusieurs autres parties dont la connaissance est tout aussi importante pour bien conduire une guerre ?⁶

Il est en effet inconcevable comment une nation si fort à portée d'être bien connue par les Européens, et si nécessaire à être pénétrée par tous ceux qui sont en quelque liaison avec elle, d'ailleurs si fréquentée par les Chrétiens pour différents intérêts, soit cependant si peu connue, et que parmi une infinité de livres et de relations écrites sur leurs mœurs et gouvernement, il y en ait à peine un seul dont on puisse recommander la lecture. La raison la plus sensible en est, que les voyageurs curieux et savants qui fréquentent ces pays-là pour s'instruire, et qui d'ailleurs ont la volonté et les moyens de faire d'exactes recherches, et d'en donner de bonnes relations, manquent d'ordinaire de la langue qui en est la clef, et sans laquelle il est difficile en tout pays d'acquérir de justes notions, de manière que les matières dont leurs mémoires sont tissus ne sont que des ouï-dire des Chrétiens établis ou demeurant dans le pays, mais pour la plupart très mal instruits ; et que ceux au contraire qui passent leur vie dans ces régions, ou qui y font un long séjour, et qui de plus savent assez la langue pour se procurer de meilleures connaissances sont ordinairement peu curieux, ou dépourvus de lumières.

5 J'ai un bon garant de ce que j'avance ici, c'est Xénophon qui fait parler de la sorte Socrate à un jeune homme revenant de l'école militaire : « *Mais enfin dites-moi, lorsque ce maître vous a montré les différentes façons de ranger une armée vous a-t-il dit quand il faut se servir des unes et des autres ? Nullement, répondit-il. Cependant, repartit Socrate, c'est selon les occasions qu'il faut changer l'ordre.* » *Les choses mémorables de Socrate* (trad. de Charpentier). N.T.

6 Végèce dont les leçons sont encore très estimées par les plus habiles écrivains militaires modernes, dit : « *celui qui fait la guerre doit avant tout s'appliquer à connaître le génie de son ennemi et le caractère de ses généraux, s'ils sont sages ou téméraires, hardis ou timides, s'ils combattent par principe ou au hasard, avec quelles nations braves ou lâches ils ont eu à faire... comment sont affectées ses troupes, ce que pensent celles de l'ennemi, lequel des deux partis a le plus de confiance, pressentiment qui élève ou abaisse le cœur etc.* » (trad. de Bourdon de Sigrais). N.T.

Pour moi, je crois que le meilleur moyen pour se former une juste idée des gouvernements, mœurs, usages, et religion des Turcs, et pour être détrompé de toutes les fausses et absurdes opinions qu'on puise dans ces ridicules relations, est de traduire autant qu'on peut de leurs livres ; car le moindre ouvrage de cette nation, qui presque toujours contient quelque anecdote touchant leurs lois et coutumes, vaut mieux qu'une bibliothèque entière de mémoires, observations, et relations de nos auteurs, parce qu'il y aura du moins à faire quelque fond sur ce que nous dit un Turc des affaires de sa nation. D'ailleurs, il y a plusieurs de ces livres qui traitent directement du gouvernement et des lois civiles et militaires de ce peuple, qui non seulement pourraient nous donner de grandes lumières sur cette matière, mais qui peut-être aussi nous feraient penser plus favorablement de l'esprit et du caractère de cette nation.

C'est un absurde et ridicule préjugé, tout général qu'il est, que les Mahométans sont ignorants par principe de religion, et que l'Alcoran leur défend de s'instruire, de peur qu'ils ne s'aperçoivent de l'absurdité de leur croyance. Il est vrai que les gens qui savent lire et écrire y sont plus rares que chez nous, mais aussi faut-il dix fois plus de temps pour apprendre à lire les langues orientales que les nôtres ; savoir lire couramment dans ces langues-là, c'est les posséder à fond, au lieu que chez nous c'est l'affaire de quelques semaines ; ajoutez qu'un Turc ne saurait lire les livres écrits dans sa propre langue sans une connaissance au moins médiocre de l'arabe et du persan, langues aussi différentes l'une de l'autre que l'allemand l'est de l'italien. Il est aussi vrai qu'à l'égard des arts et des sciences proprement dites, les mahométans sont, et avouent être très inférieurs aux Européens, toutes leurs connaissances en philosophie, physique et mathématiques se bornant à ce que les Arabes d'Andalousie⁷ ont traduit et commenté des auteurs grecs, qu'ils étudient encore dans leurs écoles sans y avoir changé ou ajouté presque rien de nouveau ; mais pour ce qui est des belles-lettres, des pièces de poésie et d'éloquence, ils feraient plus de difficulté de nous accorder la préférence, et quelle que puisse être en cela leur prévention, il faut convenir qu'ils ont, surtout en poésie, des pièces d'une grande beauté dans leurs langues, et qui marquent assez bien la vivacité, l'imagination, et la délicatesse de l'esprit de ces nations, qualités qui peuvent les rendre capables de tout quand ils auront changé leur façon de penser. Du reste tant s'en faut que la religion ou leur grossièreté leur fasse concevoir du mépris pour les lettres et les arts⁸ qu'il n'y a peut-être aucun peuple qui soit plus curieux, plus passionné pour les sciences, ni

⁷ C'est ainsi que les Turcs appellent la dynastie des Arabes d'Espagne. N.T.

⁸ À moins que ce ne soit la peinture et la sculpture qu'ils ne sauraient cultiver, à cause que la loi leur défend de garder toute sorte de représentation d'animaux. N.T.

plus appliqué à l'étude, et où le savoir donne plus de considération.⁹ Un grand obstacle à leur progrès dans les sciences, et qui en les tenant dans un état d'anéantissement les rendra pour longtemps moins formidables à leurs voisins, c'est l'arrogance et ce mépris souverain qu'ils affectent de marquer pour tout ce qui vient des gens étrangers à leur religion, et qui les a poussés à attacher une sorte d'opprobre à l'étude même des langues¹⁰ de ceux qu'ils appellent infidèles, de façon que ce même orgueil si humiliant quand on traite les affaires avec eux, donne en quelque manière un grand avantage à ceux qui l'essuyent.

J'ai peu de choses à dire au sujet d'Ibrahim Effendi, il se qualifie lui-même Muteferrika¹¹ et Imprimeur privilégié. Je dois dire à sa louange que les livres qu'il a imprimés à Constantinople, surtout ceux en grand format, sont de très belles éditions, et que quant à la beauté des caractères, les plus approchants de la belle écriture arabe, ils sont préférables aux plus belles de la chrétienté en fait de langues orientales. L'imprimerie y est tombée avec lui, non pas comme on prétend chez nous, à cause des plaintes ou des soulèvements des copistes, ou pour des raisons plus chimériques encore, mais faute d'habile imprimeur.¹² Ibrahim en était un en effet, car outre l'expérience du métier d'imprimeur il avait de plus l'esprit orné de plusieurs connaissances plus rares dans son pays qu'ailleurs, il était très versé dans les langues orientales l'arabe, le persan, et le turc, comme son style en fait foi (quoique je ne voudrais pas qu'on en jugeât par la traduction) et ce qui est plus rare encore il savait aussi quelque chose de nos langues et entre autres le latin comme il l'assure lui-même.

⁹ Rien de plus commun dans la bouche des gens de lettres en Turquie que ce proverbe arabe : *aduvvun alimun chairun min sadikin ghiahilin* c'est-à-dire Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant. N.T.

¹⁰ Il commencent pourtant à faire traduire nos livres, et on y travaille actuellement à la traduction de Boerhaave. N.T.

¹¹ *Muteferrika* veut dire selon l'étymologie arabe : officier distingué, à cause que les *müteferrikas* sont distingués des *chiaoux* et d'un grade supérieur. Par une ordonnance du Sultan Achmet le nombre en a été fixé à 200. Leur *berat* ou brevet porte qu'ils ne seront point obligés d'aller à la guerre que lorsque le Grand Seigneur ou tout au plus le grand Vezir commandera en personne, exempts pour le reste de suivre les serdares, et de servir en garnison. Ils sont pour la plupart *zaïms*, c'est-à-dire jouissants au-delà de 25 000 aspres de revenus en terres, à quoi va le revenu des *timariots*. 25 000 aspres ne font que 250 florins d'Allemagne, cependant il ne faut pas s'imaginer cette somme soit au juste la valeur de leur profit annuel, car les terres ainsi évaluées et marquées dans le rôle depuis longtemps, se spécifient toujours de même quoique le revenu en soit de beaucoup augmenté. N.T.

¹² Une autre raison qui a fait échouer l'imprimerie, c'est que les Turcs ne font pas grand cas des livres imprimés, aimant mieux d'acheter à grand prix les livres écrits à la main, à cause que l'impression ne saurait jamais arriver à la beauté de l'écriture turque ou arabe. N.T.

Je n'ai pas traduit ce livre avec cette scrupuleuse exactitude dont on a coutume de traduire les écrits orientaux et qui les rend pour la plupart inintelligibles ; comme il ne s'agit point ici d'apprendre la langue, je me suis contenté de rendre autant que j'ai pu le sens et les expressions du texte, sans suivre trop servilement l'ordre de la phrase. Le génie de la langue turque, l'arrangement des mots, l'ordre et la longueur de ses périodes sont si opposés à la syntaxe de toutes nos langues, qu'il en faut entièrement décomposer la construction pour en faire sentir la liaison, et qu'un attachement trop religieux à la lettre causerait une grande obscurité. Du reste le turc et le français m'étant également étrangers je compte sur l'indulgence du lecteur pour toutes les fautes qui me seront échappées.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

AU NOM DE DIEU, CLÉMENT, MISÉRICORDIEUX, ETC.

Louanges, grâces, et bénédictions infinies à ce maître souverain des Empires et Royaumes du monde et des cieux, maître de la gloire et de la toute-puissance, Dieu très saint, qui est le principe et la source de tout ordre, et de toute symétrie de l'univers, dont la volonté suprême règle les affaires des fils d'Adam, et dont les décrets éternels dirigent toutes les actions du genre humain.¹

Salut et paix à ce Prophète du dernier temps l'asile de la félicité du peuple des vrais croyants, qui par la manifestation des canons sacrés de la loi a procuré un ferme appui à la constitution de l'état, et qui moyennant la tradition des articles de la foi révélée, a apporté un remède salutaire à la religion de la nation.

Honneur et vénération soit aussi à la famille de ses descendants, l'exemple de la vertu, et de l'équité, dont l'institut plein de zèle et de ferveur pour la justice sera à jamais le modèle du gouvernement de l'Empire, et dont les dogmes dirigeant au bonheur, seront la règle constante de l'admiration des affaires publiques.

¹ Il ne sera pas inutile de remarquer qu'il est de l'essence de toute préface des livres mahométans qu'elle contienne trois parties, savoir : le *Bismilé*, le *Hamdelé*, et le *Salvelé*. Le *Bismilé*, est la formule usitée de : au nom de Dieu, miséricordieux etc. Le *Hamdelé* est l'action de grâce à Dieu, qui commence d'ordinaire, par ces mots : *hamd-ü-sena*, c'est-à-dire, louanges et grâces à Dieu, etc. Le *Salvelé* enfin est le salut donné au Prophète. On y ajoute communément quelque bénédiction pour les successeurs et la postérité de Mahomet, ensuite de quoi vient l'éloge du prince régnant. Il faut savoir aussi que ces sortes de préfaces sont ce qu'il y a de plus pompeux et de plus travaillé dans tout l'ouvrage, et que ces éloges ont presque toujours quelque rapport au sujet du livre ; de même qu'ici la tactique étant le sujet de l'auteur, il loue Dieu comme principe de l'ordre et de l'harmonie du monde. La coutume de ces pieuses préfaces a tellement prévalu, que même dans les livres remplis d'impiétés, ou d'obscénités, on ne manque pas de louer Dieu, et de saluer le Prophète. Cette note, quoiqu'étrangère à la matière, servira à faire connaître la raison du commencement uniforme de toutes ces préfaces. N.T. (Note qui existe seulement dans l'édition parisienne. F.T.)

Et moi pauvre et vil sujet, privé d'éloquence, et de génie, et n'ayant pour tout bien que le besoin de la miséricorde du Seigneur ; d'ailleurs dépourvu de tout fond d'érudition et de connaissances pour me faire valoir dans le public, et trop destitué de talents et de lumières pour oser présenter quelque ouvrage à la considération des gens de mérite et de savoir² ; me glorifiant seulement comme du comble de mes vœux, et de l'objet principal de mes désirs, de la puissante grandeur du Roi des Rois, l'ornement des climats du monde, et du bruit de la renommée des grâces et bienfaits de sa Majesté Impériale ; me réfugiant ainsi sous l'ombre des ailes de sa puissante protection, et jouissant d'une pleine sûreté dans cet abri auguste, et ce rempart assuré contre les vexations et les injustices des méchants et perfides, et contre la tyrannie des oppresseurs et usurpateurs ; dans cet état de tranquillité ma seule occupation était un attachement inviolable aux devoirs de la reconnaissance pour ses bienfaits royaux, et mes jours et nuits se passaient à faire des vœux ardents et des prières assidues pour la conservation de sa vie, et de son Empire, et pour l'accroissement de sa gloire et de sa grandeur. C'est donc ainsi que retiré dans un coin de ma retraite, et dans l'obscurité de ma solitude, m'abandonnant à ces réflexions et méditations, je goûtai en paix la tranquillité d'âme, et la douceur d'une vie privée, jusqu'à l'an de l'Hégire 1143,³ et celui du lever du soleil de l'auguste maison ottomane. Lorsque tout à coup je sentis mon esprit agité, et comme assailli d'une foule impétueuse de pensées, et mon cœur en proie à la plus vive douleur, à la vue de tant de désastres,⁴ et d'adversités survenus consécutivement dans le cours de la dite année, époque déplorable des calamités publiques, et de tant de malheurs qui accablèrent tout de suite l'Empire Ottoman.

Dans ces troubles mon attention se tournant sur la considération des causes de cette révolution subite, et m'appliquant à la recherche de la vraie origine de tous ces maux, dans l'effort que je faisais pour approfondir ce mystère, mon faible esprit enveloppé des ténèbres de l'étonnement, se perdit entièrement dans l'abyme de ces spéculations.

Toutefois dans la première affliction de mon cœur, je n'ai pas manqué d'attribuer ces funestes effets à la défectueuse exécution des lois et des constitutions de l'état ; à l'extrême indolence des ministres, et des grands officiers de la Cour, dans le maniement des affaires de l'Empire, à la négligence et au peu d'attachement des mêmes à leurs devoirs dans les fonctions les plus importantes du Gouvernement, enfin

² Le turc dit : des gens magnanimes et intelligents. N.T.

³ 1730 selon le calendrier européen. F.T.

⁴ L'auteur entend ici la rébellion de l'année 1730, et la déposition du Sultan Achmet. N.T. (Autrement dit, la révolte de Patrona Halil à Constantinople. F.T.)

à une coupable nonchalance et inaction dans des choses et des circonstances qui demandaient la plus grande vigilance.

Tantôt il m'a paru que de pareils accidents étaient purement l'effet des décrets impénétrables de la providence, provenant de l'essence même de la nature variable de ce monde, et conformes en tout à l'inconstance des affaires humaines. Qu'ainsi les changements et les catastrophes étant dans l'ordre des choses créées, et les révolutions et vicissitudes étant indissolublement attachées à la condition humaine, il était convenable de croire que ces marques d'infirmité dans la constitution du corps de l'Empire, et ces symptômes de l'affaiblissement de ses forces et de sa vigueur n'étoit qu'un simple pronostic de son déclin et de sa décadence. Ces tristes et chagrinantes pensées me firent donc plaindre le sort commun de l'instabilité des choses humaines, et le penchant général à la dépravation située dans le cœur des mortels.

Tantôt jetant mes yeux sur les histoires, et les anciennes relations, et réfléchissant sur les revers et disgrâces de rois et souverains des temps passés, j'ai crû remarquer, que tous les changements, révolutions, vicissitudes, arrivés par les arrêts du Tout-puissant dans les cours et dans les états des Princes musulmans, ont produit pour la plupart d'heureuses conséquences, comme causes principales du rétablissement des lois de la religion et de l'Empire, de l'affermissement de la puissance de la monarchie, de la restauration des droits et canons de la justice, de la pacification des affaires des sujets, de la perfection des ordonnances et statuts du royaume, et de la réforme de la pureté de la foi, et des articles de la sainte religion. Ces flatteuses et satisfaisantes pensées, faisant triompher mon esprit je sentis aussitôt renaître la paix et la tranquillité dans mon cœur désolé.

Mais enfin le plus puissant sujet de ma consolation, et le plus ferme appui de mes espérances, et de la pacification publique c'est le glorieux avènement au trône du plus grand potentat de la terre, l'asile des peuples de la vraie foi, le très puissant et très gracieux empereur des Ottomans, le sultan, le fils du sultan, Mahmud Chan, fils du sultan Mustapha Chan, fils du sultan Muhammed Chan, notre généreux bienfaiteur, et notre clément, et gracieux souverain ; Dieu veuille éterniser son règne, augmenter sa gloire, multiplier ses victoires, et confondre ses ennemis. Attendu que sa Majesté élevée à la dignité impériale, par la grâce et miséricorde infinie de Dieu, seul distributeur de tout bien, a signalé le commencement de son règne à jamais heureux et permanent, et pour ainsi dire le premier moment de son inauguration par la destruction, et la subversion totale de la machine des factions et de la rébellion, et par l'extinction entière du feu de la sédition et des combustions ; ce qui nous fait espérer avec raison, que la même magnanimité accompagnant toutes ses actions, et que la même sagesse conduisant ses opérations, qu'enfin la bénédiction du ciel secondant toutes ses salutaires

intentions, l'empire et la religion recouvreront bientôt leur premier lustre, et que la puissance impériale éclatera avec plus de force, et de vigueur. Dans ce point de vue mon esprit dissipé se rallia, et moyennant une foule d'exemples des révolutions des anciens états et nations rapportés dans l'histoire du monde, et des témoignages tirés d'un nombre de relations, je conçus le dessein de remarquer, autant qu'il me serait possible, les causes principales des troubles, et des désordres apparents ou cachés, arrivés successivement dans les états des princes et monarques précédents, de développer les germes des changements et des vicissitudes continuelles dans les affaires des peuples, et d'indiquer en conséquence les moyens les plus efficaces pour se garantir d'aussi pernicieux accidents, et les expédients les plus convenables pour prévenir ces suites funestes, et pour couper la racine du mal ; aussi bien que pour le rétablissement de l'ordre, et de l'harmonie dans le système du gouvernement, et pour l'affermissement de la constitution de l'empire sur des fondements inébranlables.

Ce qui m'a le plus déterminé à cette entreprise, quoique infiniment au-dessus de ma capacité, et trop téméraire pour un esprit aussi borné que le mien, c'est ce vil et méprisable peuple des Chrétiens, lequel comparé au peuple des Islams, n'était d'abord que très inférieur en nombre, et par rapport aux qualités du corps, et du cœur, une faible et misérable race, mais qui cependant depuis un certain nombre d'années, s'étant répandu dans toutes les parties du monde est non seulement venu à bout d'asservir plusieurs provinces, mais aussi malgré sa naturelle imbécillité a été aperçu plus d'une fois victorieux et triomphant de l'invincible armée ottomane.

Des événements aussi étonnants, et si peu attendus, ont d'abord attiré toute mon attention, et m'ont de plus en plus confirmé dans l'exécution de mon plan, et dans la recherche des vraies causes et instruments de ces surprenants effets. Pour approfondir donc, et pour mieux pénétrer ce mystère étrange, je me suis armé de tout mon zèle, et de tout mon courage pour sortir de l'état de trouble et de confusion, où mon premier étonnement m'avait jeté, et enfin la vivacité de ma passion m'ayant fait entrevoir l'espérance de quelque succès, j'ai donné un cours libre à mes réflexions.

La langue latine que je me suis rendu familière, m'a été d'un grand secours pour cet effet ; car c'est par ce moyen que j'ai puisé bien des connaissances dans les livres contenant l'histoire de tous ces peuples, et que j'ai consulté différents écrits sur l'art de la guerre, et un nombre de mémoires concernant leur tactique, leurs constitutions militaires, la forme de leur ordre de bataille et semblables autres affaires, très importantes à savoir.

Non content de la seule lecture, j'ai cherché des éclaircissements dans l'entretien, et les fréquentes conférences avec des gens d'esprit et

de pénétration, versés dans cette sorte de connaissances, et consommés dans l'expérience des affaires militaires ; en quoi le même secours de la langue latine me facilitant les moyens, j'eus l'occasion de consulter là-dessus les experts de toute sorte de nations, et de questionner les officiers de différentes armées. J'eus surtout soin d'amener ces conversations avec beaucoup de douceur, et de dissimulation, pour m'insinuer de plus en plus par cet artifice dans leur confiance. Les ayant donc ainsi comme amorcé, j'ose dire que rien ne m'a été caché, & que j'eus toute la facilité du monde pour pénétrer jusqu'au fond de leur secret. Au moyen quoi, persuadé que les perles et les pierres précieuses devaient être ramassées, dans quelque endroit qu'on les trouve, j'ai rassemblé soigneusement tous les principes, et les maximes développées successivement dans nos conférences réitérées.

Enfin, poussé par l'ardeur de mon zèle, je résolus de communiquer au public les fruits de mes réflexions, et le résultat de toutes ces consultations. Pour cet effet j'entrepris de donner une certaine forme à cet amas de matières, tirées de la substance des avis et sentiments des personnes éclairées, des méthodes par eux suggérées, et des préceptes et règles généralement approuvés. Tout cela après avoir été dûment assorti, et ce qui m'a paru superflu retranché, a été distribué dans un nombre d'articles relatifs au bon ordre du gouvernement, à un arrangement propre des affaires de l'administration, et à l'affermissement de la constitution fondamentale de l'état ; conformes en tout aux témoignages, et aux aveux unanimes des gens sensés et judicieux, et appuyés sur l'expérience et la certitude des personnes dignes de foi. Ces articles ainsi rassemblés formant la grosseur d'un juste volume, ont été enfin rédigés en un seul livre subdivisé en chapitres, et sections, lequel étant le premier du grand nombre d'ouvrages, et écrits utiles, qu'on s'attend à voir éclore dans ce règne heureux, a été sous de bons auspices intitulé : *Méthode de l'art pour l'ordonnance des troupes*.⁵

Celui-ci étant enfin terminé il ne me reste plus qu'à supplier, qu'entraîné par ma présomption à me prosterner avec mon ouvrage au pied du trône de la sublime grandeur, et puissance Impériale, sa Majesté daigne jeter un regard favorable sur ce livre ; il arrivera ainsi qu'à l'exemple du Prince, les ministres du Divan, et les grands Officiers de la Cour du Sultan tourneront aussi leur vue du côté des avantages de mon plan, et trouvant le chemin déjà frayé, la grâce divine y coopérant enfin, les utilités de mon système se feront bientôt sentir dans le monde, et que le succès et la bénédiction couronnera mon entreprise.

⁵ Je n'ignore pas que les mots : *nizam-iliimem* peuvent se prendre dans un sens plus étendu, comme pour : *la direction des peuples*. Mais la signification que je leur donne, convient mieux au sujet de ce livre, et il semble que l'auteur même les a pris dans ce sens. N.T.

AVERTISSEMENT

Le présent ouvrage est divisé en trois chapitres, dont le premier traite de la nécessité de l'ordre et de la discipline, et des grands avantages qui leur sont attachés. Le second chapitre contient en abrégé les utilités principales, provenant de l'étude de la géographie. Ensuite la considération, et la connaissance des affaires, et opérations des infidèles réprouvés, ennemis de la Foi et de l'Empire, étant de l'aveu de tout ce qu'il y a d'hommes judicieux, et circonspects un objet digne de la plus grande attention, et de la dernière importance, comme absolument nécessaire pour la résistance et l'opposition, peut-être même condition principale de la victoire, le troisième chapitre comprend les différentes espèces de troupes dans les armées des chrétiens, les règles et la discipline observée parmi eux en campagne et en quartier, leurs ordonnances et statuts militaires, prescrits et exécutés dans leurs combats, et dans leur ordre de bataille. Ces trois chapitres suivant l'exigence des matières ont été encore subdivisés en plusieurs sections, en forme de préliminaires.

CHAPITRE PREMIER

SECTION I

De la nécessité de la puissance Souveraine et du besoin indispensable de juges et magistrats parmi les peuples fondé sur la loi naturelle.

De l'aveu unanime de tous les philosophes et mathématiciens, fondé sur les arguments, et démonstrations irréfragables de la géométrie et confirmé par l'évidence des expériences de la navigation, dans le cas qu'un vaisseau suit constamment la direction de l'orient en occident, la figure de notre monde, composé des éléments de la terre et de l'eau, a été déterminée d'une forme sphérique ; et les dimensions de sa longueur, et de sa largeur ayant été prises en conséquence, toute la circonférence de notre globe a été fixée à 1 080 conacs,¹ ou journées d'une marche moyenne. Ce globe n'ayant proprement ni dessus ni dessous, suspendu dans l'air qui l'environne de tout côté, semblable en quelque façon à un grand melon, sur lequel on voit une troupe de fourmis allant et venant, est pour ainsi dire dans toute sa surface peuplé et habité par l'espèce humaine.

Il est pareillement remarqué dans plusieurs livres de droit et de politique, en forme d'introduction, que lorsque l'auteur de la nature s'est déterminé à manifester sa toute-puissance dans l'ouvrage merveilleux de la création, il lui a plu conformément à ses décrets éternels d'attacher à la nature du genre humain toute sorte de besoins, et que relativement à leur condition mortelle les ayant assujettis aux maladies et aux douleurs, il a placé dans leur essence les germes des infirmités et des caducités, pour les amener à leur fin. C'est de là qu'est né le penchant général à la société, et ce désir ardent de se rapprocher les uns des autres ; les hommes étant par leur état trop faibles pour se passer du secours mutuel dans leurs besoins, et incapables de pourvoir à leur subsistance sans un aide réciproque, ne pouvant d'ailleurs conserver, ni perpétuer leur espèce sans l'union, et le commerce, ils se sont assemblés

¹ Le Conac est une journée de chemin, de cinq lieues d'Allemagne, par conséquent trois conacs sont un degré. N.T.

en société, et ont cherché à faire des liaisons avec les autres pour s'entrescourir.

Pendant n'y ayant encore ni droits ni lois pour terminer leurs différends continuellement naissants par rapport à la propriété des choses, et pour accorder leurs intérêts toujours opposés, la division et mésintelligence troubla bientôt le commerce civil et la force et violence décida de tout. Ainsi le plus fort, ou le plus puissant subjuguant le plus faible, le vainqueur en faisant subir le joug de ses lois au vaincu, exerça sur lui l'injuste droit de s'approprier son bien, et le força de lui abandonner la plus grande partie du produit de ses travaux. Peu à peu les usurpateurs oubliant entièrement leur devoir, et n'écoutant plus que la violence de leurs passions et de leur cupidité, la guerre et les combats devinrent leur passion dominante.² Il était donc absolument nécessaire pour remédier à tant de désordres, et pour détourner les effets funestes de la discorde, que ceux d'entre les hommes qui eurent le plus de discernement, et le plus de sagesse dans la direction des affaires, éclairés par la raison, et conduits par la science pratique, s'érigeassent en juges et législateurs, et que posant pour base de leur législation la soumission et l'obéissance à leurs volontés, ils dictassent des lois, et des règlements conformes à la raison, et à l'équité, afin de mettre des bornes à l'ambition des uns, et de réprimer la violence, et l'oppression des autres, et enfin pour contenir chacun dans son devoir, et le rendre content de son sort. Or celui qui en dernier lieu a porté ces lois à la perfection, et qui a mis dans un grand jour les règles de la justice, c'était un personnage accompli, et rempli de perfections, l'envoyé du Très-haut, que l'élite des sages appelle *Ennamus-ul-ekber*,³ ou le confident de Dieu, et que les docteurs de la loi nomment communément Apôtre ou Prophète ; et les préceptes positifs et négatifs, qu'on peut regarder avec raison comme ablution des immondices du péché, et des transgressions, constituent précisément la pacification des affaires du monde, et le tempérament des passions et des concupiscences des fils d'Adam.

² Comme le formulait Hobbes : « *L'état naturel des hommes, avant qu'ils furent joints, était une guerre, et non simplement, mais une guerre de tous contre tous.* » (*Ostendo primo conditionem hominum extra societatem civilem (quam conditionem appellare liceat statum naturae) aliam non esse quam bellum omnium contra omnes ; atque in eo bello jus esse omnibus in omnia.*) Thomas Hobbes, *De Cive*, chapitre 166. N.T. (Citation exacte d'une traduction de l'époque par Holbach : « Si vous considérez, dis-je, attentivement ces deux choses, vous m'avouerez sans doute que l'état naturel des hommes, avant qu'ils eussent formé des société, étoit une guerre perpétuelle, & non seulement cela, mais une guerre de tous contre tous. » *Oeuvres philosophiques et politiques de Thomas Hobbes*, Tome I, Neuchâtel (Société typographique), 1787, p. 17-18. F.T.)

³ *Enamus-ül-ekber*. C'est proprement chez les Orientaux l'épithète de l'Ange Gabriel, ici c'est Mahomet. N.T.

Après donc que ce législateur des canons sacrés de la Foi, et cet Envoyé de Dieu, a pris la voie du royaume des cieus, il a fallu nécessairement un Chef juste, et puissant en autorité, qui comme dépositaire, et gardien des commandements, et des défenses prophétiques, procurât l'exécution et la manutention dans toute sa force des dogmes de la doctrine, afin de marquer les justes limites qui séparent les droits du peuple de ceux de la couronne, et de faire en sorte, que le principal ornement de la pourpre, soit un vrai attachement à la religion ; car c'est ainsi qu'il est dit : *la Foi et l'Empire sont jumeaux.*

Ainsi donc en conséquence de ce que par les arrêts de la Providence les jours des créatures ont été limités à un temps prescrit, et que les hommes ont été destinés à une autre vie, les besoins, et les infirmités attachées à leur condition mortelle, les ayant mis dans la nécessité de rechercher des secours mutuels, déterminés d'ailleurs par un penchant naturel à s'unir et à s'assembler, la société étant ainsi comme d'elle même établie, l'être souverain touché de compassion pour la faiblesse du genre humain, et pour l'impuissance de se conduire eux-mêmes, leur a tantôt envoyé un Prophète, tantôt un Apôtre, tantôt substituant à ceux-ci des vicaires et des Lieutenants, a constitué sur eux des juges justes et éclairés, par le moyen desquels il lui a plu de manifester les lois de sa volonté, relatives au culte, et à l'administration de la justice dans les affaires des humains, et de faire observer constamment les préceptes et commandements dictés par sa sagesse.

Moyennant cet arrangement les peuples innombrables répandus sur la surface de la terre, composés de différentes tribus et nations, portés par une naturelle inclination à l'agrément de ces lois mystérieuses, et suivant bon gré mal gré les décrets éternels de la Providence s'assemblèrent par troupes et par pelotons. Ensuite chaque corps ayant choisi un chef ou un commandant, et s'étant soumis à ses lois positives et négatives, se remettant entièrement à ses avis et décisions en fait d'affaires civiles, en conséquence de ces principes de convention associés et unis par les liens de leurs communs intérêts, ils ont donné lieu à la fondation de divers états et gouvernements distribués sur la surface de la terre, et se conduisant partie par les lois de la révélation, partie par celle de la raison, ils se sont donné des Chalifes, des Rois, des Empereurs, des Monarques, des Cosroès, des Césars, et plusieurs autres souverains, avec titres, et degrés d'autorité différents.

SECTION II

Des divers principes du gouvernement et des différents systèmes des législateurs.

Il est d'une vérité incontestable, attestée par toutes les histoires et relations, que comme de tout temps il y a eu une grande diversité entre les Princes et Souverains du monde, soit en fait de culte et de religion, soit par rapport aux lois et constitutions, de même il y a eu une grande différence dans leur degré de pouvoir et d'autorité, et que par conséquent les maximes du gouvernement, et la forme de l'administration, doivent aussi avoir été sur pied différent, et qu'ainsi les principes par lesquels se gouvernait un état, loin d'être convenables à tous les autres, leur étaient souvent tout à fait opposés. Toutes ces différentes espèces de gouvernement peuvent être réduites à trois des principales, suivant les systèmes de trois des plus célèbres philosophes anciens.

Le premier est celui de la secte de Platon,⁴ qui prétend que l'état doit être gouverné par un Roi juste et sage, et qu'il faut que le peuple lui soit entièrement soumis, et que remettant entre ses mains un pouvoir absolu, et illimité de diriger les affaires du royaume il se rapporte en tout à ses décisions, et obéisse à ses commandements. Cette espèce de gouvernement ou de pouvoir, s'appelle dans les langues savantes grecque et latine du nom de Monarchie ; et c'est sur ce modèle que la plupart des grands états du monde sont gouvernés, comme réputé le plus noble, et le plus convenable aux grandes et augustes races. Le second est celui de l'école d'Aristote,⁵ suivant lequel l'autorité souveraine doit résider entre les mains des principaux de l'état, à telle condition, qu'un d'entre eux étant élu pour chef, les autres aient une portion égale de pouvoir, et d'autorité, afin qu'aucun d'eux enflé de sa noblesse, ou de ses prérogatives, ne soit en état de s'arroger un pouvoir exorbitant, ni de faire craindre aux autres une autorité sans bornes au mépris des lois ; un pareil gouvernement s'appelle dans la langue des philosophes une Aristocratie le mot de *κρατία* signifiant : autorité ou pouvoir ; comme qui dirait le gouvernement des principaux. De nos jours la république de Venise se gouverne par ces principes.

⁴ Je ne garantis ni les définitions, ni l'invention des trois systèmes attribués par l'auteur turc à Platon, Aristote, et Démocrate. Il est vrai que le premier paraît être de cet avis dans sa République ... (Note de l'édition parisienne : Cependant on ne peut pas inférer de ce qu'il ait donné la préférence au gouvernement monarchique. Nos savants en politique semblent beaucoup déferer en cela à Homère, le plus ancien partisan de la monarchie.) N.T.

⁵ Sans parler d'Aristote, une sage aristocratie est presque généralement préférée par les anciens auteurs politiques à tout autre gouvernement. N.T.

Le troisième est celui de Démocrate,⁶ qui prétend que c'est au peuple qu'appartient la souveraine puissance, afin qu'il puisse par lui-même députés élisant parmi eux un sujet, et chaque dix élus choisissant de nouveau un d'entre dix, et ainsi successivement jusqu'à ce que tout le nombre soit réduit à dix, ces derniers dix enfin, représentant le corps et la volonté de toute la nation, gouvernent, et dirigent les affaires publiques, et restent en fonction de leur magistrature pour un an entier. L'année suivante, une nouvelle élection se faisant avec les mêmes formalités, les dix nouveaux membres commencent par faire rendre compte à leurs prédécesseurs de leur administration, et punissent sévèrement tout ceux qui se sont rendu coupables de malversation. Cette sorte de gouvernement s'appelle Démocratie du nom de l'auteur du système, ou plus communément gouvernement ; et en général tous les états, et tous les peuples sont gouvernés selon les principes d'un de ces trois systèmes.

SECTION III

De la nécessité des milices, par rapport à la sûreté, et à la conservation des états.

Conformément à ce qui a été dit ci-dessus, les souverains, et les potentats de la terre ayant été ainsi constitués et affermis dans leur domination, et les peuples s'étant soumis à leur obéissance, partie par la force de l'empire des lois, et de la justice, partie par la faiblesse et l'imbécillité de la nature humaine ; à mesure de la puissance et des forces de chaque souverain, plus ou moins de provinces, de villes, de territoires leur étant assujettis, la terre ainsi partagée entre plusieurs conquérants, a donné lieu à la formation de différents états et royaumes. Ces principes et ces conquérants, suivant le degré de dignité et d'autorité de chacun d'eux, s'appropriant des titres, qui d'Empereur, qui de Roi, qui de Chakan,⁷ qui de Schechinschah,⁸ qui de Sultan, qui de

⁶ J'ignore d'où l'auteur a tiré cette particularité ; peut-être que cela se trouve dans quelque auteur arabe ; je serais porté à croire, que la ressemblance des noms de démocratie, et de Démocrate ou de Dimocrate selon l'écriture arabe, ait induit l'auteur en erreur, s'il n'avait pas lui-même donné l'étymologie, en disant que *κρατια* signifie pouvoir ou autorité. Il se peut donc que quelques écrivains arabes soient de cet opinion, chez qui d'ailleurs les noms grecs sont très défigurés ; c'est ainsi qu'ils appellent Platon, Iflatun, Aristote Aristo, et quelquefois Aristotalis. Peut-être aussi que c'est de Démocrate qu'il est ici question. N.T.

⁷ Il s'agit peut-être d'un mot composé des titres Chah (en persan *Shāh*) qui veut dire « roi » et Khan (en turc *han*) équivalant à l'origine à « empereur », et porté ultérieurement par des dynasties vassales (par exemple les Tatars de Crimée) ou du Moyen-Orient ou de l'Inde. Le terme est également très proche du mot « Khagan », titre

César, selon les dénominations propres, tirées de différentes langues, ont publié successivement des codes de lois et des statuts relatifs à leurs gouvernements.

Cependant la passion malheureuse de la cupidité, de l'avidité, et de la convoitise du bien d'autrui, vices communs de l'espèce humaine, s'étant aussi emparée des souverains, et monarques, et par là chaque état se trouvant dans la nécessité de penser à sa sûreté, et de s'opposer aux desseins ambitieux des usurpateurs, les maîtres des Empires, et les dominateurs des peuples soigneux de conserver et de défendre leurs états, et leurs sujets, et de garantir leurs provinces de l'invasion de l'ennemi, ont eu recours à l'établissement des corps de milice, composés de leurs propres sujets, ou bien d'étrangers, propres au combat et à la guerre, et dressés aux exercices militaires. Une armée ainsi formée, attachée au service du Prince, et de l'état, subordonnée et disciplinée moyennant de bons règlements et ordonnances de guerre, et pourvue de toute sorte d'armes offensives et défensives, a été dans le progrès du temps envisagé comme cause principale de la force de l'état, et comme source de toute prospérité, et de la conservation d'un royaume. Et quiconque marquera dans cette affaire essentielle et de la dernière importance, de la négligence, ou de l'indifférence, il faut absolument que celui-là renonce à la charge du gouvernement, ou que bientôt il se sente accablé de disgrâces, suivies d'un tardif mais inutile repentir, ainsi qu'il est prouvé par cent exemples, et évident par soi-même.

SECTION IV

De la nécessité où se trouvaient les anciens Rois et Souverains de donner quelque forme fixe à leur système militaire, et de faire des ordonnances de guerre.

Les personnes adonnées à l'étude de l'histoire, et versées dans les recherches curieuses des changements et vicissitudes de l'esprit humain, savent très bien, que de tout temps, depuis le commencement du monde jusqu'à ces derniers temps, la guerre et les combats n'ont jamais manqué parmi les peuples, dans toute l'étendue de la terre, et que l'atroce et inhumain usage d'effusion de sang, et de carnage, est presque aussi ancien dans ce monde de calamités que sa création. Mais ce qui rend cette cruelle pratique plus criminelle encore, c'est que la plupart des

impérial chez Mongols, qui signifie « roi des rois » ou « khan des khans ». F.T. Voir *infra*.

⁸ Il s'agit du terme *Chahanchah* (en persan *Shāhanshāh*) qui veut dire « roi des rois » ou « seigneur des seigneurs ». F.T. Voir *infra*.

états et des nations n'ont rien eu en vue dans leurs funestes et périlleuses entreprises, que des avantages purement temporels, comme la jouissance de quelques biens transitoires, ou la vaine gloire de réprimer les forces de leurs ennemis, et de rendre leur état formidable.

Aussi n'y a-t-il que les peuples éclairés par la vraie foi,⁹ et conduits par la sainte religion, qui obligés par le commandement de la loi à entreprendre quelquefois des expéditions, et des guerres saintes, se soient déterminés à endurer les fatigues, et les occupations pénibles et dangereuses d'une campagne, uniquement pour la gloire de Dieu, et qui aient consenti de bon gré à sacrifier leur vie et leur sang pour mériter la félicité dans l'un et l'autre monde, et pour faire leurs provisions pour le voyage de l'éternité, moyennant la pratique religieuse des devoirs prescrits par la loi.

Mais enfin quelque puisse être l'objet de la guerre, tous les peuples, et toutes les nations guerrières ont toujours senti l'indispensable nécessité d'introduire dans leur état militaire une certaine forme fixe, de régler leurs troupes par le moyen de la discipline, et des sages ordonnances de guerre, et de les contenir dans l'exacte observation des règlements et statuts militaires, et dans la constante pratique de leurs devoirs, attendu que sans une pareille conduite il n'est guère possible que l'ordre subsiste dans une armée et que la confusion ne s'en mêle.

Or quelle ait été la forme militaire dans les armées des premiers Rois et Souverains, quelle ait été la discipline de leurs troupes, et quel arrangement dans leur ordre de bataille, tout ceci n'est pas inconnu aux curieux, qui ont feuilleté les livres d'histoires.

SECTION V

Des constitutions militaires des anciens Rois, et de l'ordonnance observée dans leurs combats.

Il est donc constant, et évident par la seule inspection des livres contenant les annales et mémoires des anciens gouvernements, que de même que les armées des premiers Rois étaient formées sur un pied très

⁹ Tout le monde sait que le *Gihad*, ou la guerre sainte contre les infidèles, est un commandement exprès de la loi mahométane, et que le refus d'embrasser leur religion, est un titre suffisant pour déclarer la guerre à une nation quelconque. Si cependant un peuple consent à payer le tribut, la guerre n'a point de lieu, et dans ce cas il n'est pas permis de le troubler dans l'exercice de sa religion. Pour cette raison une paix perpétuelle avec les hétérodoxes est contre la loi, et quoiqu'il y ait des exemples qu'une telle paix, appelée dans leur langue *ebedi* ait existé quant au nom, avec quelques puissances chrétiennes, elle est toujours de la plus mauvaise espèce, et qui est rompue à la première occasion favorable. La trêve au contraire ne leur est pas seulement permise, mais aussi ils l'observent plus religieusement. N.T.

dissemblable à celui de nos jours, ainsi elles étaient gouvernées par des règles, et des principes tout à fait différents des nôtres. Par exemple : lorsqu'il s'agissait de rassembler quelque part une armée composée de dix, de cinquante, ou de cent mille hommes plus ou moins, tout ce nombre de troupes, ne formait proprement qu'un seul corps, et s'attroupaît pêle-mêle dans un peloton. Dans la suite les divisions de la droite, de la gauche, et du centre ayant été adoptées, et en conséquence le corps de l'armée ayant été partagé en deux ailes, et le cœur ou le centre se déployait ainsi devant l'ennemi, comme un grand oiseau dans l'action d'étendre ses ailes pour s'élever dans l'air ; les cavaliers pareillement, séparés des fantassins, et formant deux corps à part, se rangeaient en bataille dans différents postes, et par ce moyen on a d'abord tâché de remédier autant qu'il était possible au désordre, et d'éviter la confusion. Cet arrangement fait, l'on destinait aux deux ailes des officiers, gens d'expérience, instruits au métier de la guerre, et faits au langage militaire, mais surtout distingués par leurs rangs, et leurs qualités, tous hommes de condition, et jouissant par là de la considération de l'armée, et d'une grande autorité parmi les soldats. Le commandement des deux ailes ayant été confié à la prudence et à la direction de pareils sujets, leur soin principal était de donner et de faire parvenir à leurs troupes les ordres, et les défenses convenables aux temps, et aux lieux, et d'avoir une exacte connaissance de l'état et de la position des différentes espèces de troupes, et de la fonction de chaque officier. Successivement des troupes légères et des chiaoux ayant été formés, et tirés des plus lestes, et des plus alertes de toute l'armée, ceux-ci pareillement ont été agrégés et subordonnés aux ordres des dits commandants.

De plus pour obtenir plus de régularité encore, et pour qu'un chacun gardât fermement son poste, et qu'il lui fût libre de se porter en avant, ou en arrière suivant les occasions, et de bien faire les conversions à droite ou à gauche, et que cependant il ne pût pas par un mouvement irrégulier déranger l'ordre, ni trouver moyen à la suite ou à la désertion, l'on a pour cette raison inventé l'ordre des lignes et des rangs, pour la direction desquels un nombre proportionné d'officier ayant été appointé, tous également au fait de l'exercice militaire, et instruits de la très importante connaissance de la tactique, attachés incessamment à leur devoir, et toujours attentifs au mouvement uniforme de leurs troupes, et aux temps des marches et des haltes selon l'exigence des cas, aussi bien qu'à empêcher leur trop d'empressement ou de retardement, à les secourir, et à les renforcer en cas d'affaiblissement, en un mot à prendre les mesures les plus convenables aux circonstances, et aux occasions. Par ce nouveau moyen, on a procuré un avantage considérable aux commandants pour l'exécution de leurs ordres. En dernier lieu, l'on a encore ajouté à chaque corps, ou division, comprise dans les dites ailes, outre les enseignes, et les cornettes, plusieurs autres offi-

ciers, supérieurs et subalternes suivant le grade de chacun, attachés en particulier à leurs corps respectifs, et distingués par leur rang, ou par la fonction de leur service. De cette manière on est parvenu à marquer une différence exacte, non seulement d'un simple soldat à l'officier, mais aussi d'un officier à l'autre.

Les deux ailes étant ainsi arrangées, le centre de toute l'armée était la place réservée pour le propriétaire de l'armée, si le Prince s'y trouvait en personne, ou autrement pour son lieutenant et commandant en chef, à qui tous les autres devaient être subordonnés. Celui-ci avait pareillement un corps sous ses ordres, composé de l'élite des troupes, et attaché particulièrement à sa personne. Ce corps consistait ordinairement dans un nombre d'hommes de guerre, choisis entre toute l'armée, la plupart gens de condition et de mérite, dignes de confiance, et capables de bons conseils, dévoués entièrement au service de leur maître, et prêts de sacrifier leur sang et leur vie pour la conservation du Prince, et surtout connus par leur valeur, et leur courage ; un corps aussi bien assorti formait proprement la garde du Roi, ou du chef de l'armée, et pour cet effet ils étaient distingués de tous les autres, soit par leur habillement, et devise, soit aussi par leur armure. C'est donc avec tout ce monde, que le propriétaire, ou le général commandant devait se tenir au centre de l'armée lors d'une action, toutefois dans un endroit sûr et le moins exposé, constituant ainsi comme l'âme et le principal ressort de tout le corps.

Outre cela il y avait encore une autre compagnie de gens qui se tenaient immédiatement auprès de la personne du chef, tous hommes de distinction et de la première qualité, ayant grande connaissance des affaires de guerre et consommés dans l'expérience du métier militaire ; et qui joignaient à beaucoup de prudence et de circonspection un profond savoir de l'art et des règles de ranger la bataille ; mais surtout remarquable par leur constante fidélité et un attachement inviolable à leur maître. Des gens ainsi qualifiés formaient ordinairement le conseil du Prince, et ce n'est que de concert, et par l'avis de ces sages et vaillantes personnes que la guerre ou la bataille était entreprise ; ce qui étant résolu, ils dirigeaient par leurs avis et conseils toutes les opérations du chef, reconnaissaient la situation de l'armée, observaient les mouvements de l'ennemi, et portant leur vue à droite et à gauche prévenaient tous les inconvénients, et remédiaient sur le champ au désordre naissant. Pour rendre leurs mesures plus efficaces, et pour en faciliter les moyens dans l'exécution, ils avaient constamment sous leurs ordres une sorte de troupes légères, ou corps volant, gens recommandables par leur vitesse et célérité, destinés à se porter de tout côté en avant et en arrière, de la droite à la gauche, convenablement aux occasions, pour faire parvenir à l'instant les ordres et les défenses

relativement aux circonstances, au moindre signal, ou parole du commandant.

Suivant cette méthode des anciens peuples, la guerre ayant été résolue, et des arrangements pris en conséquence, lorsqu'il fallait en venir aux mains avec l'ennemi, et tenter le sort d'une bataille ; toute une armée de braves combattants, rassemblée d'abord dans un seul corps, semblable à une grande aigle, qui se préparant au vol étend ses ailes, se voyait de même déployée tout d'un coup à droite et à gauche, et rangée dans une seule ligne, en guise d'une muraille.

Cependant n'y ayant pas encore alors cette nouvelle manière d'ordonnance et de tactique, dont il sera traité plus bas, c'est-à-dire cette disposition comme géométrique des lignes et des rangs, par laquelle les troupes sont rangées et contenues dans une parfaite proportion et égalité d'une longue et droite ligne, avec la même profondeur et épaisseur dans toute sa longueur ; les troupes des anciens formaient devant l'ennemi une ligne très mal arrangée, leurs hommes étant entassés les uns sur les autres, d'un côté excessivement nombreux, de l'autre au contraire dégarnis, se poussant ainsi les uns devant les autres dans la presse, leurs évolutions se faisaient d'ordinaire avec beaucoup de désordre.

Dans cette position les deux armées s'étant rapprochées insensiblement par un mouvement lent et mesuré, et ne laissant plus qu'une petite distance de séparation entre l'une et l'autre, un nombre de braves et intrépides champions, courageux comme des lions, affrontant les périls, sortaient de leurs rangs et se présentaient hardiment sur le champ de bataille vis-à-vis de l'ennemi. Tout de même de la part de l'ennemi, rangé à peu près dans le même ordre, un nombre égal de braves ayant quitté leur ligne, partie cavaliers, partie fantassins, gens robustes et déterminés, comme autant de héros, résolus de tenir tête aux premiers, s'engageaient dans la mêlée ; alors un chacun tirant son sabre, et empoignant sa lance, sa massue, sa pertuisane, sa pique, son arc, ses flèches, en un mot toute sorte d'armes, dont alors on faisait usage, les deux partis se battaient à outrance, et s'entrechoquaient comme les vagues de la mer irritée. En les voyant ainsi se pousser et se repousser tout à tour vous eussiez cru de voir le flux et le reflux de l'océan implacable ; mais ce qui augmentait le plus l'horreur de ce spectacle, c'était les cris, et les hurlements effroyables mêlés au perçant cliquetis des armes, l'air retentissant du bruit des cris plaintifs et des gémissements, sortis du milieu d'un nuage de poussière, excitée par les ardents coursiers, et élevée jusqu'au ciel. Dans le fort de ce terrible combat le champ de bataille devenait en quelque façon un marché aux âmes, où l'on les achetait et les vendait tour à tour, non pas pour de l'or et de l'argent, mais pour du fer et de l'acier.

Pendant la violence de ce choc, les deux corps d'armée se tenant fermes et immobiles dans leurs lignes, attendaient l'issue du combat.

Tantôt la victoire d'un parti, et la défaite de l'autre, étant visiblement décidée, leur différend se vidait en conséquence ; tantôt l'action traînant en longueur, et la victoire longtemps disputée, restant toujours douteuse, la décision se remettait au jour suivant ; et même il arrivait de temps en temps que le gain de la bataille restait pendant plusieurs jours indécis. Quelquefois, les deux Rois, ou les deux chefs de l'armée, ou bien quelques autres braves et vaillants guerriers s'étant défié à un combat singulier, les deux partis se contentaient de remettre au sort de deux hommes la décision de l'affaire entière, et dans un pareil cas le vainqueur avait le droit de dicter les conditions de la paix. Bien souvent aussi l'opiniâtreté, et l'acharnement de ces sortes de combats ayant attisé le feu de l'inimitié et de la colère, et l'esprit de haine et de vengeance ayant comme une mer orageuse par l'impétueux choc de ses vagues franchi toutes les limites, l'action devenait générale, et les armées entières fondant avec furie l'une sur l'autre s'engageaient dans un combat sanglant, et ne se séparaient qu'après un long et horrible carnage, et une multitude innombrable de braves combattants étendus morts sur le champ de bataille.

Dans ces temps-là l'invention de la poudre et par conséquent l'usage des canons, des fusils, et des grenades étant encore inconnu à tout le monde, et les retranchements et circonvallations ne se pratiquant guère, les armes offensives et défensives des anciens se réduisaient aux flèches à l'arc, aux épées, aux lances, aux piques, aux massues, aux arbalètes, aux poignards, aux frondes, aux boucliers, aux casques, aux cuirasses etc.

Conclusion. Dans tous les états et royaumes, et en tout temps, quelles que fussent les maximes fondamentales de leur société, et quelque différence qu'il y eût entre leurs systèmes politiques, et les principes des divers gouvernements, malgré toute la disparité des lois et des constitutions entre les uns et les autres, et même une opposition et contrariété naturelle relativement à la forme de l'administration d'un chacun, ce qui cependant regarde la partie de la guerre, à savoir la levée des troupes, l'enrôlement des soldats, leur distribution en classes, la manière des attaques, l'ordre de bataille ou la méthode de se ranger devant l'ennemi, tout ceci se pratiquait à peu près de la même façon chez toutes les nations. Pareillement l'ordre des marches dans les expéditions militaires, la conduite du mouvement, la discipline observée en campagne et en quartier, l'ordonnance dans les approches, et sur le champ même de bataille, les divisions en avant-garde, en corps d'armée, et en arrière-garde, le détachement d'un corps d'observation, les sièges des villes, et des places, aussi bien que l'usage et la qualité d'armes et d'armures, et de toute sorte d'instruments et machines de guerre, était commun à presque tous les peuples.

Les rois de l'Inde¹⁰ et du Sind,¹¹ ceux du Turkistan et de Perse, les Rois des tribus d'Israël, les Tubaes¹² du Jemen, les Rois d'Égypte et de Babylone, les Rois de Rome, toutes les tribus et hordes des Arabes, les Curdes¹³ de la Perse, et les anciens Francs, suivaient également les mêmes règles dans leurs guerres, et faisaient usages des mêmes armes.

Même les Princes et Rois des Islams, et en général les peuples de la vraie foi, adoptèrent pour la plupart la méthode des anciens dans leurs guerres, à l'exception de quelques Sultans, et Caliphes, lesquels ayant levé des troupes à leur solde, ont établi des corps particuliers partie de cavaliers, partie de fantassins, et les ont reparti dans différents *Ogiaks* ou compagnies. Par ce nouvel établissement non seulement la constitution de leurs affaires civiles et politiques prit une meilleure forme, mais aussi la force extérieure de l'état s'accrut considérablement, et qui plus est, ils ont remporté des victoires signalées sur les ennemis de l'Empire et de la Foi. Et quoique pour le reste la manière de faire la guerre, et l'usage et le genre d'armes leur fût à peu près commun avec les autres nations, et qu'ils se soient contenté de suivre la méthode reçue des attaques et des défenses, cependant par un exercice à eux particulier, ils sont parvenus à manier les armes, et à jouer des épées avec dextérité, et une adresse supérieure à tous les autres.

Cette redoutable force des bras des Islams¹⁴ devint plus terrible encore lors de la naissance de l'auguste maison Ottomane, que Dieu perpétue jusqu'au jour du jugement ; laquelle tout en paraissant dans le monde a soudain rempli tous les coins de la terre du bruit des exploits victorieux des musulmans ; en portant jusqu'au fond de l'univers la terreur des armes invincibles des vrais-croyants, ce qui fût cause que les ennemis du trône et de la foi, étonnés de la rapidité des victoires des Empereurs Ottomans, demeurèrent pour longtemps dans la dernière consternation.

Maintenant donc que ce premier courage héroïque paroît sensiblement ralenti, et que depuis quelque temps cette force et cette puissance est visiblement déchue du faite de sa grandeur, il est de l'intérêt commun de tous les sujets, et du devoir indispensable de tous les

10 Le Roi de l'Inde ou *Hind Padischahi*, est le titre que les Turcs donnent au grand Mogol. N.T.

11 Le Sind est aussi un royaume de l'Empire du Mogol, appelé autrement le royaume de Tatta. N.T.

12 *Tubbâ* en arabe est le nom commun des rois du pays du Jemen, ou de l'Arabie heureuse. N.T.

13 *Curdes*. Peuple qui habite le Curdistan, contrée de l'Asie, qui s'étend partie dans la grande Arménie, et partie vers la Perse. Quelques-uns de leurs Princes reconnaissent le Turc, et les autres le Persan. N.T.

14 *Islam* est la même chose que musulman, quand ce mot est construit avec *Ehl c'est-à-dire* peuple. Autrement *Islam* signifie : la vraie foi, et *Islami*, vrai croyant. N.T.

citoyens, des grands et du peuple, des gens en place ou privés de s'appliquer de toutes leurs forces à la recherche des causes de ces changements funestes, et à la considération attentive des principes et de l'origine de ce relâchement.

Or pour mieux pénétrer le fond de cette importante question, et pour approfondir le secret de cette matière délicate, et afin de donner la vraie solution de ce problème mystérieux, il faut d'abord examiner avec diligence la nouvelle manière de faire la guerre, adoptée par les ennemis de l'Empire et de la Foi, et tâcher d'en avoir aussi bonne connaissance qu'il est possible, afin que par ce moyen le défaut, et l'insuffisance de l'ancienne méthode soit en toute occasion sensible, et qu'ainsi le vice radical, et la source de l'imperfection dans la forme de nos règles militaires soit apparente à tout le monde.

Pour cet effet il sera nécessaire avant tout de remarquer en détail les défauts et les irrégularités des statuts et des ordonnances de guerre des anciens Princes et Rois musulmans, soit par rapport à la manière d'assembler leurs troupes, soit aussi par rapport à la façon de les ranger devant l'ennemi, ce qui servira à découvrir la vraie cause de tant d'inconvénients, et la raison principale de bien des désordres, me conformant en tout cela aux avis et opinions de ce qu'il y a de plus célèbre parmi les modernes, et à l'autorité des personnes intelligentes, et consommées dans l'expérience du métier militaire, et de la nouvelle méthode des combats.

En second lieu, il est très important de faire connaître et de développer les principes et les règles inventées depuis peu, et généralement adoptées dans les armées des Rois et nations nazaréennes, perfectionnées successivement par le soin et l'application de gens remplis de sagacité, et portées dernièrement par une suite de nouvelles découvertes, toutes opposées aux anciennes, au plus haut degré de sa perfection, ce qui joint aux nouvelles armes et machines de guerre, et à l'adroit maniement des mêmes, est précisément ce qui a rendu vains et inutiles tous les efforts de l'ancienne ordonnance, et ce qui a mis nos ennemis en état de faire moyennant une merveilleuse tactique, une vigoureuse résistance à la plus grande impétuosité de nos attaques et de nos *hugiums*,¹⁵ et ce qui enfin est la cause essentielle de la fermeté et de l'impénétrabilité de leur ordre de bataille.

Ainsi donc ce qui regarde l'ancienne forme et discipline militaire, l'ordonnance des troupes en bataille rangée, la manière et les règles de charger l'ennemi, ou de soutenir le choc, et d'autres pratiques relatives aux attaques et aux défenses, l'expérience réitérée a clairement prouvé, qu'elles ne sont pas seulement en tout sens défectueuses, mais aussi

¹⁵ C'est ainsi qu'on appelle chez les Turcs la manière de charger l'ennemi l'épée à la main, connue à tout le monde. N.T.

pernicieuses à suivre, et sujettes à des plus grands inconvénients ; et cela pour plusieurs raisons.

I. Une armée sur l'ancien pied, outre qu'elle est très difficile à gouverner et à contenir soit en campagne, soit dans ses logements, il est presque impossible de l'assembler à temps en cas de besoin ; et lors même qu'elle est assemblée, il faut toujours beaucoup de temps avant qu'elle soit prête et en ordre pour pouvoir s'en servir. Car prétextant tantôt le froid de l'hiver, tantôt les chaleurs de l'été, cherchant que de temporiser, ce n'est ordinairement qu'après de longues et insupportables tergiversations qu'elle se rend au lieu de sa destination. Par cette lenteur dans les expéditions elle laisse pour la plupart échapper l'occasion d'une entreprise, et fait qu'on trouve toujours des ennemis préparés. Ajoutez que le dégât et les ravages que les soldats ont coutume de commettre partout où ils passent, et les violences qu'ils exercent sur les pauvres sujets, et les habitants de la campagne sont dans ce cas presque impossibles à réprimer.

II. Le grand désordre qui d'ordinaire règne dans tous les mouvements d'une semblable armée, et en particulier dans la façon embarrassée de ses marches, ses haltes, ses logements, ses délogements, mais qui surtout devient affreux lors du passage des défilés, des hauteurs escarpées, des détroits, des ponts, et d'autres passages étroits, est presque toujours accompagné de suites très funestes. Car l'ennemi attentif à toutes les démarches du parti contraire, prenant connaissance par ses espions de la mauvaise situation de l'armée, et le désordre même lui en facilitant les moyens, saisit pour la plupart du temps une pareille occasion et profite du trouble et de la confusion de son ennemi ; et suivant les informations tirées des prisonniers, fait ou des invasions nocturnes, ou prévient ses desseins, déconcerte ses mesures, et fait échouer toutes ses entreprises.

III. Une armée quelque nombreuse qu'elle soit, et quelque braves et intrépides que soient ses combattants, si cependant par le défaut de l'ancienne discipline elle sera déstituée d'ordre, et de régularité dans ses actions et batailles (ce qui est la principale condition de la victoire) il arrivera presque toujours qu'elle soit mise en déroute, et qu'elle ne puisse tenir contre l'ordonnance et la fermeté de ces lignes inébranlables, et solides comme des fortes murailles, qui par leur arrangement régulier se soutiendront toujours contre des efforts désordonnés. Particulièrement lorsqu'une fois ce formidable corps de vifs et impétueux guerriers,¹⁶ ces braves et généreux combattants commencent leurs

¹⁶ Les janissaires. N.T.

violentes attaques, et que fondant de toutes leurs forces sur l'ennemi, leurs bras foudroyants portent la terreur et l'épouvante de tout côté ; dans cette occasion l'horreur de la mêlée ressemblant au jugement universel¹⁷ et le champ de bataille, comme une mer orageuse étant agité par les vents furieux de la rage et de l'emportement, si pour lors tous les sages du monde entier se rassemblaient sur le même endroit, ils ne viendraient jamais à bout, malgré tous les efforts imaginables, de contenir, de gouverner, et de rallier ces troupes transportées de fureur. Il arrive par là, qu'une telle armée, uniquement enflée de son courage, mais incapable de garder aucun ordre en s'avancant, ni en se retirant, n'ayant garde de se serrer et de se tenir ensemble, si de faire tous ses mouvements de concert et avec égalité, s'efforçant sans cesse de se prévenir et de devancer les uns les autres, et enfin se séparant, et s'éloignant de leur ligne déjà toute rompue et en pièces, ils ne s'aperçoivent pas seulement du grand avantage qu'ils donnent par ce moyen à l'ennemi ; lequel plus prudent et plus modéré, conservant le sang froid dans la chaleur du combat, essuie d'abord avec contenance le premier feu de l'attaque, mais ne dérange en rien ses lignes et ses rangs disposés dans un ordre parfait ; en attendant tous leurs généraux et commandants, de l'aile droite, de la gauche, et ceux du centre gardant entre eux une parfaite intelligence, travaillant tous unanimement et de concert à maintenir l'ordre, et cet accord admirable, qui forme la liaison exacte de leurs lignes, semblables à une chaîne de fer, dont toutes les parties sont engagées les unes dans les autres, empêchant soigneusement la précipitation, ou le devancement d'une partie des troupes sur l'autre, et prennent en toute façon les meilleurs mesures pour détourner le trouble et la confusion de leur ordre de bataille. Leur armée étant dans une si belle ordonnance, le choc de l'ennemi, quoique des plus vigoureux mais conduit avec désordre, et dans une désunion totale, ne trouvant pas moyen de déranger et d'ébranler leurs lignes et leurs rangs, à cause de la ferme liaison, et d'un impénétrable resserrement, ni de se faire jour à travers les ennemis, et tous leurs efforts et tentatives se trouvant vains et sans succès, et ne servant qu'à les fatiguer, et à épuiser inutilement leurs forces, peu à peu leurs bras s'affaiblissant, et leur vigueur se ralentissant, la consternation et le désespoir dans leur retraite, succédant enfin à l'arrogance et témérité de leur attaque, pour conclusion une déroute générale est la suite ordinaire de leurs entreprises désordonnées.

Le comble de disgrâce, c'est que des troupes de cette espèce, déjà naturellement vives et emportées, et incapables de modérer leur fougue, plus irritées encore par la fureur du combat et l'horreur du carnage, et

17 C'est une expression très familière aux Turcs pour marquer la confusion, le tumulte et le vacarme, que de dire c'est un vrai *Kiamet*, c'est-à-dire un jugement universel. N.T.

pour lors bouillonnant de rage comme les flots d'une mer orageuse, ne sachant plus ni borner leur ardeur, ni espérer une bonne issue de leur entreprise téméraire, il arrive ordinairement, qu'après bien des efforts inutiles, une défaite totale les couvrant de honte et d'ignominie, et les mettant dans un état de confusion et de consternation, les fuyards alors s'abandonnant au désespoir, et à l'aveuglement, dispersés et répandus de tout côté, tournent leur rage forcenée contre leur propre pays et cherche de l'assouvir dans le feu de la sédition.

De plus, après un pareil échec, les affaires de l'armée étant dans un extrême désordre, les soldats indociles et mutins ne prêtant plus l'oreille à leurs commandants, et ne connaissant plus ni discipline ni subordination, ne s'apaisent bien souvent qu'après une cruelle rébellion. C'est ainsi que plusieurs de nos plus justes et meilleurs Princes, et qui ont comblé l'armée de bienfaits, et de générosités, ont été à la fin la victime de leur fureur, ayant perdu le trône et la vie par les mains atroces des séditeux. Et combien d'illustres et magnanimes capitaines aient été mis à une mort ignominieuse par les mains réfractaires des troupes soumises à leur commandement ; combien d'états célèbres et de puissantes monarchies aient été bouleversés par de telles révoltes ; combien de royaumes florissants aient été désolés et ruinés par les suites funestes de ces troubles et combustions, l'histoire du monde nous en fournit une foule d'exemples.

IV. Dans une armée formée sur l'ancien pied, le grand nombre de troupes, ni le courage et la valeur des soldats, ni la bonté et la perfection de leurs armes et armures ne sont et ne seront jamais d'aucun avantage, à moins que l'ordre et la discipline y soit préalablement établis. Car sans cette condition essentielle, quand même on leur accorderait les meilleurs armes,¹⁸ et la meilleure artillerie, et même au-delà de leurs souhaits ; tant qu'une armée manquera de tactique, et de la belle ordonnance, seule cause de toute sa force, toutes sortes d'armes imaginables lui seront inutiles, et l'ennemi, quoiqu'à proportion très inférieur en nombre, mais ayant des troupes réglées, sera toujours en état de lui faire face, et de lui livrer bataille ; ce qui, indépendamment de l'évidence de la raison, est de plus confirmé par des faits innombrables.

V. Une armée bien réglée, et disciplinée peut avoir en tout temps convenablement à son état, une suffisante connaissance de tous les mouvements et opérations de l'ennemi, et de sa bonne ou mauvaise situation ; au lieu qu'une armée indisciplinée, et destituée d'ordre, ne sachant pas seulement l'espèce, la qualité, et le nombre de ses propres

¹⁸ Il semble que l'auteur veut ici blâmer le trop de confiance que les Turcs mettent dans la bonté de leurs armes, et surtout dans l'arme blanche. N.T.

troupes, et moins encore la situation de ses affaires lors d'une action, si la moindre faute ou fatalité survient dans une partie, ou que la confusion s'y mêle, aussitôt la contagion du mal gagnant tout le corps, et se communiquant à toute l'armée, le désordre entraîne une déroute générale. Il est même quelquefois arrivé, dans les anciennes armées, que le cheval, ou le mulet s'étant casuellement abattu sous le Roi, ou le commandant en chef, et croyant que le Général du parti ennemi avait eu connaissance de cet accident, pour cette seule raison l'on a vu toute une armée innombrable tourner le dos à l'ennemi, prendre précipitamment la suite, et lui offrir de plein gré la victoire. Et ce qui est plus étrange encore, c'est qu'il n'est pas sans exemple, que pendant la bataille une compagnie de lièvres ayant sauté subitement du dedans des broussailles près du flanc ou de la queue de l'armée, et les chevaux de quelques uns ayant été effarouchés, les poltrons transis de peur criant aussitôt l'alarme, et leur pusillanimité jetant de l'épouvante tout à l'entour, la terreur s'empara de toute l'armée, l'on ne pensa plus qu'à se sauver, et à chercher le salut dans la suite ; de sorte qu'une pareille lâcheté et ignominie a été plus d'une fois cause de la déroute totale de plus de cent mille hommes.

VI. Tous les hommes d'intelligence et d'expérience conviennent unanimement, que les victoires et les défaites d'une armée indisciplinée n'étant point attachées à la force, la puissance, au conseil, à la direction, ni au soin et à la diligence quelconque il est impossible de prévoir à l'homme de la plus grande sagacité l'issue d'une guerre ou d'une bataille, eût-il toute la subtilité de Platon, toute la science d'Aristote, et toute la sagesse de Buzurgiumhur.¹⁹ Car l'excellence d'un plan, le courage, la valeur, et la force des soldats, ni le grand nombre des combattants, ne sont avantageux qu'en tant que l'ordre et la discipline se trouvent établis dans l'armée. Dans ce cas, et pas autrement on pourra espérer que l'avantage de la force, et la supériorité du courage des combattants, et du conseil des commandants, joints à l'exacte observation des ordonnances militaires produisent l'effet attendu, et le succès de l'entreprise.

En un mot comme tous les cas et accidents d'une armée destituée d'ordre et de discipline dépendent purement du hasard, et du caprice du sort, le gain ou la perte d'une bataille, le bon ou le mauvais succès d'une entreprise étant simplement casuel et fortuit, il arrivera quelquefois que le succès d'une action passera son attente, et même ses souhaits, et qu'il soit infiniment au-dessus de son mérite, pendant qu'une autrefois tout au contraire la plus légère faute ou négligence, et

¹⁹ *Buzurgiumhur*, c'est le nom d'un célèbre vice-roi ou ministre du roi Nuschirvan. N.T.

bien souvent la bétise d'un simple particulier, sera suivie de la défaite entière d'une armée innombrable et de la perte des plus braves et des plus vaillantes troupes. Dans de pareils accidents, la vraie cause des prospérités et des disgrâces n'étant point considérée, l'on est obligé soit en cas de victoire, ou de défaite de recourir obstinément aux décrets de la Providence, et à la prédestination.

VII. Que le manque d'ordre et de discipline dans les armées des Rois et Souverains passés ait été cause de grands troubles, de dépenses excessives, et souvent de l'épuisement entier du trésor public, aussi bien que l'effet particulier de la ruine des états, la chose est manifeste par elle-même, et trop connue pour avoir besoin de preuves.

Enfin il est clair et indubitable, par tout ce que je viens de dire, que la pratique des anciennes règles et constitutions militaires est absolument défectueuse, et pernicieuse à suivre de nos jours, et que par une infinité de vices et d'inconvénients, elle doit entraîner la ruine totale d'un pays ; à quoi un tardif repentir ne saurait plus remédier.

Réflexions

Suivant ce que je viens d'observer, la surface de la terre étant presque de tout côté peuplée et habitée par l'espèce humaine, et chaque partie en étant particulièrement occupée par des nations différentes, les géographes aidés par les observations et les relations des voyages réitérés par terre et par mer, ont d'abord représenté sur une sphère les mers et les continents de notre globe, ensuite pour plus de facilité, dessinant les deux hémisphères dans deux différents cercles, ils ont tracé toutes les parties du monde sur ces deux planisphères. Successivement, pour marquer avec plus de précision les pays et royaumes contenus dans toute la surface de la terre, et pour indiquer plus distinctement les différents peuples et nations soumis à la domination de divers princes et souverains, formant des états et gouvernements particuliers, ils ont divisé l'étendue de la terre en quatre parties principales sous les noms, d'Europe, Asie, Afrique et Amérique.

De tous les états et provinces partagés entre différents princes et potentats, et compris dans ces quatre parties du monde, outre l'Europe la meilleure et la principale partie de laquelle est marquée exactement avec toutes ses limites sur la carte, et qui presque en entier appartient aux nations et puissances chrétiennes, ces mêmes chrétiens étendant leur domination dans les autres trois parties du monde, et nommément plusieurs empires et royaumes du nouveau monde, appelé autrement Amérique, étant devenus le siège de cette méchante engeance ; les deux autres parties l'Asie et l'Afrique étant partagées entre des princes et

souverains particuliers, lorsque les chrétiens tous ensemble ne faisaient guère qu'une poignée d'hommes, ne constituant pour ainsi dire qu'un seul peuple ; mais qui insensiblement s'étant répandu sur toute la terre, se sont tellement multipliés, qu'enfin ils ont égalé les grands états des autres peuples et leur sont devenus comparables en nombre et en puissance.

Cette race souple et rusée, poussée par la force de son génie, entreprit d'abord de traverser et de croiser toutes les mers avec ses vaisseaux, et de pénétrer dans tous les climats ; et après bien des découvertes elle est venue à bout de soumettre au joug de sa domination des pays et provinces considérables dans l'océan oriental, et occidental. Dans la suite du temps, lorsque les peuples musulmans, et principalement la victorieuse puissance ottomane, que Dieu rend à jamais permanente, a éclaté avec gloire dans le monde, ayant été forcés de retirer leurs mains violentes et usurpatrices des pays de l'Asie, ces peuples fourbes et remuants, appliqués sans cesse à de nouvelles découvertes ont si bien fait, que trouvant enfin un passage à l'orient, et pénétrant dans les terres et provinces fertiles et cultivées de ces contrées éloignées, s'en sont emparé en grande partie. Successivement, ayant poussé leurs conquêtes jusqu'aux pays et territoires de la Chine, des Indes et du Sind, ils se sont consolés de leurs anciennes pertes par de nouvelles acquisitions. Pareillement, en découvrant plusieurs îles dans l'océan oriental, jusqu'alors inconnues, et s'en rendant maîtres, ils ont considérablement augmenté leur puissance.

Insensiblement, ces peuples profitant toujours de l'extrême indolence des musulmans, et de leur indifférence marquée pour la connaissance des affaires des leurs ennemis, s'approchant de plus en plus de nos frontières, leur puissance acquit de la célébrité et de la réputation.

Malgré tant d'avantages de leur côté, les musulmans, soit par haine contre leur religion, soit par abomination de leurs mœurs et coutumes, ont toujours témoigné une grande aversion pour la connaissance des affaires des Rois et Puissances de ces exécrables nations, et ont persisté obstinément dans une parfaite indifférence pour des informations relativement à leur situation. Et lors même que ces peuples sont devenus de tout côté voisins et limitrophes des domaines du sublime Empire Ottoman, et que leur mauvaise volonté de tendre insidieusement des pièges, et d'arracher frauduleusement quelque portion, ou quelque province de la domination ottomane a été notoire et manifeste, ils n'ont pas tâché de sortir de leur assoupissement, ni de renoncer à la profonde ignorance des choses de si grande importance, et méprisant de prendre quelque connaissance de l'état de leurs ennemis, de leurs détestables maximes, du degré de force et de puissance d'un chacun, et de leurs liaisons et relations particulières, ils ont été longtemps plongés dans la plus excessive négligence.

Ce manque de soin si général parmi les grands et le peuple, et si commun à tous les rangs de personnes, m'a paru d'autant plus surprenant, que de pareilles recherches semblent mériter la plus grande attention, et qu'on ne saurait trop s'appliquer à l'examen de cette question ; comment ces peuples, d'une poignée d'hommes qu'ils étaient autrefois, se sont multipliés à ce point ? comment de vaincus et subjugués qu'ils étaient, ils soient devenus à leur tour victorieux et triomphants ? Comment étant autrefois confinés dans un coin de la terre, ils se soient aujourd'hui répandus dans les quatre parties du monde ? Pareillement quelles soient présentement les maximes et les principes de leurs différents gouvernements, quels systèmes politiques de leurs malheureuses cours, quelle police dans leurs villes, quel arrangement dans les affaires des sujets, quels soient les moyens employés par eux, pour rendre leurs pays florissants, et leurs provinces peuplées, quelle soit enfin la forme de leur administration, et quelles lois, et statuts civils et judiciaires soient reçus dans leurs états.

Mais ce qui demande la principale attention, et la plus sérieuse application, c'est la forme, et les ordonnances de leur gouvernement militaire, moyennant lesquelles depuis quelques années par la permission de Dieu, ils ont été aperçus consécutivement victorieux des armées de la très puissante maison Ottomane ; de manière qu'il est devenu d'un devoir indispensable de faire sur ce point des réflexions mûres et solides, de rassembler, et de rendre compte de toutes les choses relatives à cette affaire, dans l'espérance de repousser vigoureusement tous les torts et injures de nos ennemis, d'arrêter le cours des disgrâces, et de couper la racine du mal. Afin que les musulmans n'étant pas tout à fait ignorants des affaires de ces peuples pernicieux, ni destitués de toute connaissance des intrigues, et des pratiques frauduleuses des ennemis de la foi, et des gens mal intentionnés contre l'Empire, nichés dans notre voisinage, ouvrent les yeux sur leurs vrais intérêts, et reconnaissent l'importance et la nécessité des informations des manèges de l'ennemi. Que s'appliquant désormais sérieusement et sans relâche aux recherches et à l'examen de cet art merveilleux, et de cette nouvelle tactique fondée sur des principes admirables, et une ordonnance surprenante, inventée depuis peu, et pratiquée avec grand succès dans les armées des chrétiens, aussi bien qu'à la considération des autres ruses et stratagèmes militaires, employés par leurs troupes, ils quittent enfin cette honteuse indolence qu'ils ont montré jusqu'à présent par une faible et languissante opposition à leurs funestes desseins, et par la débile résistance à leurs entreprises, et leur conquêtes des pays des musulmans, et à leurs efforts constants de soumettre au joug de la domination des infidèles les provinces des vrais-croyants, et que substituant enfin à leur première aversion et mépris pour cette sorte de connaissances un travail infatigable et des soins assidus, ils tournent toute leur attention à découvrir la

source des maux, qui²⁰ et qu'ils condamnent absolument l'opiniâtreté, la répugnance, et le préjugé qui les a jusqu'ici détournés de l'application à ces matières importantes.

Or quoiqu'il soit clair et incontestable, que la forme et les constitutions militaires des anciens Rois et Souverains en général, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à la naissance de la loi mahométane, aient été en tout sens fautives et défectueuses, soit par rapport à la manière désordonnée de former les corps des milices, et de les assembler, soit par rapport à la pratique irrégulière et pleine de confusion de ranger les troupes en bataille, et de faire les attaques, sujette à des inconvénients et des désordres inconcevables, et suivie d'ordinaire de fâcheux et funestes accidents ; de même, quoiqu'il soit aussi clair que le soleil au méridien, que le bel ordre et la bonne discipline des troupes régulières, dressées et exercées par le moyen de sages ordonnances ait toujours été la cause essentielle du bon état d'une armée, de la prospérité de ses succès, et de ses exploits victorieux, et que l'attachement constant à la pratique de ces mêmes règles d'union et d'harmonie ait produit en tout temps un nombre infini d'avantages considérables, ces faits étant de la plus grande évidence, et dédaignant même d'être vérifiés par des preuves et des démonstrations, cependant, comme l'on ne saurait faire trop d'attention à cet objet, et qu'il est d'un devoir indispensable d'employer toutes ses forces pour l'éclaircissement de cette manière, et qu'enfin les présentes circonstances nous obligent à user de la dernière circonspection j'ai jugé à propos de récapituler encore une fois, et de crayonner de nouveau les principaux avantages de pareilles ordonnances.

Continuation du même sujet

Quoiqu'en toute occasion, et en toute entreprise les triomphes, et les trophées, les succès et les victoires dépendent absolument de la volonté de l'Être suprême seul distributeur de grâces, seul donateur des biens, Dieu très haut, commun bienfaiteur des humains, de la miséricorde infinie duquel procèdent les dons et la félicité des empires, monarchies, royaumes, et dominations, de la volonté éternelle de laquelle dérive le bonheur et la disgrâce, la grandeur et la bassesse, et qui par le mystère de sa providence, et le secret impénétrable de ses décrets décide de toutes les victoires, et de toutes les défaites ; cependant comme dans les événements de toutes les choses, et dans le succès de toutes les entreprises, Dieu tout-puissant a subordonné les effets à leurs causes et que la Divine providence opère en conséquence des moyens et mesures employés par les hommes dans leurs affaires, il est conséquemment

²⁰ Voici à peu près le ton dont parlaient les Turcs avant la dernière guerre. N.T.

dans l'ordre même des choses, qu'une armée dirigeant ses opérations suivant les principes de l'art, et gouverné conformément aux règles solides et inaltérables de la parfaite union, accord, et subordination ait les succès et les victoires de son côté, et l'emporte en toute occasion sur une armée indisciplinée, donnée au désordre et à la confusion, destituée de toute ordonnance, et continuellement exposée par la faiblesse de sa position à recevoir un échec, et à être mise en déroute, et qui de plus joint à sa vicieuse constitution et à son naturel malade, l'abandon de tout remède, et le mépris de la connaissance utile des règlements et de la tactique de l'ennemi, cause unique de sa fermeté, et source principale de la force et de la consistance de ses troupes, aussi bien qu'une ignorance complète de toutes leurs finesse de guerre, de leurs ruses et stratagèmes militaires.

Dénombrement abrégé des mêmes avantages

I. Le grand et principal objet de l'établissement des troupes régulières, et des armées disciplinées, et accoutumées à l'observation exacte des ordonnances militaires, et de la subordination parfaite moyennant les règlements solides et inaltérables d'un ferme système, étant celui de remporter la victoire sur ses ennemis différents, et de s'assurer constamment d'un heureux succès dans ses entreprises, il est aussi prouvé par une suite d'expériences, qu'en pareil cas le succès a presque toujours répondu à l'attente, et qu'une armée dressée et exercée à la pratique des règles d'une sage ordonnance, donnant par là de la solidité à ses opérations, et faisant en conséquence d'une judicieuse tactique toutes ses évolutions et démarches, a vu communément ses actions couronnées de prospérités, et la victoire se décider pour elle. Que si la guerre se fait entre deux armées également disciplinées, et exercées suivant les mêmes principes de la tactique, leurs forces étant d'ailleurs égales, la victoire sera du côté de celui des deux partis qui aura formé le meilleur plan, et pris les mesures les plus justes pour ses opérations. Au reste la supériorité et l'avantage seront toujours à celui dont les troupes pratiqueront les règles de l'art militaire dans un degré supérieur, et qui seront le mieux exercées aux manœuvres de guerre.

Conséquemment à ces réflexions, dans les guerres des peuples Francs²¹ qui tous ensemble ayant à peu près la même forme de discipline et de constitutions militaires, même genre d'armes offensives et défensives, même tactique, et même ordre de bataille, si de plus il arrive qu'outre les forces égales, les troupes soient aussi d'un côté et d'autre exercées au même degré, et que les manœuvres et évolutions s'exécu-

²¹ En général, les Turcs appelaient Francs les Européens. F.T. Voir *infra*.

tent également bien de part et d'autre lors d'une action, le cas se donne assez souvent qu'après une longue et sanglante mêlée, la victoire restant indécise à cause de cette grande uniformité, les deux armées sont obligées de se retirer sans pouvoir en venir à une affaire décisive, et en tout cas le parti qui par hasard se trouvera maître du champ de bataille, ce qui est réputé chez eux un grand avantage, s'adjuge le gain de la bataille, et chante la victoire.²²

II. Tel Empire et tel état, dont les troupes seront convenablement réglées et disciplinées n'aura point à craindre les soulèvements et les rébellions, soit de la part de ses armées, soit de ses autres sujets, et qui plus est, les troubles et les séditions dans un cas pareil, sont de l'aveu de tous les gens sensés et judicieux, comptés au rang des choses presque impossibles. Cette proposition étant très aisée à vérifier par l'exemple de plusieurs états du continent de l'Europe, je me contenterai de l'appuyer par un seul fait, tiré des livres d'histoires de ces peuples.

L'Empire Romain, l'état le plus ancien et le plus célèbre de toute l'Europe, ainsi appelé du nom de son fondateur Romulus, lequel a bâti la ville de Rome 750²³ ans avant la naissance de Jésus, ayant été successivement affermi, et fortifié dans sa puissance, a été enfin gouverné par une suite de Souverains avec le titre d'Empereur ; ce titre étant un mot latin dans un sens plus ample il est pris maintenant dans sa signification pour celui du premier des Rois chrétiens, ou de Rois des Rois, ou de Prince des Princes, de Padischah, ou de Schehinschah²⁴ de celui enfin pour qui les autres Rois chrétiens ont de la déférence, lui témoignant du respect et de la soumission.

Or le système du gouvernement de cet Empire étant fondé sur les principes des anciens états des Souverains, les constitutions militaires y avaient aussi la même forme, c'est-à-dire : les armées manquaient d'ordre et de discipline. Par cet inconvénient les affaires publiques ayant peu à peu changé de face, et le peuple se ressentant du désordre et du bouleversement de l'état, arrivés par les fréquents soulèvements de l'armée, cette ville, jadis la plus célèbre et la plus florissante de toutes les villes du monde, tant vantée, et tant exaltée par la vanité des peuples chrétiens, aujourd'hui la résidence des Papes de Rome, cette Rome dis-je l'ancienne métropole des Empereurs, proprement dite : *la grande*,

²² L'auteur décrit ici le blocage tactique qu'on observait à l'époque moderne dans beaucoup de guerres. F.T.

²³ Il y a ici une erreur dans le texte, ou plutôt une transposition de nombres, y ayant 570 au lieu de 750. N.T.

²⁴ Ces deux titres se donnent entres autres au grand Seigneur des Turcs, et signifient Empereur et Roi des Rois. N.T.

mais vulgairement appelée la *Pomme rouge*,²⁵ connue également par sa magnificence et par sa célébrité, saccagée et désolée à la fin par les séditions et les rébellions continuelles des milices, est maintenant encore dans sa plus grande partie déserte et dépeuplée.

Successivement la dignité impériale étant aussi arrachée d'entre les mains des nationaux fut tantôt conférée aux Rois de France, tantôt à d'autres ; et en dernier lieu la langue même du pays ayant été oubliée par ce peuple, leur nom ne subsiste guère aujourd'hui que dans les livres.

L'an 1278²⁶ de la naissance de Jésus, la dignité impériale ayant passé dans la maison d'Autriche, c'est-à-dire dans la famille d'un des Princes allemands, le premier revêtu de cette dignité fut Rodolphe Prince d'Autriche. Depuis ce temps-là jusqu'au temps où j'écris, c'est-à-dire dans l'espace de 459 ans, la dignité impériale devenue héréditaire, a été affermie par une succession non interrompue de père en fils dans la famille des Césars allemands, jusqu'à l'Empereur d'aujourd'hui Charles VI,²⁷ le 21^e Empereur, attendu que le défaut d'héritier du sexe masculin n'étant point arrivé à la mort d'un Prince de cette maison, il n'y a point eu pendant tout ce temps-là d'intrusion, ni de prétention à la succession par un étranger. Ce n'est qu'à présent que l'Empereur d'Allemagne dépourvu d'héritier mâle, et que même son épouse l'Impératrice ayant renoncé à l'espérance d'en avoir, à cause de quelques accidents et infirmités de sa part, il est à présumer, que la dignité impériale chancelante et secouée par le souffle du vent de l'adversité, touchera bientôt à sa fin, ou bien que dans ce cas la succession d'un étranger est arrêté par les décrets de la Providence.²⁸

Pareillement la présente résidence des Empereurs Ottomans, l'objet de l'envie des Rois de la terre et du siècle, la délicieuse ville de Constantinople, dont Dieu veuille conserver le lustre, et la rendre en tout temps florissante, ayant été autrefois le siège et la résidence des Empereurs de la nation grecque, et la métropole du Royaume, appelée Rome la mineure, et faisant aussi partie d'un grand et puissant Empire,

²⁵ C'est ainsi que les Turcs appellent communément l'ancienne Rome ; on ne sait pas bien pourquoi ? N.T. La « Pomme rouge » ou « Pomme d'or » (*Kizil Elma* en turc) représentait l'objectif principal dans les campagnes militaires en Europe. Cf. Pál Fodor, *In Quest of the Golden Apple : Imperial Ideology, Politics, and Military Administration in the Ottoman Empire*, Istanbul, Isis Press, 2000. F.T.

²⁶ 1273. N.T. Rodolphe I^{er} de Habsbourg fut élu roi de Germanie le premier septembre 1273. F.T.

²⁷ Charles VI de Habsbourg (1685-1740), empereur et roi de Hongrie (1711-1740). F.T.

²⁸ Ibrahim Müteferrika fut bien au courant par ses liens diplomatiques des problèmes de la succession de la Maison d'Autriche. Néanmoins, il ne mentionne pas la Pragmatique Sanction qui devait régler ces problèmes. F.T.

célèbre par sa force et sa majesté, mais agité par des révolutions continuelles, occasionnées par l'indolence et la paresse extrême de ses Princes dans les affaires du gouvernement, et la négligence des autres dans l'administration de l'Empire, et plus encore par le défaut de la discipline et de bons règlements de leurs troupes,²⁹ ce qui fut cause, que cet état affaïssé sous un mauvais gouvernement, ses forces étant déjà trop usées pour pouvoir réparer tout le mal, et la concorde et l'harmonie, principal soutien d'un état, ayant fait place à la discorde et aux guerres civiles, en dernier lieu la faiblesse et l'impuissance succédant à la première force et vertu de la nation, accablée par ses ennemis, et le pays étant enfin entièrement subjugué, cet Empire finit par une déplorable catastrophe.

Conclusion. Depuis qu'en Europe la nouvelle et admirable méthode a été introduite dans les armées, d'exercer les troupes et de les ranger en belle ordonnance ; depuis que le nouveau genre d'armes et d'instruments de guerre y a été reçu ; et que l'art de la guerre y a été rédigé en règles et principes d'un système merveilleux, et d'une tactique tout à fait surprenante, tous les Princes et nations européennes grandes ou petites, nombreuses ou modiques, qui ont adopté cet art étrange, et ces principes étonnants de la tactique moderne, s'ils n'ont pas gagné de la supériorité sur leurs ennemis, du moins sont-ils venus à bout de garantir leurs états et leurs peuples des attentats, et des invasions des usurpateurs, au lieu que ceux qui ont négligé ou méprisé cette nouvelle tactique, ont été tous inévitablement subjugués et asservis par les autres.

III. Dans un état, et dans un Empire où l'armée sera contrainte à la rigide observation de la discipline, et assujettie à une parfaite et aveugle subordination moyennant les liens indissolubles de bonnes ordonnances militaires, dans un tel état les nobles, et les vassaux seront constamment paisibles et soumis.³⁰ Car dans le nouveau système

²⁹ L'auteur n'a pas tout à fait tort cette fois-ci, car il faut que l'ancienne discipline y eût beaucoup dégénéré lorsque Bélisaire disait à ces soldats. *Les Perses ne vous surpassent point en courage ils n'ont sur vous que l'avantage de la discipline.* N.T. Voici la citation précise : « *Les Perses, disoit Bélisaire à ses soldats, ne vous surpassent point en courage ; ils n'ont sur vous que l'avantage de la discipline.* » Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Paris, 1987, p. 218. F.T.

³⁰ Ceci s'accorde assez bien avec ce qu'un politique moderne remarque dans ses considérations : Les conspirations dans l'état, dit-il, sont devenues difficiles parce que les Princes peuvent agir avec promptitude, parce qu'ils ont les forces de l'état dans leurs mains etc. N.T. La citation exacte : « *Les conspirations dans l'État sont devenues difficiles, parce que, depuis l'invention des postes, tous les secrets particuliers sont dans le pouvoir du public. Les princes peuvent agir avec promptitude, parce qu'ils ont les forces de l'État dans leurs mains ; les conspirateurs sont obligés d'agir lentement,*

militaire, et dans les principes des constitutions modernes, il y a un art si sublime, et des liaisons si secrètes, que toutes les parties du corps sont liées et unies dans un parfait accord, au point que les choses même les plus opposées, les natures les plus contraires, et les tempéraments les plus discordants se trouvent conciliés et réunis ; et par là tous les individus d'une armée, vertueux ou vicieux, obéissants ou réfractaires, courageux ou poltrons, gens d'honneur ou lâches, sont tous également maîtrisés et contenus dans leur devoir ; et même à un tel point, que s'il arrive qu'une armée composée de plusieurs milliers d'hommes ait à passer et à repasser par une vigne lorsque le fruit est dans sa maturité, il sera possible d'empêcher que pas un de toute la troupe ose cueillir ou toucher à une seule grappe de raisin, ou autre fruit dans l'intention de faire ses provisions de voyage.

Tous les philosophes, et tous les savants, anciens et modernes, qui ont le mieux développé les principes d'un bon gouvernement, et qui ont employé leurs lumières à une sage et solide législation, fixent d'abord pour principe avoué par la saine raison, qu'à l'imitation des corps naturels composés de quatre éléments, il faut aussi partager les corps politiques des peuples contenus dans toute l'étendue d'un royaume en quatre parties ou classes, et que par cet arrangement la constitution d'un état trouvera considérablement augmentée la force et la vigueur de son tempérament.

Relativement à cette maxime, pour la direction systématique des affaires d'état, et pour leur maniement aisé et régulier, suivant les avis des législateurs, il faut que tout un peuple soit divisé en quatre classes, dont l'une sera composée de gens de guerre, une autre de gens de plume, une autre de laboureurs et agriculteurs, une autre enfin d'artisans et de marchands ; et que les rênes de tous en général soient commises aux mains du Prince ; ensuite que de ces quatre colonnes de l'état, le principal soutien soit la classe des gens de guerre, et que le Prince ou le Roi, ses lieutenants et vicaires, vizirs, beglerbegs, et autres principaux officiers soient compris dans cette classe et qu'enfin le devoir indispensable de ceux-ci soit de gouverner tout le corps du peuple, et de se conduire dans l'administration des affaires du public conformément aux avis et conseils des gens de loi, et par déférence aux sentiments des plus sages ; afin que par ce moyen les peuples soient constamment gouvernés suivant les lois de l'équité, et les règles de la justice. Ces sages maximes sont tellement en vigueur chez les nations des infidèles, et on les voit si inviolablement attachés aux engagements de leur foi, que si par hasard un Roi chrétien se trouve dans la nécessité de porter la guerre dans le pays éloigné de son ennemi, et que pour cela il soit contraint de

parce que tout leur manque : mais à présent, que tout s'éclaircit avec plus de facilité et de promptitude, pour peu que ceux-ci perdent de temps à s'arranger, ils sont découverts. » Montesquieu, *Considérations sur les causes...*, op. cit., p. 222. F.T.

faire passer ses troupes par le territoire d'une autre puissance, l'on y tiendra si bon ordre que pas un seul particulier de toute l'armée, n'aura la hardiesse de prendre par force la moindre chose de la propriété des sujets de ce pays-là, pas même la valeur d'un œuf, à cause de la rigoureuse discipline des troupes et des châtimens sévères des transgresseurs ; et pour cette raison ils s'accordent de temps en temps réciproquement la permission de passer et de repasser par leurs provinces à condition que l'armée s'y comporte à l'amiable.

IV. Un autre grand avantage de ce système c'est celui de l'économie, en tant qu'il contribue à l'augmentation et à l'accroissement des finances ; et qu'il empêche la dissipation du trésor public. Car une armée formée et disciplinée selon le nouveau plan, étant uniquement attachée à son métier, ne se mêlant d'ailleurs ni de commerce ni de trafic, et ne s'occupant jour et nuit que du devoir de ses fonctions militaires, et de son service de guerre, par conséquent toujours prête et en ordre, en hiver et en été, s'il arrive que l'ennemi se présente à l'improviste aux frontières de l'état, elle sera incontinent en état de lui être opposée, disposée à marcher, et à arrêter ses progrès, n'y ayant dans ce cas aucune possibilité même à la tergiversation, et aux contestations, ni aucun obstacle qui l'empêche de se rendre immédiatement au lieu de sa destination. Ainsi dans de pareilles circonstances on n'est point obligé de recourir aux largesses pour gagner la bonne volonté des troupes, ni aux promesses et menaces pour les déterminer ; moins encore à la profusion et à l'épuisement du trésor public pour les lever, les assembler, et pour les mettre en état d'agir.

V. Les gens peu propres à porter les armes étant séquestrés du corps de l'armée, et renvoyés à leurs classes ci-dessus mentionnées, chaque sujet est obligé de remplir son devoir, convenablement à son état, et sa condition ; ainsi chaque classe du peuple ayant des fonctions particulières, et différentes l'une de l'autre, par exemple, le soldat n'étant point astreint au travail de l'ouvrier ou du laboureur, ni ceux-ci au service militaire, par ce moyen sage, et conforme à la saine raison, le Royaume sera toujours florissant, et la condition des sujets sera dans un état d'ordre, de paix, et de tranquillité.

VI. En suivant ce nouveau règlement, il faut que tout le corps d'une armée, quelque nombreux qu'il soit, se trouve toujours exactement dénombré, et que les différentes espèces de troupes soient distinguées avec soin, et qu'ainsi, compte tenu de leur nombre, et de leur espèce, la quantité et la qualité en puisse être connues en tout occasion. De plus, il faut empêcher que soit en quartier, soit en campagne les gens qui ne sont pas guerriers soient mêlés avec les troupes ; et pour cet effet

il est nécessaire, pour ne pas se tromper à la ressemblance, que les milices soient distinguées et reconnaissables par leurs devises et par leurs uniformes, et qu'on défende rigoureusement, à ceux qui ne sont pas de l'armée de porter des habits de soldat, afin qu'ils ne donnent pas lieu à la confusion ; attendu que la ressemblance des habillements des soldats et de simples bourgeois a été souvent cause de très grands inconvénients, surtout en temps de guerre où ce désordre a eu plus d'une fois de très funestes suites ; ne fût ce que parce qu'une telle surcharge produit presque toujours la disette et la famine dans l'armée. Ce qui étant assez sensible de soi-même et constaté par les témoignages des personnes de grande expérience.

CHAPITRE II

DES PRINCIPAUX AVANTAGES DE LA SCIENCE GÉOGRAPHIQUE

Il est du devoir indispensable de tous les grands officiers de la cour et de justice, et en général de toutes les personnes en place, d'avoir une exacte connaissance de toutes les provinces, domaines, villes, et forteresses contenus dans l'étendue du royaume, aussi bien que des confins et frontières, de la position des pays circonvoisins, amis ou ennemis, limitrophes ou séparés, contigus ou éloignés, de la facilité ou de la difficulté de l'accès de chacun, de la situation des mers et des continents, des fleuves et des montagnes, et en particulier du naturel, du génie, et des mœurs des habitants de chaque pays, afin qu'en toute importante affaire du gouvernement et de l'administration publique, les ordres, et mandements ne soient pas seulement justes et équitables en eux-mêmes, mais convenables aussi à la nature des lieux et des peuples.¹

Or la science géographique ayant pour objet la connaissance de la surface de la terre, de la situation des pays et provinces, de la position et de la distance des lieux, des mœurs et du génie des nations, elle peut être à bon droit considérée comme le grand chemin qui conduit à ces utiles connaissances. Et puisque la guerre sainte contre les infidèles et autres ennemis de l'Empire, est enjointe par la loi au peuple musulman,

¹ Un auteur moderne dit : Le Monarque qui connaît chacune de ses provinces, peut établir diverses lois, ou souffrir différentes coutumes : Mais le despote ne connaît rien, il lui faut une allure générale. Le Turc prétend que cette allure générale vient du manque de connaissance des lieux. N.T. Voici la citation précise : « *Le monarque qui connaît chacune de ses provinces, peut établir diverses lois, ou souffrir différentes coutumes. Mais le despote ne connaît rien, et ne peut avoir d'attention sur rien ; il lui faut une allure générale ; il gouverne par une volonté rigide qui est partout la même ; tout s'aplanit sous ses pieds.* » Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, tome I, Paris, Flammarion, 1979, p. 200. F.T.

et qu'il est essentiel en toute entreprise de guerre, par terre ou par mer, de connaître autant qu'il est possible les contrées, et les provinces de l'ennemi, l'étude de cette science devient à plus forte raison indispensable aux musulmans.

En effet, on peut à juste titre envisager cette science, comme un guide adroit et subtil pour la connaissance des pays et des royaumes des infidèles, et comme un conducteur sage et fidèle pour la direction des routes, des marches, et des logements de l'armée, dont dépend en grande partie le succès d'une expédition militaire.

Toutes les personnes d'une sagesse et d'un mérite distingué, remplissant les premières charges et emplois dans le gouvernement, tous ceux qui aspirent aux places éminentes dans l'administration, et qui se proposent la carrière des affaires publiques, en un mot tous les juges, et officiers de justice qui tous ensemble sont obligés par leur devoir à faire des recherches diligentes de la vérité, à porter la vue de leur entendement à de grandes distances, de cultiver leur esprit par l'étude et les connaissances de l'histoire, afin de bien combiner les faits, considérer les fins et les effets, examiner et appliquer à l'occasion les accidents survenus de tout temps dans ce monde, les cas et événements de tous les peuples et de tous les siècles ; toutes ces personnes dis-je, verront dans cette science comme dans un miroir la constitution du monde la plus ancienne, l'état et la situation des affaires de toutes les nations, et pour ainsi dire, y trouveront l'univers entier aussi distinctivement représenté, que dans le merveilleux miroir du monde.²

Ajoutez, qu'outre cet avantage d'y apercevoir les changements et révolutions arrivés successivement dans toute la surface de la terre, le plus grand qui en résulte, est que par le moyen de cette science, l'on est toujours en état de porter un jugement sain et conforme à la raison, de tous les cas et accidents, d'en discerner les vrais d'avec les faux, et d'en déterminer la possibilité ou l'absurdité. Car en même temps que la géographie nous apprend l'état et la situation des pays et provinces de tous les peuples, nations et tribus répandues dans tous les climats habités du monde, dans le même temps que l'on y voit la contiguïté et la séparation relative de différents pays, leur proximité ou leur éloignement, la mesure des distances, la route des chemins, le plus ou le moins de communication des uns avec les autres, et plusieurs autres circonstances de cette nature, l'on est aussi à portée de juger en conséquence de

² C'est le *Giami Gem* ou *Gihan numa* miroir fabuleux, où l'on voyait d'un coup d'œil tout ce qui se passait dans le monde, et tous les événements passés, présents et futurs. Il en est souvent fait mention chez les poètes orientaux, et surtout chez les Persans, car c'est Gem très ancien roi de Perse qui fut possesseur de ce meuble précieux ; d'autres prétendent que ce Gem est le roi Salomon, d'autres enfin que c'est Iskender, ou Alexandre le Grand. N.T.

la vérité ou de la fausseté des faits réels ou prétendus, et de fixer le degré de probabilité de tous les cas.

Par exemple : si l'on débitait que l'Empereur des Moscovites vient de conquérir les Indes orientales, ceux qui n'ont aucune connaissance de la position des pays et royaumes du monde se laisseraient aisément surprendre, et ne feraient guère de difficulté d'ajouter foi à un tel bruit, au lieu que ceux qui se sont rendu cette science familière, considérant l'énorme distance, et intervalle qui se trouve entre ces deux pays-là, et d'ailleurs réfléchissant sur la différence et contrariété des mœurs, et de la religion de ces peuples, jugeraient sans hésiter qu'un pareil événement est absolument impossible. De même encore, si l'on disait que l'armée moscovite est entrée dans le pays de Kilan,³ les gens versés dans la géographie, faisant attention à la distance des lieux, décideraient sur le champ, qu'une pareille entreprise n'étant pas exempte de grandes difficultés à cause de la grande étendue de la mer Caspienne, qui est entre les deux pays dans la direction du nord au midi, et dont les côtes et rivages sont habités par des peuples et tribus ennemis, et parce que pour y pénétrer par terre l'armée rencontrerait tout autant de difficultés, et qu'ainsi l'expédition par terre ou par mer serait exposée à bien des dangers, que cependant malgré tous ces obstacles la chose en elle-même se trouve dans les limites de la possibilité. Mais si l'on assurait que le Moscovite a envoyé des troupes en Pologne, aussitôt, la proximité des pays étant connue, on conclurait tout en envisageant la chose qu'elle est très praticable.

Il y a plusieurs contrées de braves et dignes peuples musulmans, mais qui n'étant pas comprises dans la domination de l'invincible Empire ottoman, sont partagées et dispersées dans différents climats de la terre, éloignées les unes des autres, et dépendantes de divers Rois et nations, lesquelles n'ayant point de communication entre elles, et s'ignorant tout à fait les uns les autres, et par là incapables de s'entraider et de se donner du secours mutuel, ont été en grande partie subjuguées par les infidèles, et gémissent encore sous le joug de leur dominations, sans aucune espérance, ni apparence même de secours, et de délivrance. La géographie à la vérité est un miroir lisse et poli, dans lequel on voit d'un coup d'œil clairement et distinctement tous les peuples et nations répandues sur la surface du globe, aussi bien que l'état des affaires et de la religion de tous les pays, ce qui étant un très grand avantage, il est à espérer, que la résolution étant un fois prise de cultiver cet art, et de le rendre public et à portée de tout le monde, les

³ L'ancienne Hyrcanie. N.T. Dans l'Antiquité, l'Hyrcanie englobait les régions d'Asie situées au sud-est de la mer Caspienne au nord-est de l'Iran actuel. F.T.

peuples croyants l'unité de Dieu⁴ répandus dans différents climats, venant par ce moyen en connaissance les uns des autres, reprendront bientôt courage, et que concernant la réunion de leurs forces, et formant des confédérations, ils secoueront enfin vigoureusement le joug des infidèles.

Il est pareillement à présumer que ces mêmes peuples recherchant les moyens les plus efficaces pour s'affermir et pour se fortifier, et informés de la principale puissance des musulmans, aspirent tous unanimement et de concert à former des liaisons avec cet Empire, et prennent la résolution de se réfugier sous l'ombre des ailes auxiliaires d'un seul Empereur puissant et formidable.

Pour ce qui regarde le guide des chemins dans les expéditions des armées, les voyages des caravanes et des compagnies de marchands, par terre ou par mer, et en particulier la science des marins et des pilotes, pour faire l'estime du chemin que l'on a fait, juger à peu près du lieu où l'on se trouve, et de la route qui a été tenue, déterminer la latitude du parage, savoir éviter les tournants de la mer, les bancs de sable, reconnaître sa situation après une tempête ou vent contraire, calculer combien l'on s'est écarté de sa route, juger de la distance de l'ennemi, se garder de ses ruses, et stratagèmes, éviter ses embûches et les piégés ; enfin pour connaître exactement les vents, les côtes, les ports, les îles etc. il est superflu de prouver la nécessité du secours de la géographie.

Maintenant donc, lorsque par les soins et l'application infatigable de ministres sages et clairvoyants la marine de la sublime maison ottomane a été portée à un degré de perfection, qu'il n'y en a point aujourd'hui qui lui soit supérieure, ni même égale, on ne saurait voir sans indignation, que n'y ayant point de cartes ni de livres sur l'art de la navigation, et la science des mariniers, nos vaisseaux soient dans le cas d'errer au hasard, et aveuglément dans la mer Blanche⁵ et dans la mer Noire, ou que l'on soit obligé de recourir aux cartes des Francs.⁶

⁴ Les mahométans font grande parade du titre de *Muvahhiddin*, c'est-à-dire : croyant l'unité de Dieu, qu'ils s'arrogent non seulement en opposition aux Polythéistes, mais aussi aux Chrétiens croyant la Trinité. N.T.

⁵ Mer Blanche c'est proprement la mer de Marmora ; quoique les Turcs donnent souvent le même nom à l'Archipel, et quelquefois aussi à toute la Méditerranée. N.T.

⁶ Quelques décennies plus tard, en 1770, le baron de Tott fut choqué encore de l'ignorance géographique des officiers ottomans et raconta cette anecdote dans ses Mémoires : « *L'ignorance des Turcs sur la Géographie fournit des traits encore plus frappants que celui-ci. Un Ambassadeur de Venise, venant à Constantinople avec deux vaisseaux de guerre de la République, rencontra dans l'Archipel la flotte du Grand-Seigneur, qui, en temps de paix, sort annuellement pour y percevoir le tribut des isles. L'Amiral Turc invite l'Excellence à son abord pour le fêter, & dans la conversation lui demande si les Etats de la République sont voisins de la Russie : indigné de cette ignorance, le Noble lui répond : Oui, il n'y a que l'Empire Ottoman entre deux.* »

La science de la géographie est une science très ancienne, et il y a plusieurs traités et ouvrages sur cette matière parmi les livres des musulmans⁷ ; cependant comme la perfection de cet art dépend en grande partie d'une exacte et distincte représentation des plans et figures des surfaces, du dessein régulier des cartes, et de la construction des Atlas, on ne peut pas contester aux nations chrétiennes le mérite d'avoir beaucoup contribué à la perfection de la géographie par leur adresse et habileté en fait de dessein et de peinture,⁸ de l'avoir tirée par ce moyen de son obscurité dans un grand jour, et d'avoir su joindre la pratique à la théorie ; ce qui les a mis en état de recueillir en peu de temps le fruit de leurs études, et de jouir des avantages considérables de leur travail. Car après bien de recherches et de découvertes faites par les secours de cette même science, la position des mers et des continents leur devenant connue, ils ont aussitôt entrepris de croiser toutes les mers, et de parcourir toutes les contrées, moyennant quoi découvrant d'un côté le nouveau monde, ils n'ont pas manqué de s'en rendre maîtres ; de l'autre côté, trouvant un passage aux Indes orientales, ils ont envahi plusieurs pays des musulmans, aussi bien que d'autres, et asservissant petit à petit un grand nombre de pays et provinces, ils ont acquis le pouvoir de traverser sans obstacle l'étendue de toute la surface du globe.

Le Calife Elmeemun⁹ sachant que la science géographique a été de tout temps envisagée comme un très grand secours pour étendre les

Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares, Maestricht 1785, éd. Ferenc Tóth, Paris-Genève (Champion-Slatkine), 2004, p. 246. F.T.

⁷ Les Arabes ont composé plusieurs ouvrages sur la géographie. Almaemum Calife de Babylone fit traduire en arabe, vers l'an 800, le livre de Ptolémée de la grande composition, autrement nommée Almageste. Le même fit mesurer un degré de grand cercle de la terre par deux astronomes géomètres. Il y a eu successivement plusieurs autres géographes Arabes et Persans, dont le plus connu est : Ismaël Abulseda, qui composa une géographie universelle. N.T.

⁸ C'est sans doute l'art de la gravure qui a multiplié les ouvrages de géographie, et qui par les ouvrages de géographie, et qui par la promptitude et la netteté a produit une grande abondance de morceaux capables d'instruire et de contenter la curiosité des amateurs. Pour cette raison ce même Ibrahim Effendi a fait graver et imprimer à Constantinople l'Atlas de Mercator, traduit en turc, sous le titre de *Gihan numa*. N.T. Il s'agit de l'ouvrage *Cihannümmâ* (Présentation du monde) publié en juillet 1732 dans l'imprimerie d'Ibrahim efendi, c'est un ouvrage de Kâtip Çelebi complété par l'imprimeur. D'après les recherches d'Orlin Sabev et de Szonja Schmidt, on sait qu'Ibrahim Müteferrika possédait un exemplaire de l'*Atlas minor* de Mercator qui était le premier ouvrage dans la liste de ses livres latins (*Kütüb-i Latin*). Cf. Szonja Schmidt, « Ibrahim Müteferrika szerepe a 18. századi oszmán reformokban. Er-Risâletü'l-Müsemâ bi-Vesîletü't-Tibâ'a – A nyomda szükségessége » (Le rôle d'Ibrahim Müteferrika dans les réformes ottomanes au XVIII^e siècle, Er-Risâletü'l-Müsemâ bi-Vesîletü't-Tibâ'a – La nécessité de l'imprimerie). *Magyar Könyvszemle* 125(2009) n° 2, p. 220-228. F.T.

⁹ C'est le même que nos écrivains appellent Almamon, et dont il a été parlé dans les notes ci-dessus. N.T. Abû al-'Abbâs al-Ma'mûn `Abd Allah ben Hârûn ar-Rachîd,

frontières d'un Royaume fit faire la version d'un ouvrage de géographie, et cette traduction arabe eut le plus grand succès, et depuis la plupart de nos livres contenant la topographie des royaumes et des provinces, déterminent la longitude et la latitude des lieux par son autorité, disant ; c'est ainsi qu'on le trouve dans le *resmûl moemur*.¹⁰ Cependant comme l'exécution de cet art, et le prompt débit des livres de cette science dépend entièrement des plans, et cartes bien peintes, ou dessinées, et que la justesse de celles-ci ne peut pas avoir lieu sans l'impression et la gravure, il n'est guère possible que la géographie fasse quelque progrès parmi nous, tant qu'on s'y bornera aux cartes dessinées à la plume et à des livres écrits à la main.

Le premier qui a découvert et montré aux autres le nouveau monde, est un certain amiral Colomb.¹¹ Celui-ci après avoir acquis un grand fond de connaissances de physique et d'astronomie, travailla sans relâche jour et nuit pour approfondir cette science, n'épargnant d'ailleurs ni peine ni dépense pour construire les meilleures cartes géographiques et hydrographiques ; à la faveur desquelles il parvint à rendre aux nations et puissances chrétiennes un service qui ne sera point oublié jusqu'à la consommation des siècles. Car c'est à lui qu'elles sont redevables de la conquête d'une partie du monde, inconnue à tous les hommes depuis la création, et dont on n'avait jamais entendu faire mention ; c'est à lui qu'elles ont toute l'obligation d'avoir asservi un nombre d'autres pays, partie connus partie inconnus, au levant et au couchant, et d'avoir perfectionné la navigation au point de pouvoir traverser et parcourir toutes les mers et tous les continents librement, et avec sûreté, et de faire en conséquence le tour du monde entier.

De pareils avantages étant mûrement pesés et considérés, il est à présumer que cette science cultivée, et faisant des progrès considérables dans l'Empire Ottoman, produira de même l'extension de ses frontières à l'orient et à l'occident.

L'histoire, qu'on peut appeler à juste titre la règle des affaires du monde, et l'enrichissement de l'esprit humain, étant par sa nature une étude sublime, et de grande dignité, il serait ridicule de vouloir prouver qu'elle est absolument nécessaire et indispensable à tous les conseillers et officiers de l'Empire, comme le plus fidèle guide de la raison. Mais il n'est pas moins clair et évident que la géographie est le principal secours pour bien apprendre l'histoire, puisqu'elle facilite les moyens, et aplanit le chemin qui mène à cette connaissance. Car, tous les acci-

surnommé al-Mamûn ou Almamon (786-833), calife abbasside très intéressé par les sciences. F.T.

¹⁰ C'est apparemment le nom que l'on donne à cette version. N.T.

¹¹ Christophe Colomb (1451-1506), célèbre navigateur génois au service espagnol. Il fut un acteur majeur de la découverte du continent américain. F.T.

dents arrivés au genre humain, depuis la création du monde jusqu'à nos jours, de même que les faits et les événements de tous les siècles étant l'objet de l'étude et de la curiosité de ceux qui s'attachent à la lecture de l'histoire ; quiconque voudra s'y appliquer utilement et recueillir le fruit de son travail, sera obligé, en lisant l'histoire ou quelque action remarquable d'un peuple, ou de quelque tribu, de recourir aussitôt aux cartes géographiques, et cherchant le lieu où ce fait s'est passé, ou bien le pays habité par tel peuple ou par telle tribu, si l'on examine avec attention la situation et le local, par ce moyen on sera aussi bien au fait de l'affaire, que si l'on y eût été présent, et qu'on eût vu de ses propres yeux cet événement. Ajoutez que de cette manière les faits restent constamment imprimés, et comme gravés dans la mémoire et se présenteront en toute occasion nettement à l'esprit.

Les provinces et royaumes du monde, étant en quelque façon comparables aux maisons d'une grande ville, si dans cette ville il arrivait par la permission de Dieu un incendie, le maître d'une de ces maisons qui ignorerait la forme de la cité, ses quartiers, ses rues, ses avenues, ses coins et recoins, et qui, par conséquent ne saurait juger de la proximité ou de l'éloignement du lieu de l'incendie, un tel homme, dis-je, ne serait pas en état dans ce pressant danger de prendre des mesures et des précautions nécessaires pour se garantir du feu, ni pour se sauver lui-même avec la meilleure partie de ses effets. De même le maître d'un royaume ou d'un Empire qui n'aurait pas une connaissance du moins abrégée des limites et frontières de ses provinces, de la position des pays de ses alliés, et de ses ennemis, limitrophes ou séparés, voisins ou éloignés, ne saurait être en sûreté contre la malice, et les desseins insidieux de ses ennemis, pas même contre les soulèvements et les révoltes naissantes dans ses propres états, et se trouverait dans l'impuissance d'y apporter un prompt remède, à cause de l'embarras extrême où le jetterait l'incertitude de la situation des lieux.

L'on regarde aussi comme un avantage particulièrement attaché à la pratique de cette science, l'aisance et la régularité des marches et expéditions militaires. Car la guerre étant décidée, et l'endroit fixé où l'on voudra faire passer l'armée, aussitôt la route des marches vient à être tracée, on dessine et on imprime des plans contenant l'exacte description et délimitation de tous les lieux, depuis le point du départ jusqu'à l'endroit fixé pour les opérations de la campagne, savoir, les quartiers, les distances, les heures de chemin, les plaines, les montagnes, les lieux escarpés ou impraticables, les rivières, les ponts, les détroits, les défilés, ensuite toutes les villes, bourgs, et villages intermédiaires, les logements, les stations, le tout avec leurs noms, et leur position marquée, ce qui étant achevé, on en distribue un exemplaire à tous les officiers généraux et subalternes, de sorte que la carte étant consultée en toute occurrence, on a la commodité d'apercevoir d'un coup d'œil

l'aisance ou la difficulté des différents chemins, le voisinage ou l'éloignement des logements et des quartiers, avec toutes les autres circonstances relatives aux affaires d'une campagne, afin que l'on puisse diriger en conséquence les marches et les mouvements de l'armée, convenablement à la situation des lieux. Ce qui fait clairement voir de quelle utilité est l'étude de la géographie, et combien d'importants avantages elle renferme.

Il ne faut pas cependant ignorer non plus, qu'il est au-dessus des forces et de la faculté des hommes d'obtenir que les cartes et les plans représentant les royaumes, les provinces, les villes, les places de guerre contenus dans la vaste étendue, et la surface immense de la terre, soient en tout géométriquement conformes à leur vraie situation. Peut-être même que si une seule province, ou seulement une grande ville comme l'est cette résidence impériale, venait à être mesurée par mille des plus habiles géomètres, qui après en avoir pris toutes les dimensions avec leurs chaînes, leurs toises et d'autres instruments, voudraient en lever le plan, j'ose dire qu'il ne leur serait jamais possible de l'exécuter avec la dernière exactitude, une telle perfection passant les bornes humaines, et excédant de beaucoup nos facultés.

C'est pourquoi, quelques bévues s'étant glissées dans les cartes géographiques, tous les chrétiens de concert ont depuis longtemps employé toute leur diligence pour en corriger les fautes, et cependant malgré toute leur application ils ne sont pas encore parvenus à donner des cartes exactes et sans erreur, de leurs propres pays.

Pour ce qui regarde les musulmans, ils n'ont pas seulement commencé à faire construire et dessiner les cartes de leurs pays particuliers ; aussi faut-il convenir que leurs livres contenant les longitudes et les latitudes des lieux sont très défectueux. Toutefois, comme il ne serait pas juste de rejeter en entier ce qu'on ne sait pas en entier, il ne serait pas raisonnable de rejeter tout à fait ces livres ; il faut plutôt tâcher, en considération des avantages infinis de cet art, d'en rectifier les fautes, et d'atteindre la vérité par approximation.

En effet, telle est la coutume actuelle, que la nécessité exigeant de définir et de déterminer entre deux Puissances voisines les limites de leurs pays respectifs, elles conviennent d'envoyer à une assemblée des commissaires de part et d'autre pour conférer sur les affaires des confins, comme il n'est guère possible que tous les lieux et toutes les positions soient exactement marqués sur une seule carte d'un royaume, et que cependant le manque de connaissance des lieux en question, donnerait occasion à de fâcheuses disputes et contestations, les plénipotentiaires ou commissaires députés par leurs cours, pour régler ces affaires épineuses, et qui demandent une grande sagacité et beaucoup d'application, tâchent d'abord de se procurer des plans et des cartes particulières des lieux et territoires en question, puis les examinant

attentivement, ils ont soin de se former une idée juste et nette de la situation de tous les endroits, de la forme et de la qualité des terroirs, de l'extension de chaque pièce de terre en longueur et en largeur, de la distance de chacune entre elles, enfin de bien d'autres circonstances relatives à leurs opérations, moyennant quoi ils se croient pourvus de toutes les connaissances nécessaires pour entrer en conférence. Cependant lorsqu'il s'agit de marquer les limites sur les lieux mêmes, et de planter les bornes, alors s'apercevant de l'imperfection de leurs cartes, lesquelles ne sont point susceptibles de ce degré d'exactitude, qu'il leur faudrait pour déterminer la vraie situation de chaque endroit, dans ce cas non contents de leurs plans, ils sont obligés de citer, et de faire comparaître les naturels du pays, ou les habitants de ces lieux, qui ont le plus de connaissance du local de leurs districts, de les questionner, de combiner et de confronter leurs dépositions avec les plans, et de vérifier ainsi, et de corriger l'un par l'autre ; et ce n'est que par ce moyen que l'on peut avoir quelque certitude, et se garantir autant qu'il est possible des fautes et des méprises.

C'est pourquoi louanges et actions de grâces à Dieu, de ce que maintenant les livres des longitudes et des latitudes des pays et provinces se multipliant de jour en jour dans ce sublime empire, et les gens de lettres, et de savoir devenant plus nombreux, le public enfin ayant pris du goût pour ces connaissances, et étant prêt à suivre l'exemple des personnes savantes, il y a lieu d'espérer que les fondements de cette désirable science étant une fois jetés, et les difficultés aplanies, la moindre application des savants suffira pour faire bientôt disparaître toutes les fautes et bévues qu'ils rencontreront, en sorte que l'on verra chez nous la géographie réduite en forme de science complète, au point de devenir l'objet de l'envie et de l'émulation de tous les peuples de l'Univers. Cet avantage est trop considérable, et d'une utilité trop généralement reconnue, pour que je croie nécessaire de m'arrêter plus longtemps à démontrer l'importance extrême de la géographie, et à indiquer les rapports de cette science avec l'art militaire.

CHAPITRE III

***D**e l'art et de la discipline militaire, adoptée dans les armées des princes chrétiens, et des nouvelles ordonnances de guerre, opposées aux anciennes.*

Dans les siècles précédents lorsque les chrétiens se servaient moins de canons, de mousquets et de grenades, et que les principales armes de la guerre étaient les épées et les sabres, les musulmans, supérieurs à toutes les nations dans le maniement de ces armes, firent de si rapides progrès, que les chrétiens répandus sur la surface de la terre, étonnés de leur puissance victorieuse, et n'osant plus s'opposer à leur force irrésistible, demeurèrent pendant quelque temps dans la plus grande consternation. Puis remuant ciel et terre pour trouver quelque remède à leurs maux, et se donnant tous les mouvements imaginables sans trop savoir de quel côté se tourner, ils firent leurs derniers efforts pour imaginer un expédient propre à réparer leurs pertes. D'abord ils furent tous d'avis de perfectionner l'usage des canons, des fusils et d'autres armes à feu, ensuite voyant que ce secours était encore trop faible pour pouvoir soutenir le choc impétueux des attaques des musulmans, et notamment celui des armées ottomanes, ils firent de nouvelles tentatives, et travaillèrent tous de concert pour s'opposer à ce destin fatal, et pour trouver quelque moyen à la résistance¹. Enfin après bien des consultations, et des conférences, le résultat de leur délibération unanime fut, qu'après avoir donné une meilleure forme à leur artillerie, et à leurs arsenaux, il fallait aussi trouver quelque moyen d'assujettir leurs malheureuses troupes par certaines règles à une constante et ferme discipline, et à une subordination absolue ; de manière que les soldats contenus dans un ordre parfait, ne trouvant point d'occasion à la suite et à la désertion de leurs rangs, ni assez de temps pour songer au péril, et pour s'effrayer de la mort instante, persistent bon gré mal gré dans le combat, s'y trouvant indispensablement forcés. Ensuite ils pensèrent

¹ Il paraît que l'auteur est dans la persuasion que la tactique moderne des chrétiens n'a été inventée que pour s'opposer aux conquêtes des Ottomans ; c'est un homme crédule qui se trompe de bonne foi, et qui délire avec toute l'ingénuité possible. N.T.

qu'il était nécessaire de donner plus de consistance à leurs lignes rangées en ordre de bataille, et d'imaginer une nouvelle ordonnance pour les rendre fermes, inébranlables, et capables de soutenir le choc foudroyant des musulmans, et de résister à leurs attaques vigoureuses ; ce qui étant pendant quelque temps l'unique objet de leur attention, et de leurs spéculations, ils sont venus à bout en dernier lieu par leur application infatigable, de rédiger en un art particulier les règles et les principes de la tactique, et de les traiter méthodiquement dans des livres composés exprès sur l'art militaire.

Ils réussirent, et bientôt on s'aperçut d'un changement soudain et imprévu dans leurs guerres, à la faveur d'une disposition régulière et bien entendue de leurs troupes, d'un arrangement admirable de leur ordre de bataille, et d'un resserrement ferme et impénétrable de leurs rangs ; le choc impétueux, et les attaques foudroyantes de l'armée ottomane furent constamment repoussés par les faibles troupes des chrétiens, et tous les efforts que l'on fit pour les rompre, et pour pénétrer dans leurs lignes rendus vains et inutiles.

N'omettons pas, que dans plusieurs conférences que j'eus avec certains officiers généraux de l'armée des infidèles,² et avec d'autres personnes de distinction, très entendus dans les affaires du gouvernement et bien versés dans les sciences militaires, que j'ai souvent interrogés adroitement et avec une feinte humilité et dissimulation, pour obtenir d'eux quelque éclaircissement de ce mystère, et pour connaître foncièrement ce grand secret, le résultat de nos consultations, et le sentiment unanime de tout le monde fut que si l'armée formidable des Ottomans prenait le parti de ranger en belle ordonnance ses robustes et vigoureux combattants, et que suivant la position des lieux et les circonstances elle disposât en lignes et en rangs ses ardentes et innombrables troupes ; par exemple, si de même que lorsque les musulmans sont assemblés pour leurs prières, se tenant debout en bel ordre et en bonne contenance, de même ils s'accoutumaient à se placer sur le champ de bataille suivant les règles de la géométrie, et les principes de la proportion ; qu'ils fussent distribués en lignes, et en divisions, et que s'attachant à un pareil ordre, et se conformant aux règles d'une semblable ordonnance, cause essentielle de la fermeté et de la solidité d'un corps d'armée, ils fissent leurs évolutions et leurs attaques en conséquence des principes de l'art, dans ce cas le courage, et la valeur, naturelle aux troupes ottomanes se trouvant fortifiée par l'ordre et la discipline, pas une armée des rois infidèles, et même toutes les forces réunies des hétérodoxes, et rassemblées sur une seule place ne seraient point

² Nous savons qu'il rencontra le prince Eugène de Savoie en 1715 et qu'il entretenait des relations étroites avec des officiers français comme Alexandre de Bonneval ou André de Tott. F.T.

capables de soutenir le choc de l'armée ottomane, ni de lui faire la moindre résistance, et en toute rencontre la déroute serait indubitablement le partage des infidèles, et cela de l'aveu unanime de tout ce qu'il y a de gens experts et intelligents dans le métier de la guerre. Cette question ayant été ensuite plus amplement discutée, et le fait appuyé par plusieurs fortes et convaincantes preuves, et arguments de part et d'autre, les ayant enfin, par une artificieuse dissimulation poussée à m'indiquer leurs meilleurs auteurs, leurs plus excellents traités sur l'art de la guerre, et à nommer leurs sujets les plus au fait de cette matière, j'eus toute la facilité de m'instruire de ces connaissances.³

En effet, il est notoire et indubitable, que le courage, la bravoure, l'agilité, et cette magnanimité héroïque, si communs et si naturels à la nation ottomane, sont des qualités inconnues de fait et de nom à tous les chrétiens en général ; de sorte que si un de ces braves et vaillants guerriers, semblables aux tigres en force, et en agilité, se présentait sur le champ de bataille, et donnait le défi à quelqu'un de l'armée des infidèles, il ne se trouverait pas un seul infidèle entre mille et cent mille qui voulût accepter le parti, et qui eût le courage de risquer ce combat périlleux. Au lieu de cela, on les verrait tremblants à la vue de ce redoutable appel, et épouvantés par la seule proposition d'une pareille affaire, empoigner à la hâte leurs fusils, et avec une profusion de plomb tâcher d'y répondre dans l'éloignement. C'est ainsi que bien souvent le plus courageux et le plus intrépide guerrier, et un cœur de lion, perd ignominieusement sa vie par les abominables mains d'un lâche et vil infidèle, et souvent aussi par celles d'une femme prostituée.

En général, les nations chrétiennes n'ayant aucun précepte ni loi positive dans leurs prétendus livres sacrés, contenant les articles de leur foi, de leur culte, et qu'ils s'imaginent être le Pentateuque,⁴ les psaumes, et l'Évangile, touchant le gouvernement et la direction des affaires civiles, les lois et constitutions politiques étant chez eux purement arbitraires et à la bienséance du Prince⁵ fondées sur la simple raison

³ Nous avons déjà évoqué plus haut les sources possibles d'Ibrahim Mütefferika. Notons ici qu'il pouvait bénéficier des bibliothèques des différentes ambassades européennes de Constantinople ainsi que de celle du prince Rákóczi à Rodosto dont nous connaissons même le contenu. Cf. Zolnai Béla, « II. Rákóczi Ferenc könyvtára » (La bibliothèque de François II Rákóczi), *Magyar Bibliofil Szemle* 1925/26 (1926) p. 3-27. F.T.

⁴ Les musulmans reconnaissent par une formule qui fait partie de leur profession de foi la sainteté de ces quatre livres, le Tavrât ou le Pentateuque, le Zebur ou les psaumes de David, l'Ingil, ou l'Évangile et le Coran ou Alcoran ; mais ils ne croyaient rien des trois premiers, que ce qui se trouve conservé dans l'Alcoran, disant que le vrai original en a été perdu, et que celui qui existe a été falsifié par les Juifs et les chrétiens. N.T.

⁵ Pour me servir de l'expression de l'auteur, il dit que les lois civiles et politiques chez les chrétiens sont simplement *Canuni* ou des ordonnances des rois. Les mahométans ont deux sortes de lois à savoir les *Schery*, ou les lois de l'institution divine, et les

humaine ; n'ayant d'ailleurs aucun commandement ni règle de foi par rapport à leurs guerres et expéditions militaires, n'ayant non plus pour but de leurs combats et batailles aucun mérite ni rétribution dans l'autre monde,⁶ semblables à des bêtes privées de raison, et de sentiment, ils courent au précipice et s'exposent aveuglément aux périls, uniquement pour détourner le dommage, ou pour la vile jouissance de quelque avantage temporel, ainsi que cela est connu à tout le monde.

Ainsi donc, louanges et gloire à Dieu, dont la grâce infinie, et la volonté éternelle, en dictant aux peuples croyants en l'unité de Dieu, le commandement inviolable de la guerre et expédition sainte contre les ennemis de la foi, leur a promis en même temps la rémunération des biens de la terre, pour le prix du martyre subi dans les guerres saintes, et des récompenses infinies dans l'autre vie, que ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a jamais senti, espérance flatteuse qui fait que les fatigues et les souffrances à endurer une campagne, la constance et la fermeté à affronter les périls et la mort, sont essentiellement attachées au devoir de tous les dignes musulmans.

Outre ces avantages, les Musulmans sont pour la plupart doués par la nature d'un tempérament fort et robuste, braves et courageux, propres à la guerre, très agiles, très souples, au lieu que le commun des infidèles, sont des gens par leur complexion faibles, sans cœur, timides, et naturellement lourds et lents dans l'action ; et cette disparité même de qualités, est précisément ce qui décide de l'avantage des premiers, et ce qui est compté pour la cause principale de la victoire, et de leur supériorité décidée dans le combat.

À l'égard de l'habillement des troupes ottomanes, il est certain que la taille et la forme de leurs juste-au-corps et tuniques, contribuent beaucoup au dégagement, et à la légèreté de leurs combattants ; pendant que le malheureux affublement des infidèles est des plus embarrassants, et d'un très grand obstacle à l'activité, et au mouvement libre et dégagé de leurs troupes ; de sorte que dans une action, lorsqu'un mouvement subit et momentané décide souvent du gain de la bataille, las et accablés comme ils sont par le faix de leur vêtement, ils manquent d'ordinaire l'occasion de voler à temps au secours, et de détourner le danger.

Canuni, ou les ordonnances de leurs princes. Soliman II est le premier qui ait publié un code de ces dernières lois, et c'est à cause de cela qu'il a le surnom de *Canunsahybi*. D'ailleurs ces ordonnances sont très bornées, et ne regardent pour ainsi dire que les charges et emplois de l'état, et les règlements pour les milices. N.T.

⁶ L'auteur paraît très bien sentir l'avantage du fanatisme des soldats musulmans, et des appas séduisants de la couronne du martyre, qui rendent leurs troupes si hardies et si déterminées. N.T.

On raconte, que l'armée du Chakan de Chataï,⁷ qui en fait d'ordre et de discipline est de beaucoup supérieure aux armées des rois chrétiens, et qui toute composée de combattants robustes et pesamment armés, passe pour la meilleure armée du monde, suit constamment dans ses guerres et expéditions la méthode suivante, savoir, lorsqu'elle a reçu avis du voisinage de l'ennemi, et qu'elle croit n'en être plus éloignée que de quelques marches, alors toutes les troupes ont un soin et une diligence extrême de tenir bon ordre dans leurs campements, et leurs délogements : pour cet effet toutes les fois qu'elles campent dans quelque endroit, elles rangent aussitôt et disposent leurs chariots de bagage de façon qu'ils en environnent tout leur camp ; non contents de cette première disposition, les soldats de Chataï creusent un fossé tout à l'entour, dans lequel ils renferment leur camp.⁸ Lorsqu'ils ont formé le dessein de combattre l'ennemi ils placent d'abord tout leur canon devant le front de l'armée, ensuite ils rangent leurs troupes sur des lignes derrière le canon, lesquelles étant mises en belle ordonnance, et prête à faire feu sur l'ennemi, font une décharge de quelque milliers de coups de fusils tout à la fois, ce qui étant réitéré à plusieurs reprises, sans donner aucun relâche au combat, ils demeurent fermes et inébranlables dans leurs lignes. Dans une pareille situation l'ennemi ne pouvant ni les approcher, ni les dérouter, il ne lui reste d'autre ressource que de les surprendre dans leurs marches ; et de chercher à les attaquer dans le temps même qu'ils se campent, ou qu'ils délogent ; car pour lors les abordant rudement, et ne leur laissant pas assez de temps pour se retrancher avec leurs chariots, ni pour défendre leur camp d'un fossé, ils viennent aisément à bout de les mettre en déroute. C'est ainsi que les Kalmaks,⁹ peuple confinant avec le royaume de Chataï, et renommés comme les Tartares¹⁰ par leur agilité, et par leur adresse et légèreté à cheval, ne pouvant rien gagner sur l'armée de Chataï en bataille rangée, et ne se sentant pas assez de force pour lui faire une résistance régulière, ayant à la fin épié l'occasion favorable pour la surprendre dans sa marche, Esentischî, l'un des principaux chefs des Kalmaks, grand guerrier, fondant avec soixante mille combattants sur l'armée du Chakan de

⁷ Le mot de *Chakan* signifie à peu près roi ou empereur, il est aussi du nombre des titres du Grand Seigneur des Turcs, mais en particulier c'est le titre du roi d'Iran, comme *Fagfur* est celui de l'empereur de la Chine, *Raji* celui de l'empereur de l'Inde etc. etc. Le Chataï est un grand pays d'Asie dans la Tartarie, et qui confine au midi avec la Chine. N.T.

⁸ Le marquis de Feuquières dit que c'est des Turcs que nous avons l'usage des camps retranchés, sous le nom de palanques ; mais suivant l'auteur turc, les Turcs en sont redevables à leur tour aux peuples de Chataï. N.T.

⁹ Les mêmes que nous appelons Calmouchs. N.T.

¹⁰ Les Tartars passent chez les Turcs pour les cavaliers les plus lestes, et les plus dégagés, et pour cette raison presque tous leurs courriers sont des Tartares. N.T.

Chataï, vers les frontières de la Chine, l'an de l'Hégire 854,¹¹ le défit entièrement et prit le Chakan lui-même prisonnier. Depuis ce temps, il fut réglé chez eux que le Chakan n'irait plus en personne à la guerre, et qu'il y enverrait à l'avenir un commandant en chef à sa place.

Des personnes de grande expérience, et de beaucoup de pénétration, consommées dans la science des affaires de guerre, s'appliquant à la recherche d'une nouvelle méthode pour les armées ottomanes, au moyen de laquelle il leur fût aisé de remporter de considérables avantages sur les troupes exercées et disciplinées de leurs ennemis, ont imaginé différentes nouvelles manières pour l'obtenir. La première est d'aller à l'abordage résolument et impétueusement, le sabre à la main, et de fondre sur l'ennemi avec toute la violence possible. La seconde est celle de tâcher d'éloigner son ennemi des grandes rivières qui lui facilitent les provisions des vivres et des munitions, et qui le mettent en état de recevoir du secours, et d'avoir communication avec les troupes auxiliaires. On a imaginé aussi de le tenir loin des forêts, de l'obliger sans cesse à des marches et contremarches en rase campagne, et dans les lieux ouverts, sans cependant lui fournir l'occasion d'une bataille, mais uniquement à dessein de le fatiguer et de le réduire à l'extrémité.

Le moyen le plus sûr de se servir avec succès de la première manière pour renverser les lignes des infidèles, déranger leur ordre de bataille, et les mettre en déroute, c'est de faire en sorte que l'armée des vrais croyants entre résolument et toute rassemblée dans le feu de l'ennemi, que profitant d'abord de la première ardeur et impétuosité des troupes, on les mène tout de suite à l'ennemi, sans leurs donner le temps de réfléchir sur le danger, qu'ainsi tous unanimement et de concert, sans hésiter, ni se relâcher un moment, tombent sur l'ennemi, franchissent le pas, l'attaquent de toutes leurs forces, et se mêlent dans ses lignes. Il arrivera de là, que la seconde ligne et le corps de réserve n'ayant pas le temps de venir au secours de la première, de la renforcer ni de la soutenir, l'ordre de bataille, cause principale de sa force, et de sa vigoureuse résistance, sera entièrement troublé, et mis en désordre.

Or, il est prouvé par l'expérience, qu'aussitôt que cet ordre de bataille formé de lignes et de rangs, est rompu et dérangé, et que la confusion se mêle dans les armées des infidèles, en même temps toute la force de leurs troupes, dépendante purement d'un arrangement régulier, disparaît aussi et quand même l'armée serait nombreuse de quelques cent mille combattants, on les verrait dans ce cas si accablés, que ne sentant plus ni vigueur, ni courage pour faire la moindre résistance, tout ce malheureux peuple terrassé par la valeur de ses braves adversaires, n'aurait plus d'autre ressource, que de prêter volontairement son col subjugué au fer meurtrier, et au glaive sanglant du vainqueur. Ajoutez

11 Vers 1450. F.T.

qu'en pareille occasion, les infidèles tout envisageant l'impétuosité et la véhémence de l'approche des musulmans, sont tellement transis de peur, qu'ils tombent d'épouvante, se couchent sur le visage, et demeurent ainsi entassés les uns sur les autres.

Il est pareillement constaté que toutes les fois que l'armée des musulmans exécutera l'assaut et le choc avec ardeur et vivacité, les infidèles pourront lui faire peu ou point de dommage. Car, l'armée des infidèles étant rangée sur des lignes, il n'y a que ceux de la première ligne qui soient à temps de faire feu, la vitesse et la vélocité de l'attaque prévenant d'ordinaire les autres à faire une seule décharge ; et même ceux de la première ligne saisis de frayeur, et étonnés de l'intrépidité avec laquelle l'ennemi leur vient à eux, troublés par le danger, ayant leurs mains tremblantes, ajustent mal leurs coups, et tirent pour la plupart en l'air ; puis restant comme immobiles et glacés de peur, et laissant tomber le fusil de leurs mains, ils ne sont plus que des corps privés de vie et de sentiment.

Mais aussi convient-il de remarquer qu'avant qu'une armée vienne à s'engager dans une action, il est de la dernière importance de bien examiner si la situation des lieux, et l'air du jour sont favorables à l'entreprise, l'observation de ces deux points étant de la plus grande conséquence. En effet, si le temps ou le lieu n'étaient point convenables à l'exécution dans ce cas, il faudrait indispensablement remettre la partie à un autre jour, et se bien garder de livrer bataille. Car, si par ces inconvénients, il arrivait que l'assaut se fit avec relâchement, les infidèles profiteraient infailliblement de la lenteur, et du ralentissement de l'attaque, et renforceraient leurs lignes rompues par des détachements frais, ce qui produisant l'opiniâtreté du combat, plus d'un brave guerrier serait exposé à être tué¹² ou blessé par le feu éloigné des batteries ; et l'ennemi se servant de l'occasion pour faire marcher la seconde ligne au secours de la première, se rallierait trop aisément, au moyen de quoi la terreur et l'épouvante s'emparant d'une partie de l'armée des musulmans, y mettrait de la confusion, et de la consternation, pendant que l'ennemi se soutiendrait dans un ordre ferme et inébranlable : il n'est pas trop prouvé par l'expérience que dans ce cas, la victoire est le partage des infidèles.

Lorsque dans les cas précédents, l'impétuosité du choc, et l'attaque vigoureuse et uniforme de toutes les forces réunies de l'armée des musulmans, seront difficiles à exécuter, ou tout à fait hors de saison, pour lors il faudra recourir au second expédient, en faisant des mouvements lents et mesurés, évitant soigneusement de faire face à l'ennemi, et de lui fournir l'occasion d'une bataille, mais le harcelant continuellement de tout côté, s'escarmouchant avec lui, le prenant tantôt en flanc,

¹² Le texte dit : maint brave guerrier serait fait martyr par le feu éloigné, etc. N.T.

tantôt en arrière, l'éloignant des rivières et des forêts, et le serrant ainsi de près en le tenant sans cesse en échec ; si dans cet état en feignant toujours de vouloir en venir aux mains avec lui, quoique dans la réalité différant de le faire, on l'oblige ainsi à des marches, et à des mouvements continuels pendant quelques jours, on viendra bientôt à bout de le fatiguer au point qu'en peu de temps il ne sera plus en état, à cause de sa lassitude et de son accablement, de soutenir l'effort d'une attaque, moins encore de l'entreprendre lui-même, comme il est prouvé par l'expérience ; et même dans ce cas, les musulmans n'auront pas besoin d'employer un grand nombre de troupes pour attaquer les infidèles, il suffira de détacher un petit nombre des plus aguerries, et des mieux disciplinées, commandées par un chef instruit et versé dans les guerres contre les infidèles.

En effet si une puissance, sans compter le corps de l'armée, et les troupes réglées, est aussi dans le cas d'avoir un autre camp volant, qui soit prêt en hiver et en été, à faire des incursions dans le pays ennemi, à mettre tout à feu et à sang, à saccager et à ravager les provinces, à désoler et à détruire les villes et les villages, qui ne donnant pas un moment de repos à l'ennemi, lui ôte toute ressource pour se remettre de ses pertes, intercepte les convois, fatigue le pays voisin, et lui rende enfin difficiles ou impossibles les préparatifs pour une autre campagne ; si dis-je quelque monarque est en état d'avoir un tel corps à ses ordres, de l'aveu de tous les gens d'expérience, il n'est guère possible de lui faire une longue résistance.

N'oublions pas cependant d'observer, que de même qu'il est de la plus grande importance de se procurer toute la connaissance possible de l'état et de la situation de son ennemi, ainsi il est de la dernière nécessité que chaque état connaisse avant tout l'étendue et le degré de ses propres forces, et de sa puissance aussi bien que de sa faiblesse. Que si l'on néglige ce point important, la force et la puissance se trouvant sans effet et comme inutiles, un ennemi fin et adroit, fût-il des plus faibles, traitera toujours la puissance de son adversaire comme un jeu d'enfant. C'est à propos de cela que le proverbe dit : si l'éléphant connaissait sa force plierait-il sous son faible conducteur ? si le coursier s'apercevait de sa vigueur supporterait-il un débile et impitoyable cavalier ? si le chameau sortait de son assoupissement endurerait-il de se laisser attacher de file, et de suivre avec sa charge un vil valet d'étable ?

Or tous les princes et nations conviennent unanimement, et souscrivent avec impartialité au sentiment général, savoir que Dieu tout-puissant a doué l'auguste maison ottomane avec profusion de grâces et d'avantages qu'il n'a accordé à pas un des rois de la terre, et que quant aux moyens, ressources, et commodités pour des armements par terre et par mer, pour avoir des trésors et des richesses, pour établir et fournir des arsenaux, pour former des magasins, faire passer en tout lieu des

provisions nécessaires, enfin pour mettre sur pied des armées innombrables, il n'y a point de puissance dans tout l'univers qui lui soit comparable.

Et cependant, on a vu les faibles chrétiens non seulement s'opposer avec leurs armées à la puissante maison ottomane, et oser tenter le sort de batailles, mais aussi leurs entreprises couronnées de succès, et qui plus est, on les a vu depuis quelque temps remporter des victoires suivies et signalées ; ce qu'il faut attribuer entièrement d'un côté à cette honteuse indolence des musulmans, et à cette parfaite indifférence qu'ils ont montrée jusqu'ici pour la connaissance des affaires des chrétiens, et à la négligence extrême de rechercher l'origine du mal ; de l'autre côté à la constante et exacte pratique chez les infidèles des règlements, et de la discipline militaire dans leur camp, et à leur attachement parfait et inviolable à la subordination, seule cause de l'ordre admirable qui s'observe dans leurs lignes et divisions, et de l'exécution surprenante et prompte des commandements de leur chef dans les évolutions.

En effet, quoique ces peuples rusés connaissent très bien, que dans le feu d'une action la confiance dans l'ordonnance et la tactique est souvent trahie, et qu'il y a une grande distance entre les règles de l'art et le succès même, cependant il faut avouer que par leurs principes tout à fait sublimes et leur méthode très ingénieuse, les chrétiens sont parvenus à exercer, discipliner, et subordonner leurs troupes à un tel point qu'il leur est devenu aisé de mener pour ainsi dire par un seul cheveu des milliers de malheureux, à la boucherie et au carnage.

Du temps des anciennes religions généralement défectueuses, c'est-à-dire, avant la manifestation de la loi de Muhammed, les sectateurs des différents cultes et religions n'ayant point eu de suffisantes règles et articles de foi, relativement à la conduite et à la direction des affaires civiles et politiques qui se multiplient de jour en jour, ni à la décision des cas et difficultés continuellement renaissants, dépourvus d'ailleurs des saints décrets de la religion pour la solution des doutes et des questions de droit, et manquant de toute règle de foi pour statuer, et décider dans les nouvelles occurrences, ils ont substitué dans la plupart de leurs affaires problématiques les lois de la raison à celles de la religion.

De même de nos jours les nations chrétiennes n'ayant guère de lois divines touchant la direction de leurs affaires de gouvernement, c'est-à-dire aucune loi positive ou négative de la part de Dieu, à laquelle ils s'attachent religieusement, soit en matière de jurisprudence, et de questions de droit, soit aussi pour la décision des cas douteux et obscurs dans l'administration de l'état, ils s'en rapportent uniquement à des lois et constitutions humaines et arbitraires, faites à plaisir, et accommodées à la simple lumière de la raison.

Heureux et trois fois heureux la foi et le gouvernement non pareils des Islams, et ce peuple fortuné chez qui toutes les actions et toutes les démarches de l'administration sont déterminées par les lois infaillibles de la religion, et qui pour tous les cas et occurrences possibles, jusqu'à la consommation des siècles, trouvera dans ces canons sacrés les décisions convenables et suffisantes soit pour statuer ce qui est juste et de droit, soit pour discerner et défendre ce qui est injuste et illicite, et qui enfin en vertu des commandements révélés, et des préceptes divins, règle et détermine toutes les affaires des fidèles.

En conséquence de ces sublimes avantages, la glorieuse foi de Muhammed devant être perpétuée jusqu'au dernier jour du jugement, et les nœuds et liens de la très sainte loi étant indissolubles jusqu'à la fin du monde, si de temps en temps il arrive par la volonté du très haut, que l'armée des musulmans reçoive un échec, ou qu'elle soit entièrement défaite, il faudra attribuer ce malheur, à la transgression, à l'omission ou à la défectueuse exécution des lois, ou au défaut de l'administration de la justice, ou à la négligence du gouvernement en fait de châtimens et de récompenses, à l'abus de conférer les charges et emplois les plus importants de l'état à des imbéciles et incapables, au manque d'application et de mûres délibérations dans les conseils et conférences, au refus et à la mauvaise honte de suivre les avis des personnes sages et intelligentes, à la lenteur et l'irrésolution du conseil de guerre, au peu d'expérience de se bien servir des armes et instruments de guerre, au défaut de respect et d'obéissance des soldats envers leurs officiers, ou à ce qui est le plus détestable encore, à l'avarice, à la corruption, et au défaut également coupable de la connaissance des règles et des méthodes employées par l'ennemi dans ses attaques, ses évolutions, ses campemens etc. au manque de soin de faire de bons préparatifs pour commencer la guerre, et de trouver les moyens et les ressources pour la pousser avec vigueur, en un mot, au mépris et au dédain de se procurer de bonnes informations pour conduire de pareilles affaires ; car chacun de ces points négligé ou méconnu est compté avec raison pour la cause principale d'un mauvais succès, et d'une malheureuse guerre.

Si au contraire une armée est bien disciplinée et gouvernée, si elle est accoutumée à la subordination, et portée à la concorde, si elle a soin d'entretenir l'harmonie et l'intelligence dans tout son corps, et que la discorde et les dissensions ne la troublent point, si enfin elle tâche de tenir bon ordre dans ses opérations, et de faire uniformément et d'accord ses marches et ses campemens ; une telle conduite, jointe à l'amour de la gloire, au zèle pour l'honneur, à une parfaite résignation et confiance dans la justice, la bonté, et la puissance de l'éternel, et dans la miraculeuse intercession du grand Prophète, produira infailliblement des victoires signalées et des triomphes éclatans, cette grande vérité est plus claire que le soleil, et plus certaine que le jour d'hier.

Peut-être aussi que toutes les innovations faites par les souverains des siècles passés en fait d'ordonnances de guerre et de règlements pour la discipline, ne provenaient nullement de l'insuffisance ou de l'imperfection des canons de la loi, ni du dessein d'y contrevenir par la moindre atteinte, mais plutôt de ce que voyant leurs malicieux ennemis acquérir de jour en jour plus de force et de supériorité par le moyen de l'ordre et de la solidité de leur système militaire et l'arrangement merveilleux de leur tactique, et de leurs lignes en bataille rangée ; ils ont senti la nécessité absolue d'établir quelques lois et statuts particuliers relativement à la discipline de la milice, afin de contenir les troupes musulmanes dans le devoir, afin de les obliger de s'exposer courageusement à la guerre, et d'affronter les périls, et pour donner ainsi plus de vigueur à l'exécution des préceptes sacrés de la loi, et à l'observation des commandements divins.

Puisqu'il est clair et évident que l'union, jointe à l'ordre et à l'arrangement régulier des lignes et des rangs est la seule et unique cause de cette force et de cette fermeté remarquables dans les armées des infidèles lors d'une rencontre avec l'armée des croyants, de leur vigoureuse résistance au choc et à l'abordage foudroyant des musulmans, de leur constance et opiniâtreté dans l'épouvantable mêlée d'un combat, comparable à l'horreur du jour du jugement universel, et cela sans aucune espérance même de rétribution dans l'autre vie ; il serait même bien injuste, et indigne des musulmans de refuser de suivre cette même route qui conduit directement à la victoire, de balancer à s'attacher à ce guide qui mène à grands pas à la prospérité des succès, et d'abandonner entièrement ces moyens salutaires qui seuls peuvent procurer l'accomplissement de nos vœux et de nos désirs ; d'autant plus que par les lois divines et politiques, la concorde, l'union, l'harmonie, l'obéissance, la soumission et la mutuelle dépendance étant du devoir indispensable de tous les dignes musulmans, et la principale obligation du peuple des vrais croyants, il n'y a aucune raison qui les dispense de pratiquer ces mêmes devoirs et ces mêmes vertus dans leurs expéditions de guerre, et qu'ainsi il est très convenable que posant ces principes pour base et appui principal de leur système militaire, ils fassent éclater dans toutes les opérations de la campagne l'ordre, l'harmonie, et la bonne intelligence ; seuls moyens et seules ressources qui puissent désormais procurer aux Musulmans les plus grands avantages dans la paix et les plus éclatantes victoires dans la guerre.

*Règlements et ordonnances militaires suivant les principes,
et la méthode enseignée par les fondateurs
de l'art admirable de la tactique*

I. Ce qu'on appelle dans le langage de guerre un régiment, une brigade, ou division de troupes, c'est-à-dire un corps de soldats à pied ou à cheval, quoique communément il soit composé de mille jusqu'à deux mille hommes, cependant le nombre le plus convenable est celui de 500 hommes. Dans ce nombre de soldats, plus il y aura d'officiers, plus le corps aura de force et de constance. Par un tel arrangement, il sera aisé aux officiers de connaître tous leurs soldats, aux soldats de connaître leurs officiers, leurs nouveaux et leurs anciens camarades, ceux qui les devancent, et ceux qui les suivent, avec le nom et surnom de chacun, et qui plus est le mérite et la capacité de chaque particulier. Un corps ainsi constitué, et rangé à l'occasion par lignes et par rangs, se gouverne avec facilité et fait son devoir de gré ou de force dans le temps d'une action.

II. Il est de la dernière importance que chaque régiment d'infanterie ou de cavalerie, aussi bien que les officiers soient vêtus d'habits de couleur et de taille uniformes, afin que ceux qui sont naturellement peureux ou lâches, ne trouvent point d'occasion, en cas de péril à la suite et à la désertion, vu qu'en même temps que quelqu'un aurait quitté son poste, étant aussitôt reconnu par sa devise, il s'exposerait à un rigoureux châtement ; au lieu que ne pouvant être distingué par son habillement, et se mêlant avec d'autres, il trouverait aisément le moyen de désertir ; ce qui dans la totalité d'une armée, donnerait d'abord lieu à la confusion, et puis entraînerait une déroute entière.

C'est ainsi que dans les premiers temps de la monarchie ottomane, n'y ayant pas encore d'habillement particulier, soit pour la distinction des troupes, soit pour les autres états, il était libre à chacun de s'habiller à son gré et à sa fantaisie. Dans la suite des temps l'armée ayant été mieux assortie, et les étrangers à la profession d'armes, séparés du corps de la milice, pour mieux distinguer les différentes espèces de troupes, par les sages avis et conseils des personnes judicieuses, des habits de taille particulière et uniforme ont été assignés à chaque classe de soldats. Quant aux armées des nations chrétiennes, les Princes infidèles, non contents de la seule uniformité de la coupe et de la forme des habits, ont distingué de plus chaque régiment d'infanterie ou de cavalerie par des vêtements de différentes couleurs ; aussi faut-il avouer, que la grande utilité de cette pratique a été reconnue en plusieurs occasions.

Il est dit quelque part dans un livre latin,¹³ qu'au temps passé certains rois ayant eu connaissance de cette finesse de guerre pratiquée dans les armées disciplinées des nations chrétiennes par rapport à la différence des habits et des devises, ont adopté leur méthode, en réglant leurs troupes sur le même pied, les habillant uniformément, et les assujettissant aux mêmes règles de la discipline militaire, uniquement à dessein de les opposer à l'ordonnance des troupes des chrétiens, et de leur résister par les mêmes principes.

En effet, si l'on s'appliquait à cultiver la méthode de ce beau et régulier système, quand même on n'atteindrait pas à la supériorité de la discipline des chrétiens, il est indubitable qu'au moins on viendrait à bout de les égaler, et de rendre vains leurs efforts purement artificiels.

III. Il faut que dans chaque corps d'infanterie, c'est-à-dire chaque troupe de 500 hommes, chacun des soldats soit armé d'un long fusil¹⁴ ; de plus il est nécessaire que tous les fusils soient exactement égaux en grosseur, en poids, en calibre, propres à porter la même charge de poudre, afin que lors de l'exercice ou du combat, tout le monde soit en état de les manier avec égalité et accord, c'est-à-dire que tous puissent les charger à la fois et dans le même instant, les décharger, les hausser et baisser à point nommé sans se précipiter, ni se prévenir les uns les autres, et cela au moindre signal ou parole de leurs officiers, auxquels ils sont obligés d'être attentifs sans cesse, vu que les nonchalants et les paresseux sont sévèrement châtiés.

Quant aux cavaliers, il faut qu'outre un fusil chacun d'eux soit aussi pourvu d'une paire de pistolets. Ajoutez que dans les pays des chrétiens où la population est grande, quand il s'agit de faire des enrôlements pour lever un régiment ou pour former un corps de troupes, on va jusqu'à mesurer la taille des hommes,¹⁵ et à ne que ceux qui l'ont juste et fixée par les ordonnances, non plus que de chevaux pour la cavalerie qu'ils mesurent avec une corde pour qu'ils soient tous égaux, et de la même grandeur. Cette pratique jointe à celle des uniformes outre les autres avantages, fait qu'une armée réglée de cette façon ne se rend pas seulement respectable, mais aussi de belle apparence.

¹³ Il semble que l'auteur cite cet exemple pour engager sa cour à le suivre. N.T. Nous n'avons pas réussi à identifier l'ouvrage en question, mais il s'agit peut-être de l'édition latine des ouvrages de Montecuccoli (*Commentarii bellici Raimundi principis Montecuccoli etc.*, éd. P. M. Bonbardi. Vienne, 1718.). F.T.

¹⁴ N'y ayant pas dans la langue turque deux mots pour distinguer le mousquet et le fusil, ils appellent le fusil un long mousquet. N.T.

¹⁵ Cette coutume est bien plus ancienne, car Végèce a remarqué que du temps de Marius on n'enrôlait que de gens de 5 pieds 10 pouces. Et par une loi qui est dans le Code Théodosien la taille militaire est fixée à 5 pieds 7 pouces, au titre : *de Tyronibus*. N.T.

IV. La pluralité des officiers dans chaque régiment ou division constituera la force principale du corps ; au point que dans une troupe de 500 hommes, il faudra qu'au moins un quart soit composé d'officiers, pour que le bon ordre, la discipline et la ferme consistance s'y trouvent.

Les officiers se partagent également en deux, dont une partie, une dizaine, par exemple, plus ou moins, se tiennent dans leurs rangs, et combattent ensemble avec leurs troupes, pendant que l'autre partie détachée du régiment, commandé pour attaquer l'ennemi, portent leur vue en avant et en arrière, à droite et à gauche, et reconnaît tous les mouvements et la position de l'ennemi, en conséquence de quoi ces officiers font faire les évolutions à leur régiment, et donnent convenablement aux circonstances des ordres, ou font des défenses, et s'occupent sans cesse à contenir ou à réprimer leurs troupes, et à corriger ceux qui manquent.

Les instructions et ordonnances de guerre se lisent pour le moins une fois par mois, en présence de tout le corps assemblé, et chaque particulier simple soldat ou officier, supérieur ou subalterne, est sévèrement averti de remplir exactement son devoir, et de se conformer en toutes ses fonctions et services à la forme et teneur des règlements militaires, attendu que quiconque ose y contrevenir, est exemplairement puni.

L'état des officiers doit être tel, que chacun d'eux étant distingué par son rang et son grade, et chaque inférieur étant dépendant et subordonné à son supérieur par degré, dans le sens que le simple soldat est soumis au moindre officier, leurs gages soient aussi répartis à proportion de leur grade, sans partialité ni distinction, et que dans leur avancement et promotion, l'ordre de la succession ne soit point troublé par les faveurs et recommandations. Cette règle mérite d'autant plus d'attention que de pareilles distinctions odieuses ne font qu'entretenir le désordre, irriter les esprits, et nourrir les jalousies et dissensions dans le service.

Il n'y a aucun mal dans l'égalité de la paie des simples soldats,¹⁶ mais il faut de la différence entre les gages des officiers, relativement à leurs grades et leurs besoins, et cela suffisamment et sans épargne, afin que le manque d'argent et de subsistance ne les mette pas dans la nécessité d'attaquer la caisse de leur compagnie, et d'employer à leur propre usage les deniers de leurs troupes respectives, au grand préjudice de tous les particuliers. Une pareille malversation donnant lieu à de grands

¹⁶ Les simples soldats n'ont pas tous la même paie chez les Turcs, ils commencent à servir avec quelque peu d'aspres et souvent avec un seul aspre par jour, qui fait un demi sou de France, le nombre en étant successivement augmenté à proportion du temps du service, du mérite, ou de la faveur, jusqu'à 30 aspres par jour et au-delà, suivant qu'ils sont marqués dans le rôle, appelé chez eux *Esamé*. Le grand Seigneur lui-même est inscrit dans l'*ésamé* d'une compagnie ou *Ortà*, et tire régulièrement sa portion d'aspres le jour de la paie des Janissaires. N.T.

désordres dans la totalité de l'armée, on a coutume de statuer des exemples de la dernière sévérité, et de punir rigoureusement tous ceux qui s'en rendent coupables.

Comme la paie du simple soldat est constamment la même, et sans aucune espérance même d'augmentation, et qu'il faut cependant quelque chose pour animer les soldats à l'observation de la discipline, et pour les encourager à souffrir patiemment les fatigues de la guerre, et à s'exposer aux périls, de simples soldats d'abord, on les fait officiers, et dès ce premier pas, ils sont avancés dans leur carrière de grade en grade, et à mesure que leur mérite ou leur capacité devient connue, ou qu'ils se distinguent par quelque action de valeur, ils sont à leur tour distingués par les promotions.

Lorsqu'on a formé le dessein d'aller à l'ennemi, et de donner bataille, la règle veut que toute l'armée soit rangée sur deux lignes. La première ligne est celle qui fait directement face à l'ennemi, et qui pour cet effet est formée et mise en ordre la première. Celle-ci étant tirée de différents corps de troupes, et disposée par rangs sur le champ de bataille, recevra plus ou moins de profondeur suivant ce que l'on jugera le plus convenable après avoir reconnu le nombre et la force de l'armée ennemie. Il faut surtout prendre garde soigneusement, qu'en tout cas les hommes ne soient point attroupés et entassés les uns sur les autres. Loin de cela, il est nécessaire qu'à l'imitation des assemblées des musulmans rangés en bon ordre pour faire leurs prières,¹⁷ les lignes de l'armée soient de même arrangées comme géométriquement, et suivant les règles de la proportion par rangs et par files, et que dans une pareille disposition serrés et emboîtés les uns dans les autres l'on marche pas à pas vers l'ennemi. On ne permet pas non plus aux soldats sous quelque prétexte que ce soit de s'écarter de leurs rangs, ni d'avancer ou de reculer un seul pas ; parce que la moindre interruption ou dérangement de cette ordonnance peut donner lieu à des grands inconvénients.

La seconde ou l'arrière ligne forme pour ainsi dire le corps de bataille.¹⁸ Les gens de cette ligne sont rangés tout comme les premiers sur différents rangs, parallèlement à ceux de la première ligne. Il y a entre l'une et l'autre une certaine distance qui les sépare, laquelle étant constamment gardée, ils marchent et avancent successivement par derrière d'un pas lent et mesuré, et se trouvent sans cesse à portée de secourir et de renforcer la première ligne.

¹⁷ L'auteur se sert souvent de cette comparaison, apparemment pour leur reprocher qu'ils observent plus d'ordre dans leurs prières que dans leurs batailles, ou bien parce que, comme il a dit ci-dessus, il est étrange que l'ordre qui éclate dans toutes les autres actions des musulmans ne se trouve point dans leurs guerres. N.T.

¹⁸ Ou, suivant le turc, le fond ou la racine du corps de bataille. N.T.

Le vide et les brèches faites par l'ennemi dans la première ligne, doivent être incontinent réparées, sans souffrir que les places des morts restent vides, et ne soient aussitôt remplacées. Car si l'on permettait que chaque mort ou blessé cinq à dix hommes fussent occupés à l'assister, les rangs seraient bientôt troublés, et l'ennemi s'en apercevant, et saisissant l'occasion, viendrait avec des forces redoublées fondre sur cet endroit. Dans ces circonstances, une action d'humanité ou de compassion et une œuvre de charité sont comptée pour trahison et perfidie ; et s'amuser à couper les têtes,¹⁹ et de quitter sa place pour courir à la récompense est également réputé un énorme délit. Toutefois, à l'occasion des excursions, du sac, et du pillage, lorsque les circonstances ne demandent pas une si grande ponctualité, il convient de donner pleine liberté aux soldats, afin de les animer par l'espoir du butin.

La pratique de former ainsi l'ordre de bataille, est en même temps ingénieuse et avantageuse. L'un des grands avantages d'une semblable disposition, c'est que le temps d'un combat n'étant proprement qu'un moment de détresse et d'accablement, comparable au jour de la résurrection, et le champ de bataille dans cette occasion n'étant qu'un lieu rempli d'horreur, de désolation et de confusion, à moins que les troupes ne se trouvent disposées et arrangées de la manière précédente, il n'est guère possible qu'elles s'entraident, et se prêtent mutuellement du secours. Au lieu qu'une armée se trouvant rangée dans le susdit ordre de bataille, s'il arrive que l'ennemi en dérange une aile, ou qu'autrement il l'affaiblisse, sans perdre du temps, et sans donner occasion à l'ennemi de la défaire entièrement, on est en état de la renouer incessamment, en faisant passer de l'arrière ligne le nombre de troupes déjà toutes prêtes à remplacer les morts, et à remettre le bon ordre dans l'aile affaiblie.

De plus, chaque corps de ceux qui composent toute l'armée, dans quelque endroit qu'il soit placé a la plus étroite obligation d'avoir continuellement les yeux sur les troupes du devant, d'à côté, ou en face, et de les secourir et renforcer en cas de besoin. Que s'il arrivait qu'une aile ou l'autre fut rompue, ou battue sans que l'arrière ligne vînt à temps pour la soutenir, et cela par négligence et manque de soin, toute une troupe convaincue d'une pareille lâcheté serait immédiatement après la bataille mise à mort avec tous ses officiers.

Un autre avantage provenant de cet arrangement en lignes et en rangs, et de cet ordre et disposition des troupes dans une bataille, est que les chefs de l'armée ont une facilité incroyable de commander, et qu'il leur est aisé de faire tel usage de leurs troupes qu'ils le jugent à propos, au point que les fautes et les manquements n'y sont pas même soup-

¹⁹ Les Turcs ont la coutume de couper toutes les têtes de leurs ennemis durant le combat, même celles des morts, pour attraper les gratifications assignées pour chaque tête. N.T.

çonnés. Autrement, dans l'horrible confusion de ce jour de la résurrection les paroles n'étant pas entendues et par conséquent les ordres ne s'exécutant pas, les meilleurs avis et les plus sages commandements sont sans effet et à pure perte ; ce qu'il y a de pire, c'est que dans ce tumulte et cette confusion générale, on ne peut pas seulement distinguer les hommes de mérite et de courage, d'avec les lâches et les poltrons.

Observations

Il n'est pas toujours juste de déplacer ou de disgracier un général, ou un commandant en chef pour chaque méprise qu'il aura faite, non plus que de lui ôter la vie, et l'honneur pour une bataille perdue ; car indépendamment de l'extrême difficulté qu'il y a à remplir sans faute son devoir relativement au gouvernement et à la conduite de sa propre armée, et de connaître en même temps tous les desseins, ruses et stratagèmes du parti ennemi, il est encore indubitable que les mesures les plus sages, et les arrangements les plus judicieux pourront quelquefois échouer, et être déconcertés sans la faute du commandant, mais plutôt parce qu'ils ne sauraient cadrer à toutes les occasions.

On raconte qu'un temps passé quelque mésintelligence survenue entre la cour de France et celle d'Espagne ayant allumé le feu de l'inimitié et des hostilités,²⁰ causa un si violent embrasement qu'il ne pût être arrêté qu'après une longue suite de guerres et de combats de près de quarante ans. Dans ce temps la France était gouvernée par un vieux et sage roi, lequel ayant levé et assemblé un corps d'armée capable de tenir tête à l'armée espagnole, choisit entre tous les officiers de sa cour celui qu'il jugea le plus habile, et le plus prudent, et en même temps le plus intelligent en la science militaire, pour lui confier le commandement de ses troupes et pour remettre à sa prudence la conduite de cette importante affaire, en lui accordant un pouvoir absolu et illimité de disposer à son gré de toutes les forces de l'état. Ce général,²¹ quoique très attaché à son devoir, exempt de tout reproche de négligence et d'inattention dans son service, et infatigable dans l'application à son emploi, ne fût cependant pas heureux, ses mesures furent déconcertées par le hasard, et toute sa vigilance et ses soins dépourvus de succès, il fut pendant sept ans consécutifs battu à chaque rencontre par la victorieuse armée des Espagnols. La nation française étonnée de tant de disgrâces s'en lamenta amèrement, et les grands se joignant au peuple coururent en foule chez leur roi, l'accablant de plaintes, et le conjurant

²⁰ Il s'agit ici de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). F.T.

²¹ Il s'agit probablement du maréchal François de Neufville de Villeroy (1644-1730). F.T.

de rappeler ce commandant infortuné, et de lui infliger la punition qu'il a mérité ; car voilà disaient-ils sept ans passés depuis que par ses défaites continuelles, le repos et la tranquillité de la nation sont aux abois, sans aucune apparence même qu'ils soient jamais rétablis, du moins par lui. Le roi quoique accablé de vieillesse connaissant toutefois l'état des choses, consommé par une longue expérience dans la science du gouvernement, et doué d'une grande pénétration dans les affaires, ne prêtant pas l'oreille à ces plaintes et ces remontrances, et au contraire désapprouvant hautement leur murmure leur dit pour toute réponse, que l'humanité n'étant pas exempte de fautes et de méprises, il serait injuste de prétendre d'un homme qu'il ne manquât jamais, et que quiconque serait substitué à ce même général dans le commandement, tant que le nouveau commandant ne cesserait d'être homme, il serait également sujet à faire des fautes et des bévues, et qu'on espérerait inutilement qu'il prît en toute occasion le meilleur parti, une telle justesse de choix étant au-dessus des forces humaines. La perte de sept batailles, ajouta ce Roi sage, aura fourni l'occasion audit commandant de s'apercevoir de sept différents stratagèmes et finesses de guerre employés par l'ennemi, et de même il aura été détrompé et convaincu de sept fausses démarches qu'il a fait faire à son armée, ce qui le rendrait plus vigilant et plus circonspect à l'avenir. Que si le destin fait souffler le vent de la victoire de mon côté, il est très probable qu'il se servira de ce même instrument pour me faire triompher. Après cette réponse, le roi continua au même général le commandement de son armée. Or il arriva dans le cours de cette même année, que par un arrêt secret de la Providence la victoire s'étant déclarée pour lui, et l'ennemi ayant épuisé toutes ses ruses et stratagèmes, les Espagnols furent réduits aux extrémités.²²

Des différentes espèces de troupes dans les armées des puissances chrétiennes

Les troupes des princes chrétiens, maintenant les plus en vogue, peuvent être partagées en trois classes. La première est celle des fantassins ou des gens de pied, la seconde est celle des cavaliers, la troisième fait le service tantôt à pied tantôt à cheval.

La première classe qui comprend les fantassins est appelée dans leur langue du nom générique d'infanterie, et les particuliers s'appellent *soldats*, dont les armes se bornent au fusil joint à la baïonnette. La baïonnette est une dague pointue, et oblongue, que le soldat tient toujours attachée à sa ceinture, et lorsqu'il doit en faire usage, il la met au bout de son fusil, et s'en sert comme d'une pertuisane pour percer de

²² Tout ce conte paraît être fait à plaisir. N.T.

coups l'ennemi. La force de ce genre de troupes, consiste principalement, en ce qu'étant bien exercées et habituées à se servir avec promptitude et concert des armes propres à l'infanterie, elles se tiennent en bon ordre dans leurs rangs et files, qu'elles chargent avec vitesse leurs fusils, et que convenablement aux circonstances elles soient dressées à bien faire les conversions et les mouvements des à droite et des à gauche etc.

Ceux qu'ils appellent grenadiers sont aussi du nombre de l'infanterie, c'est-à-dire que dans un régiment, par exemple, composé de deux mille hommes, on en choisit des soldats au nombre de deux cent, comme l'élite de tout le régiment relativement à la valeur et à la force du corps, auxquels on distribue trois grenades de main à chacun, et c'est de ce service qu'est dérivé leur nom. Leur place est constamment à la tête du bataillon ou du régiment, et leur fonction est d'attaquer les retranchements de l'ennemi avec impétuosité, de se porter en avant dans ses rangs, afin de les rompre, et d'y mettre le désordre au moment d'une action.

Le second genre de troupes est appelé du nom général de cavalerie, et en particulier on les appelle rêîtres, et cuirassiers, car une partie de ceux-ci est armée de cuirasses. Ils font constamment la guerre à cheval, et leurs armes sont : une carabine (ainsi appelée à cause de la longueur de l'arme qui est plus courte que le fusil de l'infanterie) une paire de pistolets, et un espadon. La force de ce corps dépend entièrement de la bonté de leur monture et de la vigueur des cavaliers. Ils combattent pour la plupart avec leurs armes à feu, quelquefois cependant, en atteignant l'ennemi ils se servent aussi de leurs épées.

Le troisième genre est de ceux qu'ils appellent dragons ; c'est une sorte de cavalier marchant et combattant à pied ou à cheval suivant le besoin et l'exigence du service. Les armes des dragons sont : le fusil, une paire de pistolets et un espadon à deux tranchants de la forme d'un sabre, mais droit et pointu ; outre cela chacun d'eux est encore pourvue d'une hache, qu'on leur donne pour couper du bois et pour faire des fascines ou des fagots de menus branchages nécessaires pour faire des tranchées et pour le comblement des fossés. Cette troupe est exercée à faire le service indifféremment à pied ou à cheval. On les envoie aussi au fourrage, à enlever des granges et en d'autres endroits, suivant ce que le besoin et les circonstances exigent.

En un mot, toutes les opérations de la campagne et tous les exploits militaires des armées des princes chrétiens, s'exécutent par le moyen de ces trois sortes de troupes, et soit qu'on ait à combattre, ou à creuser des mines et des retranchements, faire des ouvrages de fortification, couper du menu branchage pour les fascines en cas de besoin, bref tout ouvrage et service qui peut avoir quelque rapport à la guerre, de quelque nature qu'il soit s'accomplit par ces mêmes troupes, et cela

d'une manière égale, pour ceux qui les composent. Pour cet effet, lorsqu'ils font des levées, ils ont soin de tirer la plus grande partie de leurs recrues des gens de la campagne et des laboureurs, vu que les habitants des villes sont d'ordinaire plus délicats, et trop adonnés au repos, et aux commodités de la vie, pendant que les villageois sont dès leur enfance endurcis, et accoutumés au travail et faits à l'exercice, par conséquent plus en état de supporter les fatigues et les incommodités de la campagne.

Tableau de l'ordre et de la constitution des armées des chrétiens

Les corps, troupes, ou divisions comprises sous le nom générique de régiments, quoique le nombre d'hommes n'en soit point fixé, et qu'il y en ait de cinq cent, de mille, de deux mille hommes, et même au-delà, cependant pour plus de facilité ils sont tous subdivisés en compagnies qui ressemblent en quelque façon à nos *odas*.²³ Les compagnies d'infanterie contiennent cent hommes plus ou moins, mais celles de la cavalerie vont rarement au-delà de soixante. Pour obtenir que ces sortes de corps ou régiments aient plus de force et consistance, on a tâché d'y pourvoir par la multiplicité des officiers de manière que de quelque nombre d'hommes qu'un régiment soit composé, la règle est qu'un quart pour le moins soit d'officiers et de bas officiers, suivant leurs grades et rangs. Par exemple, un régiment d'infanterie contenant deux mille hommes doit avoir au moins cinq cent tant d'officiers que de bas officiers. Dans les autres régiments la même proportion est à peu près gardée.

Du Rigial²⁴ de l'armée, ou des officiers généraux, et du conseil de guerre

Une armée de quarante à cinquante mille hommes étant formée, et un général nommé pour la commander, on lui adjoint vingt à trente personnes intelligentes, et bien versées dans l'art de la guerre, qu'on tire d'ordinaire du conseil de guerre pour former le conseil du commandant de l'armée, afin que toutes les opérations et entreprises du général, se fassent de concert et par l'avis unanime des membres de ce conseil ; dont chacun a de plus quelque charge ou commission particulière à lui attachée.

²³ *Oda*, ou plutôt *odjak* : unité d'organisation militaire dans le corps des janissaires. F.T.

²⁴ *Rigiali aesker*, c'est-à-dire les grands officiers de l'armée, comme *Rigiali devlet* sont les grands officiers de la cour. N.T.

Des règlements pour les sentinelles et de la parole

Le mot de sentinelle ou *istrázsa* en hongrois,²⁵ signifie proprement *garde*, ainsi cela répond à nos *karawuls*.²⁶ C'est ce qu'ils appellent la parole, et ce qui est compté chez eux pour une invention très ingénieuse, et pour une pratique de la dernière conséquence dans les entreprises de guerre, et en effet, une affaire digne d'une grande attention. Aussi les chrétiens en font-ils grand cas, et dès le jour du premier mouvement de leur armée, la distribution des sentinelles, et la formalité de la parole s'y exécutent avec une exactitude extrême. Ainsi donc depuis le premier jour de la marche, et l'endroit d'où ils sont partis, chaque jour et à chaque station les officiers généraux s'assemblent au quartier du général commandant, et la délibérant sur les affaires de l'armée, et donnant les ordres nécessaires par rapport aux postes et au nombre des sentinelles tant pour le jour que pour la nuit, on fait conformément monter la garde aux soldats de tout côté, et de poste en poste, à l'exécution de quoi l'on destine des officiers de mérite et de confiance. Les sentinelles étant ainsi distribuées, on choisit arbitrairement un mot de fantaisie comme : Cajus, Sempronius, Titius,²⁷ etc. et c'est précisément ce mot vide de sens qu'ils appellent la parole. Pour cet effet on envoie de toute l'armée, à savoir de chaque régiment d'infanterie et de cavalerie un officier de confiance pour prendre la parole, et pour la faire ensuite parvenir aux autres. Le commandant en la choisissant la donne à celui des généraux qui est le plus proche, et celui-là à son voisin (toute l'assemblée rangée en cercle se tenant debout pour la recevoir) et ainsi la passant d'une oreille à l'autre, et étant convenus entre eux, les officiers députés pour cette commission se rendent à leurs régiments respectifs, en font part à voix basse aux colonels des régiments, lesquels la communiquent de même à ceux de leurs compagnies dont le tour est de faire monter la garde, de manière que le mot étant donné pour la parole de cette nuit-ci, par exemple, celui de Titius, si quelqu'un s'avancé fortuitement vers la sentinelle en faction, il ferait d'abord arrêter par un : *qui va là*, et immédiatement après la parole lui serait demandée ; si l'interrogé l'ignorait, qu'il ne répondit pas à l'instant, ou bien qu'en hésitant il se fit soupçonner étranger ou ennemi, la sentinelle l'arrêterait sur le champ, ou autrement le tuerait, et en donnant avis de ce qui s'est passé à la sentinelle de derrière, et celle-là pareillement à la suivante, et

²⁵ L'emploi du mot hongrois peut éventuellement signifier une influence des textes de Nicolas Zrínyi, qui s'en servit également dans ses ouvrages (*Le Désastre de Sziget*, *Le parfait capitaine*). Voir surtout la partie traitant de la vigilance dans *Le Parfait capitaine*. F.T.

²⁶ *Karawul* en persan aussi bien qu'en turc veut dire : garde, guet, sentinelle. N.T.

²⁷ Le turc dit : *Zeid* ou *Aemru*. (Dans l'édition parisienne : St. Denis, Paris, S. Jean, Beauvais) N.T.

ainsi de l'une à l'autre, n'y ayant entre elles que la distance d'une portée de flèche, pas tout à fait même, l'accident arrivée à une extrémité de l'armée est su en moins de rien de tout le camp, des généraux, et du commandant.

Mais afin que l'ennemi campé dans le voisinage ne puisse avoir aucune connaissance de la parole, ni s'en prévaloir pour épier leurs actions, et leur situation, il arrive assez souvent que la parole est deux fois changée dans une même nuit. De plus un nombre suffisant de sentinelles étant posté et distribué tout autour de leur camp, convenablement à la position des lieux, jusqu'à la distance de quelques heures, ils chargent quelques officiers supérieurs, gens de confiance et d'une probité reconnue, de faire la ronde pour sonder les sentinelles et pour voir si l'on fait bonne garde ; que si quelqu'un est surpris dans la moindre faute, omission, ou contravention à ces commandements, il est aussitôt irrémisiblement exécuté à mort.

Autres ordonnances de guerre des troupes chrétiennes

Les troupes des puissances chrétiennes soit en campagne ou en quartier et en garnison, sont continuellement occupées et habituées au service militaire ; tantôt on les exerce aux manœuvres et évolutions de guerre, tantôt on leur fait monter la garde, et on les pose jour et nuit en sentinelle aux portes de leurs officiers, pour les accoutumer et les endurcir aux fatigues, tantôt on les emploie à différents autres services et fonctions militaires. Et enfin, de peur que le service journalier des troupes en temps de guerre, ne soit oublié et négligé en temps et de repos, on a soin de leur inculquer sans cesse les règles de la discipline, et de leur faire pratiquer sans relâche, soit dans les villes, soit en garnison, en quartier d'hiver et d'été, en un mot en tout temps et en tout lieu, leur métier, et les devoirs prescrits par les ordonnances militaires.

Et aussitôt que la guerre est déclarée, et qu'une campagne est résolue, toutes les troupes s'assemblant au rendez-vous général, il se fait pour cet effet une diligente revue de l'armée entière, et tout en même temps et sur le même lieu, les détachements de l'avant-garde, et de l'arrière-garde étant formés, ils commencent à mettre en œuvre les règlements touchant les gardes et sentinelles, et cela avec la dernière diligence ce qui se fait d'autant plus régulièrement, que même la paix et tandis qu'ils jouissent d'une pleine sûreté, ils ne renoncent pas à l'exercice de cette importante pratique, mais ils y sont continuellement habitués. Quand ils sont en marche, ils tâchent de garder un ordre et une régularité parfaite dans tous les mouvements de la marche, ce qui étant également observé dans les haltes et logements, ils se retranchent de plus dans leur camp avec les chariots de bagage et de munition ; de

manière cependant qu'il y reste de distance en distance quelque ouverture qu'on fait garder par des sentinelles, avec défense de laisser entrer dans le camp un étranger ou inconnu quel qu'il soit, de sorte que tout homme qui se présente, et qui paraît suspect est brusquement abordé, et sévèrement questionné ; tout ceci se fait uniquement pour empêcher que l'ennemi ne puisse avoir en aucune façon des avis et informations de leur état. Quand ils se sont approchés de l'ennemi, non contents des retranchements de leurs chariots, ils fortifient leur camp par des fossés, et des circonvallations de quartier en quartier, ils ne négligent pas non plus soit en quartier, soit en campagne, de faire leurs dispositions à la lueur seule des orbés célestes, afin de mieux veiller leurs opérations et ils tâchent sur toute chose de cacher à l'ennemi leurs mouvements, et leur état, pendant qu'ils n'épargnent eux-mêmes ni peine, ni argent, pour épier les siens.

De l'ordre de bataille des chrétiens

Lorsque les armées des princes chrétiens sont sur le point d'en venir aux mains entre eux ou avec d'autres ennemis, voici comme ils s'y prennent en pareilles occasions. Par exemple : une armée de douze mille Francs²⁸ se rencontrant avec une autre armée à peu près aussi nombreuse, d'abord on partage toute l'armée en deux et on prend six mille hommes pour former la première ligne, qu'on range en conséquence vis-à-vis de l'ennemi. Or ce n'est pas en foule ou pêle-mêle que cette portion de l'armée s'attroupe, mais tout au contraire avec un arrangement géométrique d'une droite ligne avec des rangs parallèles, suivant les règles de la proportion, et semblable en quelque façon à une assemblée de musulmans rangés méthodiquement pour faire leurs prières. La première ligne étant ainsi disposée, le commandant qui se tient au centre envoie à l'aile droite et à la gauche des officiers généraux les plus habiles ; de plus chaque trois ou quatre régiments sont commandés par d'autres officiers généraux d'un mérite et d'une capacité reconnue. Cette même ligne composée de six mille hommes reçoit en conséquence des mouvements et de la position de l'ennemi, plus ou moins de profondeur, comme de trois, de quatre, de cinq, ou de six hommes de file, ce qui étant déterminé, placés comme ils sont l'un derrière l'autre, ils serrent les files, se tiennent emboîtés, et demeurent ainsi comme des files de grues. Disons, que comme leurs régiments et compagnies sont en tout temps exercés, et dressés sans intermission aux évolutions, ils n'ont pas grande peine à ranger l'armée en si belle ordonnance, ni de la

²⁸ C'est ainsi que les Turcs appellent presque tous les Européens qui ne sont pas sujets du Grand Seigneur. N.T.

contenir dans l'ordre, de manière qu'un régiment étant composé de mille hommes, les compagnies de six régiments se déployant comme les ailes d'un oiseau viendront à former six rangs de mille hommes chacun, lesquels disposés parallèlement les uns derrière les autres, avec leurs drapeaux déployés ressemblent à autant de solides murailles.

Pareillement, l'arrière ligne composée du restant de douze mille, se forme tout de même sur six rangs, disposés et arrangés de la manière précédente. Entre ces deux lignes, on laisse toujours quelque intervalle, et à mesure que la première ligne avance, la seconde toujours attentive à ses mouvements, marche, et la suit avec la même égalité de terrain. Ils ont tous grand soin de ne pas tirer un seul coup de fusil avant qu'ils aient atteint l'ennemi à la portée du coup. Dans leurs approches, ils observent une lenteur et une gravité de pas remarquables, et gardant sans cesse la même égalité et proportion de leurs rangs, ils font tous les efforts imaginables pour rendre leur ordre de bataille ferme et inébranlable. Ajoutez, qu'en tous leurs mouvements, il règne un tel silence qu'on n'entend presque rien d'eux que le son des trompettes et de quelques autres instruments. Lorsqu'ils se trouvent à une petite distance de l'ennemi, les mille hommes placés dans le premier rang font la décharge de leurs fusils tous à la fois et comme d'un seul coup ; immédiatement après ce même rang mettant genou en terre, ou bien reculant, le second succède à sa place, et fait feu de mille autres fusils, ensuite le troisième, et le quatrième, et ainsi de suite, se succédant l'un à l'autre ils entretiennent un feu continu, et pour qu'il n'y ait point d'intervalle, les uns rechargent promptement leurs fusils pendant que les autres tirent. Leur soin principal est d'empêcher que l'ennemi n'en vienne à la charge, et pour cette raison ils font feu sans intermission. Lorsqu'un mouvement à droite ou à gauche doit nécessairement s'exécuter, leurs rangs étant en bon ordre, il leur est aisé de se tourner à l'instant de quelque côté qu'on voudra, et de se porter en avant ou en arrière par des mouvements réguliers, sans déranger en rien l'ordre de leurs rangs. Quant à la seconde ligne, son affaire est d'observer attentivement tous les mouvements et démarches de la première, et de courir promptement à son secours, aussitôt qu'elle s'aperçoit de l'affaiblissement ou du désordre naissant d'un côté, ou d'autre. On n'a absolument point d'égard dans ces rencontres aux morts et aux blessés, au point que si quelqu'un s'avisait de vouloir secourir et assister son propre père, ou son frère, et quitter son poste pour le mettre en lieu de sûreté, ou pour le soulager, il s'exposerait à se faire tuer lui-même sans miséricorde par son officier, d'autant plus qu'en pareil cas l'effusion de sang se commet impunément, étant autorisée par les lois militaires. Ainsi donc s'il arrive que l'une ou l'autre aile soit ébranlée ou déroutée, on la verra pas pour cela prendre la fuite, bien au contraire ils disputeront le terrain opiniâtrement, et avec des forces redoublées, en forçant par des détachements

frais autant de fois qu'il est possible la partie de leur ligne rompue ou culbutée, et en prenant toutes les précautions imaginables, afin d'empêcher que l'ennemi en se mêlant dans leurs rangs ne jette le trouble et le désordre dans toute la ligne.

On ne verra point non plus que tel parti qui aura eu le dessus, et qui aura gagné du terrain sur son adversaire, se sépare, ni qu'il lui donne la chasse en confusion et en désordre, car il est très sûr, qu'aussitôt que l'ordre et la disposition de leurs lignes est dérangée, toute la force et la fermeté en disparaissent aussi, et sont comme anéanties. Et l'expérience a souvent fait connaître, que telle armée qui d'abord eût une supériorité décidée, et la victoire presque assurée, mais qui se laissant transporter par l'arrogance du succès, a dérangé son ordonnance pour poursuivre l'ennemi, de victorieuse qu'elle croyait être au commencement, est demeurée vaincue, parce que l'ennemi qui gardait bon ordre dans sa retraite s'apercevant de son désordre, et profitant de l'occasion, a fondu sur elle avec toutes ses forces et la mit à son tour en déroute.

Comme celui qui demeure maître du champ de bataille est réputé avoir gagné la bataille, on compte pour un avantage principal celui de s'en rendre maître. Voilà en abrégé à quoi se réduisent les plus considérables règles de l'ordonnance et de la tactique des nations infidèles, inventée pour rendre vains les efforts des attaques impétueuses de l'armée ottomane.

Cependant les infidèles conviennent eux-mêmes que comme l'art de la guerre est susceptible d'un plus haut degré de perfection, l'on pourrait aisément trouver quelque nouvelle méthode, pour pénétrer dans leurs lignes, et pour déranger leur ordre de bataille. Par exemple disent-ils : l'Empire ottoman est sans doute une puissance formidable, qui est en état d'avoir en tout temps une armée innombrable, et des troupes égales en nombre aux étoiles, par conséquent il lui serait très aisé d'opposer aux troupes réglées des chrétiens, une armée réglée sur le même pied, et de former un autre corps à part, destiné uniquement à faire à l'occasion le *hugium*, ou l'abordage impétueux, usité en pareils cas ; de sorte que pendant que les deux armées disciplinées seraient aux prises entre elles, cet autre corps assaillant l'ennemi en même temps avec son impétuosité accoutumée, viendrait sans difficulté à bout de rompre et de renverser les lignes des infidèles.

Quoique la tactique, devenue une science particulière, contienne un grand nombre d'autres règles et principes, je crois cependant avoir écrit suffisamment pour faire voir, que toutes les disgrâces et revers d'un côté, et les succès et victoires de l'autre tirent également leur origine de l'usage et de la pratique de ce fin et ingénieux art de l'ordonnance des troupes.

Sur cela les personnes les plus au fait de l'état des affaires des nations chrétiennes raisonnent bien différemment dans leurs entretiens

familiers, lorsque sans s'irriter mutuellement, elles sont opposés de sentiments dans leurs discussions politiques ; est-il bien possible disent-ils, que la Cour ottomane, en considération de ces fines et artificieuses règles employées dans les guerres des chrétiens, pour éluder, et pour rendre inefficaces les vigoureuses attaques des troupes ottomanes, ne prenne pas aussi la résolution de former un corps d'armée sur le même pied, réglé suivant les mêmes principes de la tactique moderne, pour l'opposer aux troupes réglées des infidèles, et pour rendre ainsi vains et inutiles tous leurs efforts ; ou n'est-ce qu'une pure illusion de fantaisie de croire, que la maison ottomane adoptera à la fin ce système, et qu'elle se déterminera à suivre cette pratique ? À cela les esprits de contradiction dominés par le préjugé répondent tout uniment, qu'une telle chose est absolument impraticable ; ceux au contraire qui ont naturellement plus de lumière et de pénétration, et qui connaissent les limites de la possibilité, disent que l'Empire ottoman renfermant dans son sein une immense population, et abondant de tous les moyens nécessaires pour mettre sur pied une formidable armée, il lui serait très aisé de lever et de former, dans l'espace d'un an, un corps de quatre-vingt mille hommes tout aussi bien exercé et discipliné, et peut-être mieux encore que ceux des puissances chrétiennes, et pour cela il ne s'agirait que de bien examiner les ordonnances des empereurs précédents, de les faire revivre, et des les perfectionner en les accommodant aux temps et circonstances présentes. Qu'indépendamment de cela pour régler et discipliner les différents corps et compagnies de l'innombrable armée ottomane, présentement et dans la suite des temps, conformément aux règles et principes de la fine et artificieuse méthode de l'art de la guerre des chrétiens, à dessein de leur faire résistance, c'est-à-dire, pour les répartir en régiments et compagnies avec la même proportion d'officiers et de simples soldats qui est reçue chez les infidèles, pour les armer de fusils tous égaux, et pour les habiller de différents uniformes, il y faudrait tout au plus que trois à quatre mois.

Il y en a d'autres qui disent à ce propos, que comme les précédents empereurs ottomans n'étaient point ignorants des affaires de leurs ennemis, y ayant alors la même nécessité qu'aujourd'hui d'avoir de bonnes lois et statuts relativement au gouvernement, et à l'administration de l'Empire, et que conséquemment leurs lois et constitutions ayant été en tout conformes aux principes de l'équité et de la religion, leurs ordonnances de guerre, sages et judicieuses, et suivies de victoires signalées, remportées sur leurs ennemis, qu'enfin la forme et la distribution de leurs armées et les règlements pour l'ordre et la discipline étant de beaucoup supérieurs à cette nouvelle méthode des princes chrétiens, et à cette tactique dans laquelle ils mettent toute leur confiance ; si, disent-ils, on ne négligeait pas ces anciennes et sages constitutions, soit en campagne soit en quartier, et qu'on les mit en exécution

et en sa première vigueur, il est indubitable que tous les efforts des troupes chrétiennes ne seraient point suffisants pour résister aux entreprises de guerre des musulmans, conduites par les principes des lois du gouvernement et de la religion. Pour appuyer ce sentiment, ils apportent preuves et arguments.

D'autres enfin disent : la libéralité et la profusion de grâces si particulière à la Cour ottomane, et notamment cette clémence et cette générosité qu'elle a coutume de marquer en toute occasion à ses milices, et ce soin gracieux de se concilier l'amour et l'affection des troupes par des bienfaits et des gratifications continuelles, toutes ces éclatantes qualités sont connues à toute la terre, et célébrées par toutes les bouches du genre humain. De plus disent-ils, la munificence et l'humanité d'accorder des pensions, et une honnête subsistance à tous les soldats invalides, blessés, ou cassés de vieillesse et de fatigues, et cela pour le reste de leurs jours, sont assurément des vertus particulières à la Cour ottomane à jamais permanente, et sans exemple dans les autres cours, n'y ayant aucun établissement de cette nature parmi les nations²⁹ chrétiennes. Or donc ajoutent-ils, ce généreux procédé étant divulgué, et annoncé à toutes les oreilles, il ne tiendrait qu'au moindre soin et application d'un ministre prudent et éclairé d'attirer en très peu de temps tel nombre qu'on voudrait de troupes réglées et exercées à toutes les manœuvres de guerre des chrétiens.

En effet, si en temps de guerre, on voulait se servir du moyen de quelques espions pour souffler aux oreilles des troupes chrétiennes, que tous ceux qui voudraient passer au service du Grand Seigneur seraient bien accueillis, et que, tant aux simples soldats qu'aux officiers, on donnerait le double de leur paye, qui est très modique dans le service des princes chrétiens, qu'après la guerre même et en tout temps de paix, loin d'être congédiés et réformés, on leur assignerait des habitations convenables et une subsistance honnête, les laissant paisiblement vivre dans la pratique de leur culte et religion ; par ce moyen, dis-je, il serait aisé d'attirer non seulement un bon nombre de leurs troupes, mais peut-être la plus grande partie de leurs soldats et officiers. Une pareille ruse pour débaucher les troupes de l'ennemi, loin d'être indigne et honteuse, est tout au contraire comptée pour un des principaux stratagèmes de guerre. Or, il est avéré que les milices des chrétiens sont purement précaires, levées avec de l'argent pour servir un certain temps (au lieu que suivant les sages règlements des empereurs ottomans, elles sont chez nous fixes et constantes) par conséquent les soldats n'étant point écrits sur le rôle, désertent à la première occasion, et vont au service des cours qui leur font de meilleures conditions.

²⁹ Le bon musulman ne paraît pas instruit ; son délire est excusable. N.T.

Exemple. Avant l'époque de l'établissement de la marine dans l'Empire ottoman à jamais permanent, les méchants infidèles, qui pour lors occupaient tous les ports de la mer Blanche, étaient seuls en possession d'avoir des vaisseaux, et tout le monde sait avec combien de peines et de difficultés l'on est venu à bout de s'opposer à leurs pernicieuses entreprises, et de se garantir des dommages et ravages continuels commis par eux. Mais gloire soit à Dieu, puisque par de sages et droites dispositions des vaisseaux et des galères ayant été construits et opposés aux forces navales des infidèles, non seulement leurs conquêtes ont été arrêtées en très peu de temps, mais aussi avec la grâce divine notre marine que Dieu préserve de funestes accidents, est devenue supérieure à toutes les autres, à un tel degré de perfection, qu'il n'y en a point dans toute l'étendue de la mer qui lui soit comparable.

Il est donc à espérer que de même que la marine a été établie avec beaucoup d'ordre et de régularité, on s'appliquera aussi à régler et à discipliner les forces de terre, et qu'en faisant une sérieuse attention et de diligentes observations sur cette nouvelle méthode de l'art de la guerre, seule ressource de nos ennemis souples et artificieux, la moindre application suffira pour nous faire adopter la même forme de constitution militaire, et pour nous en rendre maîtres au point de faire bonne résistance à leurs stratagèmes. Ou bien, en faisant revivre et en perfectionnant les anciennes ordonnances et règlements de nos armées, et en nous appliquant de toutes nos forces à les mettre avec vigueur en exécution, nous en sentirons bientôt l'avantage, n'y ayant point de doute que l'esprit guerrier, et cette adresse remarquable dans la nation ottomane ne lui fasse faire en peu de temps des progrès rapides dans cet art admirable ; et bientôt elle s'acquerra aussi une supériorité décidée sur tous les autres peuples ; attendu qu'outre une disposition et un penchant naturel des troupes musulmanes pour l'ordre et l'harmonie, qu'elles ont préférablement à tous les autres peuples, et sans l'avantage de la force, et de la vigueur de leurs bras redoutables, qu'elles pourront mieux faire valoir lors d'un arrangement régulier de leurs batailles, il est de plus du devoir indispensable de tout bon musulman, prescrit par les lois divines et politiques d'observer en toutes ses actions les règles de l'obéissance et de la discipline.

Exemple. Il ne sera pas inutile de remarquer qu'une d'entre les nations chrétiennes, à savoir les Moscovites, n'étant ci-devant qu'un peuple pauvre, méprisé, et sans considération, quoique d'ailleurs innocent et sans malice, et n'ayant ni assez de courage de se compromettre avec aucun ennemi, ni assez de force pour oser faire résistance à la moindre armée, tant qu'ils avaient peur d'être subjugués par quelque nation, ils prirent le parti de se retirer dans un coin de la terre, sous un climat glacé, séjour d'un hiver éternel et de ténèbres perpétuelles, et qui

ne leur fournissait d'autre subsistance que le gibier provenant de la chasse.

Ils étaient encore à peu près dans cet état vers le commencement du siècle, lorsque tout à coup il s'éleva parmi eux un roi ou czar rempli de talent et de génie³⁰ : ce souverain, instruit de l'état des affaires des autres nations, fit d'abord de diligentes recherches de la forme et constitution de leur discipline militaire, des ordonnances de guerre, des principes de leur gouvernement, et de l'administration des affaires civiles et politiques ; ensuite, peu content de tout cela, et tournant toute son attention du côté des règlements militaires, il résolut d'attirer à sa cour, par des largesses et des libéralités, des sujets bien versés dans la connaissance de l'art de la guerre, connus dans les pays étrangers par leur mérite et leur savoir, par leurs avis et leurs instructions il entreprit de régler et de discipliner ses milices, et par une prompte exécution des règles et des principes de l'art, il vint à bout en peu de temps de mettre sur pied une armée comparable pour la forme et la discipline à celle du plus puissant d'entre les rois chrétiens, et bientôt il se trouva en état de tenir tête par terre et par mer à toute puissance étrangère.

Ce même tzar, quoique perdu de mœurs, mais doué d'un esprit pénétrant et infatigable, après avoir ainsi établi et réformé ses forces de terre, réglées à la manière des puissances chrétiennes, se proposa aussi d'égaliser les armées navales des puissances maritimes, et de porter chez lui la marine à un degré de perfection comparable en tout à celle des autres nations. Il fit si bien, que séduisant et attirant dans ses états à force de profusions, d'Angleterre, des Pays-Bas, et d'autres pays, des ouvriers experts dans la construction des navires, et s'appliquant de toutes ses forces à l'établissement d'une bonne marine, il parvint encore à avoir des vaisseaux capables de résister à la violence des tempêtes, et d'affronter la fureur des vagues d'une mer orageuse ; ensuite, il couvrit la mer Baltique d'une nouvelle flotte, que non seulement on n'y avait point encore vu jusqu'alors, mais dont on n'avait pas même entendu parler.

Ce fameux tzar, en observant que la mer Caspienne n'était point encore fréquentée, et que par conséquent personne ne s'était avant lui mis en possession de cette navigation, il conçut le dessein de s'en rendre maître absolu. Pour cet effet, ayant fait construire dans les ports de cette mer des vaisseaux et des bâtiments suffisants pour former une flotte, et se servant du prétexte de commerce avec les Perses, l'adroit czar ajouta à ses titres infâmes celui de souverain de la mer Caspienne. Puis appelant plusieurs géomètres de différents pays, et faisant prendre toutes les dimensions de la mer Caspienne, et en reconnaître toutes les côtes et les rivages, après bien les recherches et des observations sur ses bords et

30 Pierre I^{er} le Grand (1672-1725), tsar de Russie entre 1682 et 1725. F.T.

sa situation, il fit aussi dessiner la carte, contenant l'exacte délinéation de la figure de cette mer et de sa position, laquelle lui servant de guide, il fit des invasions dans la Perse et le Daghestan, et usurpa plus d'une province des pays circonvoisins.

CONCLUSION

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire, que comme l'ordre est l'âme de toutes les choses, et que le succès et la stabilité de tout système dépend entièrement d'un arrangement conforme à la nature des affaires, de même les affaires les plus importantes des Cours et des Empires ne sauraient être stables et permanentes, qu'autant qu'elles sont liées avec l'ordre et l'harmonie des principes et règles du gouvernement. Et ainsi il est évident, que l'établissement des milices étant la partie principale et essentielle dans le gouvernement d'un état, l'ordre et la discipline des troupes produisent des avantages infinis, et font même la source de tous les avantages. Conséquemment cet art merveilleux de l'ordonnance des troupes étant par lui-même une invention excellente et digne du choix et de l'attachement de tout le monde, si l'on veut seulement jeter les yeux sur la moindre partie des avantages qu'elle peut nous procurer, il y a lieu de croire que tous les gens de guerre, fantassins ou cavaliers, timariots et zaïmes seront également déterminés à adopter ces règlements, et qu'à leur imitation les gouverneurs des provinces, commandants des places frontières, et autres vizirs, emirs, et beglerbegs s'y appliqueront tous unanimement et de concert, et qu'ils profiteront volontiers de cette occasion pour introduire la discipline parmi leurs propres soldats. Peut-être aussi que bien des fondateurs et bienfaiteurs désireux de faire quelque bonne et profitable fondation, seront par là disposés à employer de bon gré les fonds et les sommes destinées à des œuvres pieuses, pour établir et pour encourager ce système de guerre, et à les convertir en dépenses pour l'érection de régiments et de compagnies.

Enfin, c'est une opinion reçue de toutes les personnes sensées et judicieuses, qu'en général les sujets de l'Empire ottoman étant par leur naturelle disposition portés et déterminés à suivre en tout le bon ordre, dont ils sont d'autant plus capables qu'ils surpassent tous les autres peuples en adresse et en dextérité, si en particulier on se donnait la peine de les dresser et exercer suivant la nouvelle méthode de l'art militaire, et qu'ils fussent bien conduits, et gouvernés à l'aide de la pratique de tels règlements ; les ennemis de cet empire à jamais florissant, voyant par là toutes leurs ressources épuisées, et se sentant manquer de force pour la moindre résistance, peut-être qu'avant que de faire marcher des troupes,

ils prendraient déjà le parti de porter volontairement les clefs de bien des villes et forteresses, et de les déposer au seuil de la Porte impériale.

Ici finit l'ouvrage, et l'impression faite avec l'aide de la grâce divine, par les mains du pauvre Ibrahim, Muteferrika de la Sublime Porte, et imprimeur privilégié. À l'imprimerie de la délicieuse ville de Constantinople au milieu du mois Schaeben³¹ l'an de l'Hégire, 1144.³²

³¹ Les Turcs et les Arabes ne datent pour la plupart leurs écrits que du commencement, du milieu et de la fin des mois lunaires, sans compter le jour, à la manière des anciens Grecs. N.T.

³² L'ouvrage fut imprimé le 13 février 1732. F.T.

INDEX

A

Abulseda, Ismaël · 87
Ahmed III · 20
Aksan, Virginia H. · 25, 33, 41
Alexandre le Grand · 84
Aristote · 36, 58, 59, 71

B

Barbero, Alessandro · 10
Béla, Zolnai · 28, 95
Bélisaire · 79
Belting, Hans · 12
Bély, Lucien · 27
Bérenger, Jean · 4
Black, Jeremy · 33
Bonbardi, P. M. · 35, 105
Bonneval, Alexandre de · 23, 24, 25,
35, 94
Bourdon de Sigrais · 45
Brunelleschi · 12
Buzurgiumhur · 71

C

Casimir · 30
César, Jules · 16, 17, 20, 35, 60
Charles V (Quint), empereur · 78
Charpentier · 45
Cheykh Mustafa · 35
Clausewitz, Carl von · 8, 10
Claval, Paul · 11
Colomb, Christophe · 88

Colson, Bruno · 4, 10
Coutau-Bégarie, Hervé · 4, 7, 8, 10, 12,
37
Czartoryski, Adam · 30

D

Damad Ibrahim Pacha · 18, 20
Denina, Carlo · 27, 31
Dumézil, Georges · 37
Duverdier, Gérald · 24

F

Fascetti, Giovanni Ranieri · 12
Feuquières, Antoine de Pas, marquis
de · 97
Fleury, cardinal de · 22
Fodor, Pál · 78
Förköli, Gábor · 36
Frédéric II, roi de Prusse (ou Frédéric
le Grand) · 27, 28, 30, 31

G

Gabriel · 56
Gautier, Antoine · 27
Girard, René · 8
Goffman, Daniel · 33
Grell, Chantal · 28
Gribeauval · 31
Grotius · 37
Gruber, abbé · 31
Gruber, Christiane · 18, 21, 33

H

Hafez · 27
 Hanson, Víctor Davis · 12
 Hausner, Gábor · 37
 Henrotin, Joseph · 13
 Herzberg, comte de · 30
 Hitzel, Frédéric · 35
 Hobbes · 35, 37, 56
 Holderman · 19
 Howard, Douglas A. · 33

I

Ibn al-Haitham (dit Alhazen) · 12
 Ibrahim Müteferrika · 2, 4, 7, 8, 9, 10,
 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22,
 23, 24, 26, 27, 33, 34, 35, 36, 37,
 38, 39, 78, 87, 95
 Ibrahim Müteferrika (aussi appelé
 Ibrahim effendi, efendi ou efendy) ·
 17, 20, 21, 22, 23, 25, 34, 35, 37,
 38, 87
 Iorga, Nicolas · 23

J

Jésus · 77, 78
 Jones, William · 32

K

Kâtip Çelebi · 11, 87
 Kaunitz · 27, 28, 30, 32
 Kinnoult, Lord · 16

L

Laveaux, Jean Charles Thibault · 30
 Lehner, F. M. · 35
 Leibniz · 8
 Lewis, Bernard · 11
 Locke · 35, 37
 Louis XIV, roi de France · 17

M

Machiavel, Nicolas · 10
 Mahmud Chan · 51
 Mahmud I^{er} · 20
 Mahomet · 13, 49, 56
 Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice
 et reine · 15, 27, 28
 Marion, Michel · 31
 Marius · 105
 Maurepas, comte de · 19
 Mercator · 87
 Michaud · 26, 32
 Montecuccoli, Raimondo · 7, 35, 37
 Montesquieu · 79, 80, 83
 Mothe, Houdart de la · 42
 Muhammed · 51, 101, 102
 Mustapha Chan · 51

N

Napoléon · 4
 Niyazi, Berkes · 17
 Nuschirvan · 71

O

Omont, H. · 19

P

Paço, David do · 27
 Parker, Geoffrey · 33
 Patrona Halîl · 34, 50
 Periergus Deltophilus · 31
 Pétrone · 31
 Peyssonnel, Charles de · 24
 Picaud, Sandrine · 38
 Pierre le Grand, tsar · 39
 Platon · 36, 58, 59, 71
 Poirier, Lucien · 8
 Polybe · 8, 35
 Poniatowski, Stanislas Auguste · 28

R

Rákóczi (Ragotzi), Georges II, prince
de Transylvanie · 16, 17, 21, 23, 24,
35, 95
Rákóczi, Ferenc II ou François II · 16,
17, 21, 23, 24, 35, 95
Rákóczi, Joseph · 23, 24
Reviczky, Charles Émeric de · 7, 11, 16,
26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33
Reychman, J. · 30
Richardson, John · 27
Roberts, Michael · 33
Rommel, Erwin · 12
Romulus · 77
Rousseau, Jean-Jacques · 32

S

Sabev, Orlin · 16, 22, 26, 87
Salomon · 84
Saupin, Guy · 26
Saussure, César de · 16, 17, 20
Savary de Brèves · 24
Savoie, Eugène de · 17, 94
Schmidt, Szonja · 87
Schmitt, Carl · 12
Schnakenbourg, Éric · 26
Schumacher, Edgar · 30
Servet, Michel · 17
Sevin, François · 19
Seyyid Mehmed · 35
Socrate · 45
Soliman II · 96
Soliman le Magnifique · 35
Spannenberger, Norbert · 16
Spencer, Lord · 32
Stelling-Michaud, S. · 30

T

Talman, Léopold · 21, 22
Teignmouth, Lord · 32
Testa, Marie de · 27
Thököly (Tekeli), Émeric, comte de ·
17
Tott (ou Totte), André de · 20, 21, 22,
23, 24, 41, 86, 94
Tschélébi (Çelebi), Evliyâ · 11, 87

V

Végèce · 35, 45, 105
Vergennes, comte de · 30
Villeneuve, marquis de · 18, 19, 23, 24
Villeroy, François de Neufville de · 109
Voltaire · 27, 32

W

Warnery, Charles-Emmanuel de · 30

X

Xénophon · 45

Y

Yasemin, Gençer · 18, 21, 33

Z

Zay, Sigismond · 16
Zrínyi (Serin), Nicolas, comte de · 37
Zrínyi, Nicolas · 37, 113
Zsuzsa, Barbarics-Hermanik · 16

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface</i>	7
<i>Introduction : Un ouvrage politico-militaire ottoman au XVIII^e siècle</i> ..	15
<i>Préface du traducteur</i>	41
<i>Préface de l'auteur : Au nom de Dieu, Clément, Miséricordieux, etc</i> ...	49
<i>Chapitre Premier</i>	55
Réflexions	72
Continuation du même sujet.....	75
Dénombrement abrégé des mêmes avantages	76
<i>Chapitre II : Des principaux avantages de la science géographique</i> ...	83
<i>Chapitre III</i>	93
<i>Index</i>	125

